

Georges GUSDORF

Professeur à l'Université de Strasbourg
Professeur invité à l'Université Laval de Québec

(1969)

L'UNIVERSITÉ EN QUESTION

Un document produit en version numérique par Pierre Patenaude, bénévole,
Professeur de français à la retraite et écrivain, Chambord, Lac-Saint-Jean.

Courriel: pierre.patenaude@gmail.com

[Page web dans Les Classiques des sciences sociales.](#)

Dans le cadre de la bibliothèque numérique: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Pierre Patenaude, bénévole,
professeur de français à la retraite et écrivain,
Courriel : pierre.patenaude@gmail.com

Georges Gusdorf

L'UNIVERSITÉ EN QUESTION.

Paris : Les Éditions Payot, 1964, 223 pp. Collection : Études et documents, Payot.

[Autorisation formelle le 2 février 2013 accordée par les ayants droit de l'auteur, par l'entremise de Mme Anne-Lise Volmer-Gusdorf, la fille de l'auteur, de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriels : Anne-Lise Volmer-Gusdorf : annelise.volmer@me.com
Michel Bergès : michel.berges@free.fr
Professeur, Universités Montesquieu-Bordeaux IV
et Toulouse 1 Capitole

Police de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 15 janvier 2014 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, Québec.



Un grand merci à la famille de Georges Gusdorf pour sa confiance en nous et surtout pour nous accorder, le 2 février 2013, l'autorisation de diffuser en accès ouvert et gratuit à tous l'œuvre de cet éminent épistémologue français.



Courriel :

Anne-Lise Volmer-Gusdorf : annelise.volmer@me.com

Un grand merci tout spécial à mon ami, le Professeur Michel Bergès, professeur, Universités Montesquieu-Bordeaux IV et Toulouse I Capitole, pour toutes ses démarches auprès de la famille de l'auteur et spécialement auprès de la fille de l'auteur, Mme Anne-Lise Volmer-Gusdorf. Ses nombreuses démarches auprès de la famille ont gagné le cœur des ayants droit.



Courriel :

[Michel Bergès](mailto:michel.berges@free.fr) : michel.berges@free.fr

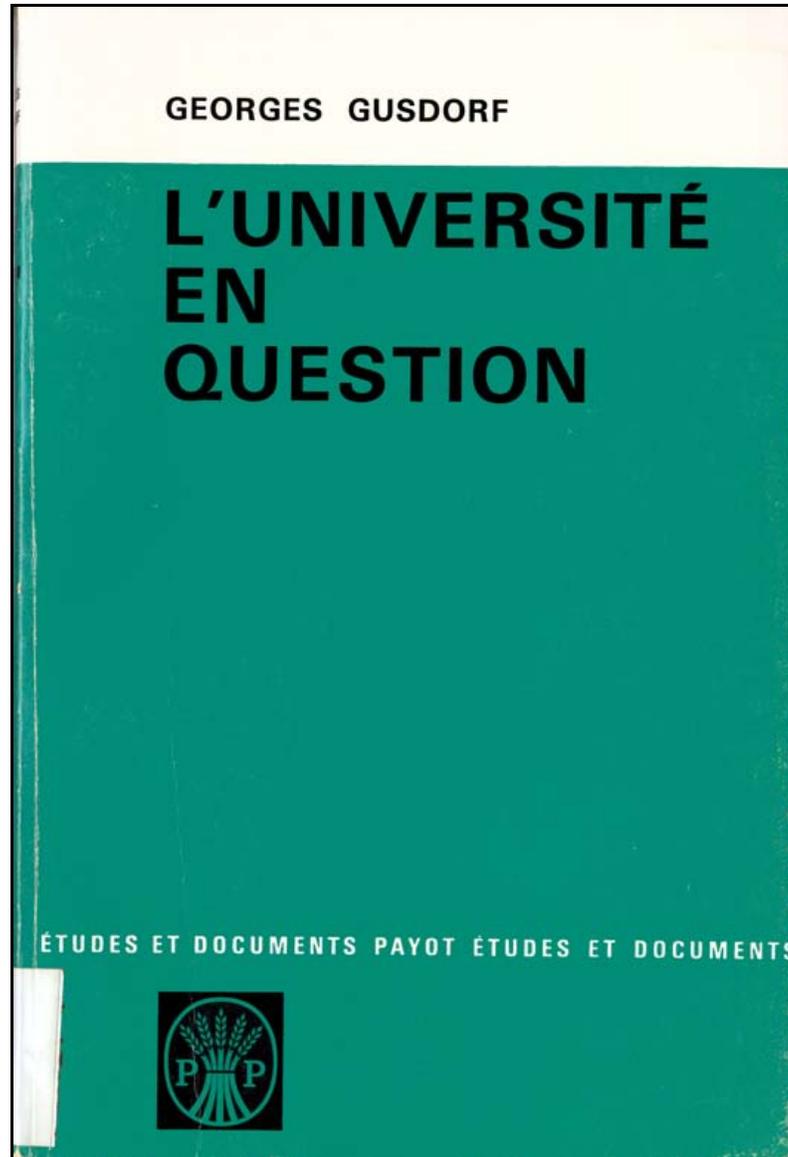
Professeur, Universités Montesquieu-Bordeaux IV
et Toulouse 1 Capitole

Avec toute notre reconnaissance,
Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur des Classiques des sciences sociales
Chicoutimi, le 14 janvier 2014.

Georges GUSDORF

Professeur à l'Université de Strasbourg
Professeur invité à l'Université Laval de Québec

L'UNIVERSITÉ EN QUESTION.



Paris : Les Éditions Payot, 1964, 223 pp. Collection : Études et documents, Payot.

[4]

DU MÊME AUTEUR

À LA MÊME LIBRAIRIE :

SIGNIFICATION HUMAINE DE LA LIBERTÉ (1962)

POURQUOI DES PROFESSEURS ? (1963)

A PARAÎTRE :

HISTOIRE DES SCIENCES HUMAINES (4 volumes)

CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS :

LA DÉCOUVERTE DE SOI (1948)

L'EXPÉRIENCE HUMAINE DU SACRIFICE (1948)

TRAITÉ DE L'EXPÉRIENCE MORALE (1949).

MÉMOIRE ET PERSONNE (1951)

LA PAROLE (1953)

MYTHE ET MÉTAPHYSIQUE (1953)

SCIENCE ET FOI (1956)

TRAITÉ DE MÉTAPHYSIQUE (1956)

LA VERTU DE FORCE (1957)

INTRODUCTION AUX SCIENCES HUMAINES (1960)

DIALOGUE AVEC LE MÉDECIN (1962)

KIERKEGAARD, Introduction et choix de textes (1963)

Table des matières

Quatrième de couverture

Chapitre I. [L'université en question](#) [7]

Chapitre II. [Brève histoire de l'idée et de l'institution universitaires](#) [13]

[Avant l'Université](#), 14. — [Le schéma médiéval](#), 17, — [Primauté de Paris](#), 22. — [Décadence de l'Université médiévale](#), 24. — [Humanisme et Réforme dans les Universités](#), 27. — [Le drame de la Contre-Réforme](#), 32. — [Le rôle des Jésuites](#), 33. — [Déchéance de Paris](#). 38. [Absence de l'Université dans la culture française](#), 40. — [Les Universités dans la zone d'influence de la Contre-Réforme](#), 43. — [Padoue](#), 44. [Après la condamnation de Galilée](#), 45. — [Universités catholiques et Universités protestantes](#), 48. — [Les débuts de la culture réformée](#), 51. — [L'essor britannique](#), 52. — [La Hollande : Leyde](#), 57. — [L'Allemagne](#), 59 — [Halle \(1694\)](#), 59. — [Göttingen \(1734\)](#), 63. — [Berlin \(1810\)](#), 67. — [L'Université napoléonienne et la suite](#), 72.

Chapitre III. [Pourquoi des universités ?](#) [75]

Chapitre IV. [Sens et non-sens de l'université](#) [87]

Chapitre V. [Démocratiser l'enseignement supérieur ...](#) [97]

Chapitre VI. [De quelques malentendus : propédeutique et agrégation](#) [117]

Chapitre VII. [L'université sans tête](#) [141]

Chapitre VIII. [L'université sans conscience](#) [157]

Chapitre IX. [Le cancer parisien](#) [179]

Chapitre X. [Positions et propositions](#) [193]

L'Université en question.

QUATRIÈME DE COUVERTURE

[Retour à la table des matières](#)

La crise de l'Université est devenue une catastrophe nationale. Mais les polémiques passionnées qui s'étalent un peu partout masquent généralement les problèmes véritables, qui ne sont pas seulement matériels, mais portent sur le sens et la destination des Universités.

Ce livre de Georges Gusdorf veut être un effort de remémoration et un rappel à l'ordre : il n'existe plus en France d'Université authentique, notre Enseignement Supérieur s'est laissé submerger par des préoccupations d'efficacité à court terme qui sont la négation même de la vocation universitaire.

Avec ce livre souvent amer, parfois violent, Georges Gusdorf apporte une contribution capitale au grand débat qui s'est ouvert sur le problème de l'Université.

[7]

L'Université en question.

Chapitre I

L'UNIVERSITÉ EN QUESTION

[Retour à la table des matières](#)

J'ai passé sept ans de ma vie dans l'École Normale de la rue d'Ulm ; j'ai enseigné une quinzaine d'années à la Faculté des Lettres de Strasbourg, sans qu'on m'ait jamais posé, sans que se soit jamais imposée à moi la question du sens de l'Université. Tel un enfant élevé dans le respect absolu d'une religion traditionnelle, revêtue à ses yeux d'une autorité de fait, j'avais foi dans cette Université non définie, à laquelle je me sentais lié par vocation autant que par raison administrative. Il ne me serait pas venu à l'idée de me demander si le vocable désignait par exemple le corps enseignant dans son ensemble, ou une circonscription géographique, ou encore un édifice de style médiocre, telle la bâtisse en forme de gare de la rue des Écoles, ou le palais bismarcko-munichois de Strasbourg. Sans doute le mot *Université* trouvait-il l'un de ses épacentres de signification dans l'idée d'enseignement supérieur ; mais ce n'était là qu'une acception parmi les autres, et non la plus évidente, car un terme qui désigne l'enseignement dans son ensemble ne saurait sans risque de malentendu s'appliquer à l'un des ordres de l'enseignement, à l'exclusion des autres.

Il y avait eu, il est vrai, dans ma carrière, un autre épisode universitaire. Pendant le long intermède de la captivité dans un Oflag d'Allemagne, j'avais participé à la création collective d'une « Université de captivité », [8] institution de fortune où des maîtres plus ou moins improvisés enseignaient à tout venant le latin ou les mathématiques, la théologie, le droit, les parlers africains ou l'histoire naturelle. J'avais même été investi, un temps, par la confiance de mes collègues, de la dignité de Recteur ; mais, bien que nous ayons été habilités par les autorités compétentes à délivrer certains diplômes, je n'accordais à ces souvenirs de Silésie ou de Moravie qu'une valeur à la fois affectueuse et dérisoire. J'étais loin de me douter que cette expérience excentrique équivalait en fait et en droit à la réinvention spontanée d'une authenticité universitaire, dont l'absence, depuis des siècles, pèse lourdement sur la culture française.

Cette heureuse inconscience dura jusqu'au jour où, sans préméditation aucune, je découvris le paysage de Cambridge. La confrontation avec ce prodigieux phénomène architectural produisit sur moi un effet de choc. Une inquiétude naquit, et un soupçon, qui devait se confirmer lorsque, par la suite, il me fut donné de visiter Coimbra, Salamanque, et Göttingen ou encore Padoue. La question fut d'abord celle-ci : pourquoi la France, si riche au long des siècles en maîtres d'œuvres de génie, n'a-t-elle consacré à l'Université aucun édifice digne de respect ? Pendant un temps, je me livrai à une sorte d'enquête en manière de contre-épreuve ; mais je ne pus trouver au bout du compte, en fait de chef-d'œuvre figurant à l'inventaire des constructions scolaires, que l'École Militaire dressée par Gabriel pour le compte de Louis XV. L'exception confirmait la règle. Parmi tous les régimes qui se sont succédés en France, si attentifs à accroître le patrimoine national en cathédrales et églises, en châteaux et palais de toute espèce, aucun n'a jugé bon d'accorder à l'Université cette reconnaissance et consécration esthétique d'un édifice accompli, voué à l'admiration des générations à venir.

C'est le néant architectural de l'Université française [9] qui m'a fait comprendre son néant intellectuel et spirituel. Je pèse mes mots, et je sens bien que de telles formules risquent d'avoir, aux yeux de beaucoup, un caractère blasphématoire. Il faut pourtant le dire : la France, qui fut, en Occident, sinon l'inventrice, du moins la grande inspiratrice de l'Université, a perdu lentement le sens et la conscience de cette ins-

titution, dont elle avait fourni, au XIII^e siècle, le prototype exemplaire. Depuis le XIII^e siècle, l'histoire de l'Université en France n'est que l'histoire d'une dégradation inexorable qui, en dépit de quelques modestes et louables initiatives, s'est poursuivie jusqu'à nos jours, où personne ne semble plus savoir ce que c'est que l'Université. Même pas, surtout pas, ceux qui sont censés la faire vivre, et qui en vivent.

De quoi l'on trouverait aisément une première confirmation au niveau du langage. Car nous ne possédons pas un vocabulaire correspondant aux institutions universitaires proprement dites. Le mot *Université* lui-même est pour nous un mot équivoque et trompeur. Cela est si vrai que, lorsque, après un siècle de suppression radicale, le gouvernement de la Troisième République se soucie de reconstituer en France un Enseignement Supérieur digne de ce nom, la perversion du sens du mot est un empêchement au rétablissement de l'institution. Dans un exposé des motifs à l'appui du décret du 28 décembre 1885, Louis Liard le dit en propres termes : « Si les Universités ne devaient pas s'appeler des Universités, il y aurait un gros obstacle de moins à leur constitution. Étymologiquement, Université veut dire corporation, et donner ce nom à des corporations d'enseignement supérieur, c'est le rendre à sa destination primitive. Mais, en France, l'usage, qui n'a pas cessé d'être le maître des mots, a donné au mot Université un sens tout différent. Dans notre langue courante l'Université, c'est l'État enseignant, c'est l'ensemble de nos trois ordres d'enseignement public, et cette acception du mot, si irrégulière qu'elle puisse être, est [10] devenue populaire et quasi nationale... » Le pouvoir des mots est tel que le législateur recule ; il attendra plus de dix ans encore pour reconnaître, fort timidement, au mot Université, en France, une valeur qu'il avait tout à fait perdue. Mais cette restitution même est demeurée toute théorique ; il ne semble pas que l'opinion publique, ni les intéressés eux-mêmes, en aient vraiment pris acte.

Le paradoxe est ici que le sens napoléonien du mot Université, organisme d'État, hiérarchisant sous le contrôle du pouvoir les divers ordres d'enseignement, ait ainsi prévalu, et continue de s'imposer, bien que l'Université de France, selon le schéma de l'Empire, bientôt battue en brèche par les divers régimes qui lui succédèrent, ait légalement cessé d'exister en 1850. Cette fiction périmée continue à masquer le sens authentique de l'Université comme groupement autonome des Facultés d'enseignement supérieur dans une ville donnée. Une loi de

1896 a rétabli sinon la réalité de la chose, du moins le mot. Mais force est bien de dire que le mot comme la chose sont restés lettres mortes. L'Université n'est pas dans nos mœurs. La meilleure preuve en est qu'un professeur de l'enseignement supérieur répugnera à se parer du titre de professeur à l'Université de telle ou telle ville ; il se dira toujours : professeur à telle ou telle *Faculté*, ce mot-là étant au moins dépourvu d'ambiguïté. On observera dans le même sens que les agrégés de l'Université, lauréats d'un concours de recrutement de l'enseignement secondaire, ont pour caractère essentiel de n'avoir rien de commun avec les Universités. Il y a bien des agrégés de l'enseignement supérieur, en droit et en médecine. Ceux-là, on les appelle « agrégés des Facultés »...

D'autres mots clefs de la langue universitaire internationale n'ont chez nous que des significations tout aussi confuses. Le mot *collège* s'applique aussi bien au « Collège de France », institution proprement universitaire, mais de statut paradoxal, où des professeurs sans étudiants sont [11] censés promouvoir simultanément des enseignements disparates, et aux « collèges d'enseignement général », établissements secondaires de seconde catégorie pour zones de peuplement sous-développé. Ici encore, l'autorité napoléonienne, en consacrant le mot *lycée*, a voilé la signification noble du mot collège.

De même le voyageur français rencontrant à l'étranger le Recteur Magnifique de telle célèbre Université n'a pas la moindre idée de ce que représente au juste ce noble personnage. Notre recteur, fonctionnaire d'autorité, chef hiérarchique d'un ressort administratif n'est qu'une sorte de préfet, ou d'Igame, comme on dit, des instituteurs et des professeurs. Il n'a rien de commun avec le Recteur véritable d'une Université proprement dite, dignitaire élu par ses pairs pour incarner temporairement la communauté des enseignants et des enseignés.

Il est vain de prétendre réglementer l'emploi des mots. L'Académie Française elle-même, dont l'œuvre majeure est un dictionnaire, n'est censée commander à l'usage qu'en lui obéissant. La situation paraît donc sans issue. Le seul espoir qui subsiste est celui d'une prise de conscience de la part des intéressés eux-mêmes. L'Université n'est pas une affaire de consentement universel ; elle met en cause, au sein de la nation, une petite minorité : les maîtres et les étudiants de l'enseignement supérieur, et les administrateurs qui, dans le désordre présent, s'évertuent à « organiser » un ensemble hétéroclite, qui craque de tou-

tes parts. Leurs prises de positions incohérentes ne sont que des réactions à une situation de plus en plus catastrophique ; ils n'ont pas le loisir de prendre du recul par rapport à l'événement qui les accable.

Il n'est jamais trop tard pour essayer d'y voir clair.

[12]

[13]

L'Université en question.

Chapitre II

BRÈVE HISTOIRE DE L'IDÉE ET DE L'INSTITUTION UNIVERSITAIRES

[Retour à la table des matières](#)

L'Université est une utopie, un rêve qui n'est sans doute jamais parvenu à s'incarner complètement sur la face de la terre. Mais l'insistance de l'utopie, dans son inaccomplissement même, engendre parfois plus d'authentique richesse que les programmes les plus réalistes, bientôt oubliés après leur réalisation. *L'Académie* aussi est un rêve et un mythe, mais qui s'est révélé susceptible, à travers les siècles, de mobiliser plus d'énergies, de susciter plus de réussites que bien des projets exactement calculés.

La notion d'Université correspond à un certain type de constitution que s'est donnée, au cours de l'histoire, dans des circonstances précises, la province pédagogique. Il s'agit là d'un phénomène propre à l'Occident chrétien et qui devait, au cours des temps, s'affirmer dans les diverses zones géographiques soumises à l'influence de l'Europe occidentale. Au sens propre du terme, l'idée d'Université désigne une structure juridique, dont le schéma englobe à la fois une organisation de l'enseignement et un système des connaissances.

L'institution universitaire représente sans doute la plus importante des acquisitions durables dont la période médiévale a enrichi le patrimoine de la culture universelle. L'Université, dans son épanouissement, est contemporaine du moment où la *Romania*, la Chrétienté d'Occident, paraît atteindre à son équilibre le plus accompli. [14] Une même certitude, une même plénitude anime la cathédrale de pierre, où s'assemble le peuple fidèle, et la corporation universitaire, qui fédère la communauté des doctes. La *Romania* réelle, en tant que système politique, ecclésiastique, économique et social, ne trouve sa cohérence et sa justification que dans la référence à cette *Romania* en espérance, figurée par le thème régulateur de l'Église triomphante, en laquelle se résolvent toutes les contradictions du monde trop humain. L'Université se met naturellement en place dans l'unité eschatologique de la période médiévale.

AVANT L'UNIVERSITÉ

[Retour à la table des matières](#)

La civilisation antique avait eu des écoles, des maîtres et des disciples. Elle avait formé, sous les espèces de l'*enkuklios paideia*, un très haut programme de culture générale et encyclopédique. Mais elle n'avait pas estimé nécessaire de fixer, par un statut de droit, garanti par la puissance publique, la structure de cette solidarité qui rassemble, dans une intention commune, les professeurs et leurs élèves. Elle avait laissé à l'initiative des hommes, des temps et des lieux, l'organisation des travaux de l'esprit, sans reconnaître à la fonction éducative ni à la haute recherche le caractère de service public autonome. Seul peut-être le *Musée* d'Alexandrie incarne, dans le monde hellénique, le souci d'un emplacement privilégié destiné au loisir de la connaissance. Dans ce lieu de confluence entre les richesses spirituelles de l'Orient et de l'Occident, la libéralité des souverains hellénistiques, héritiers des rêves d'Alexandre, a mis pour la première fois la culture dans ses meubles, à l'abri du besoin. Là se poursuivaient ensemble l'enseignement et la recherche, dans l'horizon intellectuel élargi par les immenses ressources de la bibliothèque. Toutes les sciences exactes d'aujourd'hui, toutes les sciences humaines, lorsqu'elles se penchent [15]

sur leurs origines, se découvrent à Alexandrie un foyer commun, et comme un point de recouplement.

L'aventure alexandrine, étendue sur plus d'un demi-millénaire, et complétée par les centres d'études hellénistiques plus ou moins inspirés de l'exemple égyptien, apparaît comme un phénomène exceptionnel dans la tradition antique. L'affirmation chrétienne devait remettre en question l'existence même de la culture païenne, et, par la suite, le raz de marée musulman a rayé de la face de la terre jusqu'aux dernières traces du paradis perdu de la connaissance grecque. Cette disparition, en partie provisoire, mais pour beaucoup définitive, d'un prodigieux trésor intellectuel, devait retarder de mille ans le développement de la culture occidentale. Lorsqu'enfin celle-ci, après les âges obscurs, renaîtra de ses cendres, elle s'affirmera, après quelques tâtonnements, dans la forme neuve de l'institution universitaire.

Soumis à la discipline générale de la chrétienté romaine, le monde médiéval exprime en chacun de ses aspects l'unité d'une même inspiration. L'Église, forme la plus générale de l'Occident, englobe la totalité des peuples et des individus, des puissances et des fonctions humaines, dans un immense appareillage de concepts théologiques et de rythmes liturgiques. L'intelligence, peu à peu dégagée du sommeil dogmatique, qui l'avait engourdie pendant des siècles, revendique sa place au sein de cette sociologie normative. L'autorité de l'Église hiérarchique est gardienne de la foi, mais la pensée aspire à se développer selon sa propre exigence. Il appartient d'ailleurs aux hommes de raison et de réflexion d'assurer la formation intellectuelle des clercs, indispensables au pouvoir religieux comme au pouvoir politique. Très tôt se fait sentir aussi la nécessité d'une spécialisation, qui prépare à leurs tâches respectives le théologien, le juriste, le médecin.

L'Université, au sens propre du terme, n'est pas apparue d'un seul coup. Elle intervient comme l'aboutissement et [16] la consécration d'une longue et lente évolution. Les modestes écoles qui, depuis l'époque carolingienne, se développaient à l'abri des monastères ou des cathédrales, avec la seule ambition de satisfaire aux besoins locaux, prennent peu à peu conscience d'une vocation plus générale. Des centres d'études se forment autour des maîtres les plus fameux, dont la renommée attire des auditoires toujours plus nombreux. La préhistoire de l'Université se joue dans la concurrence entre les écoles monastiques, repliées sur elles-mêmes dans leur isolement, et les écoles ur-

baines qui se développent autour du siège épiscopal, lorsque la civilisation médiévale prend conscience d'elle-même dans l'animation et la prospérité des villes.

Salerne fut ainsi, dès le IX^e siècle sans doute, le lieu propre de la connaissance médicale, dont la tradition fut, de là, transmise à Montpellier et ailleurs. Et lorsque, au XII^e siècle, une Université au sens propre du terme sera créée à Salerne, ce sera, en quelque sorte, à titre posthume : la gloire de Salerne sera passée. Bologne est la capitale du droit en Occident, bien avant que ses écoles aient pris la forme universitaire. En France, l'école de Chartres, qui ne se constituera jamais en Université, a son temps de grandeur dans la première moitié du XII^e siècle ; les sciences y sont cultivées avec éclat dans la tradition platonicienne du *Timée*. Et les écoles de Paris sont célèbres dès avant l'Université de Paris. La grande figure d'Abélard incarne pour la première fois la rigueur de l'exigence intellectuelle. C'est vers l'année 1106 qu'Abélard, lassé par les difficultés incessantes auxquelles se heurtent les écoles cathédrales de la Cité, se retire sur la Montagne Sainte-Geneviève, où il échappe à la juridiction de l'évêque et de son chancelier. Le renom éclatant d'Abélard concentre autour de lui des foules d'écoliers.

Abélard mourra en 1142. Il faudra encore beaucoup de temps pour que le peuple turbulent des maîtres et des étudiants trouve son équilibre provisoire dans la constitution [17] universitaire. Celle-ci se dégage peu à peu des rivalités personnelles et des luttes opiniâtres qui opposent l'ensemble des écoles et des écoliers au pouvoir religieux de l'évêque et au pouvoir civil de la ville ou du roi. La revendication d'indépendance, la volonté d'émancipation à l'égard de toutes ces contraintes, trouve enfin sa satisfaction dans une sorte de report de patronage. Une autorité lointaine étant moins dangereuse qu'une puissance trop voisine, c'est au Saint-Siège, puissance spirituelle et arbitre naturel de la chrétienté, que les écoles, réunies en une seule communauté, demanderont reconnaissance et protection. Relevant directement du pape, qui les institue par acte spécial, les corps universitaires bénéficient d'une exception de juridiction, qui équivaut à une véritable autonomie par rapport aux dominations locales. Jamais sans doute, dans l'histoire de l'humanité, on n'avait révélé en aussi pleine lumière la puissance de l'esprit, la souveraineté de l'intelligence, désormais

appelée à mettre en œuvre ses dons dans un espace où elle régnait sans partage.

LE SCHÉMA MÉDIÉVAL

[Retour à la table des matières](#)

Ceci dit, on reconnaîtra volontiers que l'Université médiévale, plutôt qu'une réalité accomplie et tirée à un certain nombre d'exemplaires, est un type idéal, dont chaque réalisation historique offre une image plus ou moins approximative. La structure universitaire intervient comme un compromis, à l'issue d'un combat, qui est ensemble une prise de conscience. En lutte avec les pouvoirs, le peuple des écoles est obligé de faire front. Il s'organise pour résister, et pour forcer la reconnaissance publique. C'est ainsi que se dégage, à l'issue d'une dure négociation entre les intéressés, le statut de ce qui prend le nom, à Paris, par exemple, d'*Universitas magistrorum et scholarium*. Communauté de droit, qui reçoit en 1215 son statut du légat Robert de Courçon ; communauté de [18] fait et de volontés : en 1229, à la suite de diverses vexations policières, maîtres et écoliers quittent Paris, en corps, pour chercher asile en des lieux où on leur fera meilleur accueil, à Orléans, à Angers, à Toulouse, où l'on peut lire Aristote, en Angleterre, où le roi s'efforce d'attirer les universitaires étrangers. Le pape lui-même se chargera de ramener à la raison l'évêque de Paris et le roi de France ; le retour de l'Université au bercail sera salué par une bulle nouvelle, qui renforce ses privilèges, la bulle *Parens scientiarum*, où la communauté parisienne est célébrée comme l'« officine de la sagesse » et l'« armature de la milice chrétienne »...

Le mot *Universitas*, dans le latin ancien, désignait simplement une totalité. La langue juridique du *Digeste* lui donne le sens plus restreint de *corps* ou *corporation*. C'est là la signification première de l'Université médiévale : dans une organisation sociale corporative, il y a place, à côté de la guilde des merciers ou des orfèvres, pour une compagnie, un *consortium* ou une « conjuration » rassemblant les enseignants et les enseignés. Telle est la signification, à la fois professionnelle, technique et humaine, du mot Université. Il s'agit d'un corps dont les intérêts sont communs, et communes les responsabilités. Le pacte juridi-

que présuppose l'alliance indissoluble des uns et des autres au sein d'une même confrérie.

Mais, si le mot *Universitas* désigne à l'origine une corporation quelconque, il est extrêmement curieux d'observer qu'il en vient assez vite à désigner une corporation parmi toutes les autres. « Dans les dernières années du règne de Philippe Auguste, note Louis Halphen, on tend à réserver l'expression au groupe professionnel que forment les maîtres et les écoliers, liés entre eux par la poursuite d'une même fin, la défense des mêmes intérêts, veillant sur leur propre recrutement, étant en justice, assurant leur propre police, s'administrant eux-mêmes et constituant, en fin de compte, une véritable corporation, conforme [19] aux modèles alors usités. Ils sont l'*Universitas*, l'« Université » par excellence et les écoles parisiennes (*studium parisiense*) ont définitivement cédé la place à l'Université de Paris. Dès 1229, dans un acte dont nous avons encore l'original, ses représentants croient déjà pouvoir se contenter de ce simple mot *Universitas* pour la désigner ¹ ». Ainsi l'histoire même du mot atteste que la corporation universitaire n'est pas une corporation comme les autres. Les drapiers, les bouchers aussi assurent une sorte de service public, mais la fonction enseignante se voit reconnaître une plus éminente dignité. La communauté de ceux qui étudient gère un bien public d'une importance beaucoup plus décisive que la nourriture ou le vêtement. Le droit que l'Université fait reconnaître en elle, et consacrer par son institution, c'est le droit souverain de l'esprit.

Autrement dit, l'Université ne définit pas seulement une forme juridique de communauté humaine ; elle correspond à une matière, à un programme. N'importe quel rassemblement, n'importe où, de maîtres et d'étudiants, ne peut prétendre à la qualification d'Université. Le phénomène demeure exceptionnel : il y a des écoles un peu partout ; il n'y a jamais eu qu'un nombre restreint d'Universités. Au Moyen Âge déjà, dans le réseau assez lâche de l'enseignement, les Universités correspondent à des places fortes, et fortement tenues, à des capitales de la culture. L'institution elle-même est complexe ; elle suppose un système ordonné d'enseignements qui, dans le cas d'une université de

¹ Louis Halphen, *Les Origines de l'Université de Paris*, dans : *Aspects de l'Université de Paris*, Albin Michel, 1949, p. 25.

plein exercice, recouvre la totalité du savoir, distribuée entre des instituts spécialisés qui portent le nom de Facultés.

Au premier niveau, comme une propédeutique, se situait la Faculté des Arts, dite Faculté inférieure, parce qu'elle assurait l'initiation de tous les écoliers aux disciplines [20] intellectuelles, prenant ainsi à son compte la tâche qui est aujourd'hui celle de notre enseignement secondaire. La Faculté des Arts tire son nom de son programme, qui est celui des sept arts libéraux, sauvés du naufrage de la culture antique. L'idéal de l'*enkuklios paideia*, que les latins traduisaient par *orbis doctrinae*, remonte aux tentatives pédagogiques des Sophistes, peu à peu élaborées et systématisées par les rhéteurs grecs et latins. C'est l'idéal d'une culture vraiment libérale, parce que générale, qui met à contribution les deux familles, aujourd'hui absurdement opposées, des lettres et des sciences. Les Facultés dites supérieures, celles de théologie, de droit et de médecine, assurent ensuite la spécialisation professionnelle de l'homme, d'abord formé en tant qu'homme, avant d'être voué à la maîtrise de telle ou telle technique particulière. Les dimensions restreintes du savoir en ce temps n'obligent d'ailleurs pas l'homme d'études à se cantonner dans le cercle étroit d'une discipline ; au besoin même, de tels cas ne sont pas rares, il pourra parcourir successivement toutes les provinces de la science.

La civilisation médiévale a donné le nom d'Université à cet ensemble complexe d'hommes, de groupes et d'institutions, fédéré suivant des règles juridiques et des traditions locales. Certains détails du schéma peuvent varier d'une ville à une autre, de Salamanque à Toulouse, ou d'Oxford à Padoue. Il est des cités qui s'enorgueillissent plus particulièrement de telle ou telle de leurs facultés : Bologne reste la capitale du droit ; la médecine rayonne de Montpellier, comme la théologie est, à la belle époque, la gloire de Paris. Mais l'Université correspond, dans son exigence même, à l'idée d'un *studium generale*, d'une totalisation des connaissances qui débouche en fin de compte sur une connaissance de la totalité. En même temps qu'elle se veut *Universitas magistrorum atque scholarium*, l'Université est *Universitas studii, Universitas scientiarum*.

[21]

Il importe au surplus de souligner le caractère non national de l'institution. Créée, ou consacrée, par une bulle pontificale, elle jouit d'or-

dinaire de la protection des pouvoirs publics, mais elle en est d'autant mieux respectée qu'elle n'en dépend pas. Sa compétence n'est pas territoriale ; elle est l'expression du cosmopolitisme chrétien. Du pape, l'Université tient le pouvoir de décerner la *licentia ubique docendi*, sacrement de l'étude, qui donne le droit d'enseigner n'importe où en chrétienté. Cette universalité est facilitée par l'usage général de la langue latine ; elle autorise la libre circulation des maîtres et des étudiants. Mais ces aspects bien connus de la vie intellectuelle au Moyen Âge ne sont que des conséquences de l'exception de juridiction accordée à la vie de l'esprit. Jamais dans la suite de l'histoire la province pédagogique ne devait se voir reconnaître par le consentement universel des privilèges aussi exemplaires. La précellence de la théologie, phénomène d'époque, ne change rien à l'affaire.

Pour toutes sortes de raisons et de passions, l'esprit de la période médiévale nous est devenu étranger. Cela ne doit pas nous porter à méconnaître la grandeur de l'Université en ce temps ; dans une culture de la parole parlée, et non de l'écriture imprimée, l'Université est le lieu où se rassemblent les doctes pour la détermination et la confrontation des idées, selon les liturgies précises de la *scholastique*. La scholastique, en tant que mode de connaissance propre à l'Université, affirme le primat de la recherche par la libre discussion. La période médiévale est l'âge par excellence des oppositions et des contradictions, du *sic et non*, étant bien entendu que ces oppositions se situent à l'intérieur même de l'Université, et ne cessent pas de renaître, même lorsqu'une autorité interne ou externe a été appelée à trancher le débat. C'est notre temps qui a inventé le conformisme totalitaire avec sa férocité sans partage. La grande époque du Moyen Âge ne se caractérise nullement par l'esprit d'orthodoxie politico-policière qui [22] demeure le privilège peu enviable du vingtième siècle. Un tel terrorisme, paralysant l'esprit de libre recherche, est la négation même de cette Université que le Moyen Âge a inventée. Il est vrai que l'Université médiévale est elle-même une utopie, qui ne s'est jamais accomplie parfaitement dans une réalité historique. Les fondations les plus éclatantes n'ont jamais été exemptes de défauts, libres de menaces surgissant du dehors ou du dedans ; elles ont souffert des faiblesses trop humaines de ceux qui les animaient. Néanmoins l'institution universitaire occupe dans la chrétienté d'Occident une position centrale, qu'elle ne retrouvera jamais. Elle élabore la doctrine ; elle définit les significa-

tions maîtresses de la culture ; elle est la pensée de la pensée, la forme des formes. Sans le réseau des places fortes de l'intelligence, sans la chaîne de ces Montagnes Magiques où s'assemblent les fervents de la connaissance, jamais ne se serait constituée cette Europe des esprits qui demeure, malgré tous les démentis, l'une des meilleures espérances d'aujourd'hui.

PRIMAUTÉ DE PARIS

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette géographie spirituelle de l'Occident, Paris occupe au XIII^e siècle un emplacement privilégié. L'Université de Paris est reconnue comme le centre intellectuel de la chrétienté, consacré par l'enseignement des plus grands maîtres, Albert le Grand, Bonaventure, Thomas d'Aquin. Selon un dicton médiéval, l'Italie a le Pape, et le pouvoir ecclésiastique (*sacerdotium*), l'Allemagne a l'Empereur, le pouvoir politique (*imperium*), Paris, pour sa part, a le pouvoir intellectuel (*studium*). Cette primauté parisienne est liée au fait que la Montagne Sainte-Geneviève a été spécialement destinée par la papauté à l'enseignement de la théologie, science sacrée et reine des autres disciplines. Capitale incontestée de la théologie, Paris est la Ville Lumière, la capitale de la [23] Connaissance dans sa totalité. Et, par exemple, l'enseignement d'un Thomas d'Aquin à Paris n'est pas le résultat d'un accident de l'histoire. « Saint-Thomas hors Paris, écrit le P. Chenu, est inconcevable spirituellement et institutionnellement ² » ; Paris ne se conçoit pas sans saint Thomas, ni saint Thomas sans Paris.

La gloire parisienne du XIII^e siècle éclate en multiples célébrations. Une tradition ancienne, pour consacrer la précellence parisienne, s'appuie sur la théorie du transfert des études (*translatio studii*), qui aurait accompagné le passage du paganisme au christianisme. Le centre des études, d'abord situé à Athènes, aurait été transporté à Rome, au temps de l'Empire romain, et de là à Paris, lorsque Charlemagne reconstitue l'Empire en Occident. Cette généalogie mythique souligne en tout cas l'éminente dignité des écoles parisiennes, qui s'impo-

² M. D. CHENU, *Introduction à l'Étude de Saint-Thomas d'Aquin*, Vrin, 1950, p. 22.

se alors à la chrétienté entière. En 1255, la bulle *Quasi lignum vitae* affirme : « La science des écoles de Paris est dans l'Église comme l'arbre de vie dans le Paradis terrestre ou comme une lampe qui éclaire le temple de l'âme... C'est à Paris que la race humaine, défigurée par le péché originel et aveuglée par l'ignorance, retrouve sa faculté de vision et sa beauté, grâce à la connaissance de la vraie lumière diffusée par la science divine. » Selon un autre texte célèbre, un sermon d'Éudes de Châteauroux, qui reprend certaines formules pontificales : « Votre Cité est le moulin dans lequel tout le froment de Dieu est moulu pour la nourriture du monde tout entier ; il est moulu, dis-je, par les leçons et les discussions des maîtres. Votre cité est le four et la cuisine dans lesquels le pain du monde tout entier est cuit, et la nourriture de ce monde préparée ³... »

[24]

Même si l'on fait la part de la rhétorique officielle, ces textes soulignent suffisamment la situation privilégiée de l'Université parisienne, en ce XIII^e siècle qui est le plus grand moment de son histoire. La Faculté de théologie jouit d'une autorité doctrinale supérieure ; elle est prise comme arbitre dans les conflits théoriques. En 1331 encore, elle condamne purement et simplement une erreur du pape Jean XXII en matière de théologie ; elle conserve jusqu'au Concile de Trente un droit de préséance dans les assemblées de l'Église. Bon nombre de grandes universités européennes sont d'ailleurs fondées sur le modèle et avec la collaboration de celle de Paris.

DÉCADENCE DE L'UNIVERSITÉ MÉDIÉVALE

[Retour à la table des matières](#)

Mais la grande époque parisienne, qui affirme sa plus haute expression doctrinale dans l'épanouissement de la synthèse thomiste, tire bientôt à sa fin. Dès le XIV^e siècle, la primauté de Paris se trouve contestée. Dans l'ordre de la pensée, le renouveau nominaliste trouve à

³ Cité par le chanoine GLORIEUX : *la Faculté de Théologie de Paris au XIII^e siècle* ; dans : *Aspects de l'Université de Paris*, A. Michel, 1949, p. 34.

Oxford son principal foyer de rayonnement. Les vicissitudes de la politique ecclésiastique et civile sont défavorables. Sans doute, l'installation de la papauté à Avignon, et l'élection de papes français, sera d'abord propice à l'influence parisienne. Mais le grand schisme d'Occident (1378-1417) divise scandaleusement la chrétienté ; grâce à Gerson et à Pierre d'Ailly, qui œuvrent pour le rétablissement de l'unité, l'Université de Paris jouera, pour la dernière fois sans doute, un rôle de premier plan dans la vie de l'Église.

Dès ce moment, d'ailleurs, les temps sont révolus ; l'institution parisienne se trouve en pleine décadence. Le XIV^e siècle est pour la France un siècle d'épreuves ; en dépit de son autonomie théorique, l'Université de Paris subit le contre-coup des remous qui agitent la réalité française. L'exterritorialité apparaît désormais comme [25] une fiction ; l'Université ne peut rester neutre dans les discussions entre souverains temporels, ni dans la lutte acharnée qui oppose les prétendants à la domination ecclésiastique. Il faut prendre parti ; et le meilleur parti, dans la mesure même où c'est un parti, n'est pas bon. Or la Sorbonne, en laquelle s'incarne désormais la faculté de théologie, elle-même la plus haute expression de l'Université, ne choisit pas toujours le meilleur parti, ni le plus sage. D'où son inexorable déchéance.

La guerre de Cent Ans commence en 1338 ; la misère, l'occupation, l'insécurité, l'instabilité vont pour longtemps régner sur des contrées dévastées ; de 1346 à 1348, la grande Peste Noire s'acharne plus particulièrement sur les villes, et sur les communautés, suscitant ainsi des pertes irréparables de substance humaine. D'autre part, la guerre avec l'Angleterre entraîne le départ de la majeure partie des écoliers d'Outre-Manche. Le grand schisme de 1378 éloigne ceux des pays demeurés fidèles au pape de Rome, et qui ne reconnaissent pas le pape français d'Avignon ; c'est le cas en particulier des Allemands. Ainsi disparaît en pratique le caractère international qui consacrait la valeur de l'Université médiévale. L'Université cesse d'être une place de sûreté ; on y tient compte des appartenances particulières des maîtres et des étudiants.

Par ailleurs la communauté universitaire parisienne se trouve prisonnière de cette solidarité plus restreinte encore qui la lie à la ville de Paris. Elle suit le mouvement, dans les discordes civiles ; elle collabore avec l'occupant anglais, elle prend le parti bourguignon, dans le temps où le roi de France, dépouillé de la majeure partie de ses do-

maines, n'est que le roi de Bourges... L'Université de Paris, en 1431, assume la responsabilité du procès de Jeanne d'Arc, dont elle prépare et réalise la condamnation.

Du même coup, l'Université se prépare à subir les rigueurs du pouvoir royal, lorsqu'il sortira, triomphant enfin, des luttes interminables avec le voisin anglais. Le [26] roi, dont la souveraineté s'affermir, ne se montrera nullement disposé à garantir et à renouveler les privilèges de ce corps qui a fait cause commune avec ses pires adversaires. Les privilèges et bénéfiques, les fonctions civiles et administratives de l'Université sont ainsi remis en question : la communauté, jadis soumise à la seule souveraineté du Saint-Siège, se trouve maintenant dépendante du contrôle de plus en plus étroit du Parlement. De nombreuses fondations d'Universités nouvelles, en province et à l'étranger, vont d'ailleurs restreindre encore l'importance territoriale du recrutement. Pour ne parler que du domaine géographique de la France actuelle, cette période voit se créer des Universités à Bordeaux, Aix, Poitiers, Besançon, Dôle, Caen, Grenoble, Valence, Cahors...

Le phénomène est général. Il consacre la politisation, ou plutôt la nationalisation de l'Université, qui cesse d'être un organe de la Chrétienté entière pour devenir une institution indispensable à la bonne administration des États. A l'origine, l'Université relève de l'autorité ecclésiastique beaucoup plutôt que du pouvoir civil ; elle s'affirme comme l'Église enseignante, tous ses membres sont des clercs. Dans le Moyen Âge finissant, le rêve de la suprématie pontificale s'efface ; la contestation séculaire entre le pape et l'empereur s'achève sans que le pouvoir religieux ait pu faire prévaloir son exigence. Les États modernes, de mieux en mieux organisés et administrés, naissent en diverses parties de l'Europe. Des figures comme celles de Frédéric II de Hohenstaufen, ou celle de Philippe le Bel, annoncent avec une certaine avance l'indépendance croissante et la laïcisation du pouvoir politique.

Ce nouveau pouvoir doit s'affirmer non seulement en face des prétentions pontificales, mais encore contre les exigences centrifuges du système féodal, qui émiette et disperse la souveraineté. La tâche du chef d'État est donc celle de regroupement et de centralisation ; ce qui nécessite l'invention de nouvelles structures administratives [27] et juridiques. Le roi doit s'entourer d'un personnel compétent, de plus en plus nombreux, qui partage ses vues » et les mette en application. Au

sage conseiller ecclésiastique de jadis se substitue le personnage du fonctionnaire, serviteur de l'État, dont il incarne la volonté de puissance envers et contre toutes les oppositions. L'une des fonctions de l'Université nationale sera dorénavant de préparer à leur tâche les hommes de gouvernement et d'administration, les juristes, les conseillers d'État. La faculté de droit gagne en importance ; la précellence du droit canon est contestée par l'importance croissante du droit romain et du droit civil.

Dès avant la fin de la période médiévale, l'essence même de l'Université se trouve ainsi remise en question ; elle a perdu cette prérogative qui était la sienne au XIII^e siècle ; au sein d'une réalité historique en devenir, elle a changé de statut et de fonction. Une institution qui doute de ses raisons d'être se trouve menacée du dedans, et ne peut que dépérir matériellement et moralement. Désaccordée de son temps, frappée de déchéance, l'Université de Paris fait l'objet d'une tentative de réorganisation, sous l'impulsion du cardinal légat d'Estouteville, en 1452, qui, selon d'Irsay, « tente de moderniser le mécanisme suranné des facultés ». Mais des modifications de détail ne suffisent pas ; il aurait fallu des réformes de structure. Déjà la culture tout entière est en voie de transformation. Toute modification des statuts est vouée à l'échec, parce qu'elle vient trop tard ou trop tôt. Deux nouvelles périodicités, dès lors, se préparent, qui vont avoir un retentissement considérable à l'intérieur des Universités européennes : l'humanisme, puis la Réforme.

HUMANISME ET RÉFORME DANS LES UNIVERSITÉS

[Retour à la table des matières](#)

L'humanisme n'est pas tellement la redécouverte des textes anciens, dont un certain nombre n'avaient jamais [28] été oubliés, que leur remise en honneur. Il s'agit là d'une mutation dans le regard, d'une sorte de révolution au niveau des valeurs, dont la conséquence la plus durable sera la transformation radicale de l'idéal éducatif. Dans la mesure où l'Université incarne la fonction enseignante, elle va se trouver nécessairement engagée dans le débat. Sa position sera d'ailleurs diffi-

cile, car elle représente le système traditionnel, dont l'inertie naturelle s'oppose à toute novation. L'Université est donc à la fois juge et partie. Elle est la Communauté des doctes ; elle doit définir et préserver l'idéal culturel. Or le lettré du type nouveau, philologue, fervent de l'antiquité classique, ne correspond nullement au clerc médiéval, formé par la discipline d'une scolastique désormais en pleine décadence, et sous l'influence prépondérante de la théologie. Le système de la culture médiévale se trouve tout entier dans la zone d'influence de la révélation chrétienne ; la nouvelle culture est indépendante de cette révélation, ou plutôt elle présuppose une sorte de révélation naturelle de l'être humain, tel que les Anciens l'ont découvert et honoré. L'humanisme renaissant porte en soi tout au moins la menace du conflit à venir avec le théocentrisme chrétien. Les Universités, gardiennes à la fois de la saine doctrine et de l'idéal pédagogique, demeurent un temps incertaines avant de prendre parti : faut-il exclure les nouvelles disciplines, ou, pour conjurer les menaces latentes, pactiser avec elles, et leur faire accueil dans l'ancienne institution ? Il s'agit là d'une véritable mutation de la spiritualité, dont les intentions profondes et les significations s'organisent en fonction d'aspirations et d'évidences en violent contraste avec celles qui avaient prévalu dans les siècles précédents. Les philologues, qui ne sont pas nécessairement d'Église, ne se situent pas dans les anciens horizons de la foi ; ils vivent leur savoir comme une aventure, ils traitent volontiers d'« hommes obscurs » les tenants de la connaissance à l'ancienne mode. Ce débat s'affirme un [29] peu partout dans les cités universitaires ; l'inspiration de l'humanisme italien gagne irrésistiblement du terrain, symbolisée par la création de chaires de grec dans les centres de culture.

Mais la question se complique bientôt ; l'exaltation des études antiques restaurées en leur pureté ne demeure pas un pur phénomène éducatif concernant les humanités classiques. A partir de la philologie se réalise un choc en retour sur la théologie. Le latin universitaire était ensemble la langue sacrée de l'Église. Or il apparaît désormais que le latin n'est nullement la langue authentique de la révélation : le Nouveau Testament grec, l'Ancien Testament hébraïque ne sont accessibles que par le cheminement obligé de la philologie. Du même coup, une nouvelle lecture de la révélation devient indispensable ; la philologie, en tant qu'investigation du sens, ouvre la voie d'une révision des valeurs religieuses. De la critique des textes à la critique de l'interpré-

tation établie, un chemin s'ouvre tout naturellement à l'intelligence humaine, qui découvre en soi le fondement d'une autorité déliée des observances traditionnelles. L'esprit, redevenu conscient de lui-même, s'oppose à la lettre ; ou plutôt, l'esprit redécouvre la lettre, et la reprend à son compte ; car la lettre, incarnation de l'esprit, ne retrouve sa force que dans la vie de l'esprit, affranchi de toute aliénation et redevenu maître de ses destinées.

Les Universités européennes, déjà affaiblies par l'affirmation des États nationaux, vont se trouver au centre même du violent débat où les implications de l'humanisme et de la Réforme entraînent la conscience occidentale. L'enseignement des lettres humaines finit par triompher des sérieuses résistances qu'il rencontre d'abord, et qu'attestent par exemple, à Cambridge, les luttes homériques entre les novateurs, désignés comme « Grecs », et leurs adversaires qui, pour les besoins de la cause, se disent « Troyens ». L'Université de Paris elle-même se résigne [30] à admettre l'esprit du temps : un enseignement de grec y est créé en 1466 ; et, peu après, en 1470, c'est dans l'enceinte même de l'Université que sont installées les premières presses d'imprimerie parisiennes.

Mais l'exigence de la Réformation religieuse, à partir de l'initiative de Luther en 1517, complique encore une situation confuse. Au début du XVI^e siècle, les humanités nouvelles semblent devoir triompher des résistances. En 1501, l'Empereur Maximilien avait créé à l'Université de Vienne un *Collegium poetarum* d'un type nouveau, où l'on enseigne la poésie, l'éloquence et les mathématiques. La magnifique Université d'Alcala, créée par le cardinal Ximenes, et inaugurée en 1508, comprend un Collège Saint-Jérôme, ou Collège trilingue. On y enseigne le grec, l'hébreu et le chaldéen et l'on y prépare une célèbre édition polyglotte de la Bible (1514-1517). En 1517, l'Université de Louvain est dotée pareillement d'un Collège trilingue ; un autre encore sera créé par Philippe II à Salamanque en 1562.

Mais cette dernière date est déjà une date extrême. Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, cet humanisme, que l'on peut placer sous l'invocation d'Érasme, va se heurter à la violente réaction suscitée dans l'Église catholique par les progrès de la Réforme. Or la Réformation, par ses origines, est étroitement liée aux Universités. Selon la tradition médiévale, celles-ci sont le lieu où la vérité se cherche et se gagne dans la contestation. La scolastique, en tant que méthode d'investiga-

tion et de preuve, n'empêchait nullement, mais encourageait plutôt, la critique des idées reçues et le libre examen. Les précurseurs de la Réforme sont des universitaires. Wycliff est un homme d'Oxford (1320-1384). Jean Hus, dont le bûcher, en 1415, illumine d'un reflet tragique le concile de Constance, a été recteur de l'Université de Prague, au sein de laquelle déjà s'affrontaient, selon les normes modernes, le nationalisme tchèque et le nationalisme germanique. Luther [31] lui-même rendra à jamais illustre la petite Université de Wittenberg. Et la première Réforme française s'incarne dans la personne de l'humaniste Jacques Lefèvre d'Étaples, qui est, dans les dernières années du XV^e siècle et au début du XVI^e, le grand nom de l'Université de Paris.

Lorsque s'affirmera décidément la rupture entre le nouvel esprit religieux et la tradition, la réaction contre la Réforme entraînera, dans les Universités demeurées fidèles au catholicisme, une attitude hostile aux études humanistes, suspectes de collusion avec l'hérésie. L'exemple de l'Université de Paris est particulièrement frappant. Du fait de son prestige passé, elle se trouve dès le début entraînée à prendre parti dans le conflit religieux. Et le parti pris d'orthodoxie qu'elle adoptera aura des conséquences néfastes ; la condamnation de la Réforme entraîne le refus de l'humanisme. Sous l'impulsion de la Sorbonne, l'Université de Paris, qui a formé ensemble Loyola et Calvin, rate la Renaissance.

Dès 1514, l'Université de Cologne a condamné l'illustre hébraïsant Reuchlin, selon lequel la tradition juive est d'un intérêt capital pour la culture et la foi chrétiennes. L'affaire est portée devant la Faculté de théologie de Paris qui, sous la pression des dominicains, et en dépit de l'opposition de Lefèvre d'Étaples, condamne à son tour Reuchlin. C'est à ce moment précis, en 1517, que Luther rompt ouvertement avec l'Église catholique. Très vite, dans sa polémique contre Rome, il fait appel à la Sorbonne, escomptant de son gallicanisme une réaction favorable. Mais le réformateur allemand, condamné à Rome en 1520, est condamné à Paris en 1521. Et la condamnation de Luther entraîne bientôt celle de l'évangélisme français de Lefèvre d'Étaples, et même la censure d'Érasme.

Le sort en est jeté. Entraînée par la Sorbonne, l'Université de Paris prend désormais position contre toute espèce de rénovation de la culture religieuse ou profane. Cette attitude systématiquement réac-

tionnaire la condamne [32] à la stérilité pour deux siècles et demi, jusqu'au jour de sa suppression par la Révolution française.

Ce faisant, d'ailleurs, l'Université de Paris se montre plus royaliste que le roi. François I^{er} est, pour sa part, favorable à la restauration des lettres humaines. Il lui est néanmoins impossible de vaincre l'obstination des universitaires. C'est pourquoi, sur le conseil de Guillaume Budé, il tente d'instituer l'humanisme en dehors de l'Université. Tel est le sens, trop souvent méconnu, de la création originale des lecteurs royaux, chargés d'enseigner librement les langues et la philologie de l'antiquité profane et sacrée (1530). L'Université avait rejeté l'humanisme ; « l'humanisme, écrit Augustin Renaudet, allait triompher sans elle, malgré elle, contre elle ⁴ ».

LE DRAME DE LA CONTRE-RÉFORME

[Retour à la table des matières](#)

Mais l'épisode parisien n'est qu'un aspect de la crise de la conscience européenne, dont les aspects religieux et politiques auront très vite des répercussions décisives dans le domaine universitaire. Des mesures d'urgence s'imposent à l'Église catholique pour stopper le raz de marée de la Réformation. Le concile de Trente (1545-1563) met au point efficacement la Contre-Réforme. Pour quatre siècles, le catholicisme va se trouver en position défensive. Les conséquences de cette attitude religieuse auront une importance incalculable dans tous les domaines. Les Universités, en particulier, vont devenir l'enjeu d'un débat qui les dépasse. L'Europe des esprits est coupée en deux ; elle se fige de part et d'autre d'une irrémédiable fracture. Dès lors le rêve d'universalité qui s'incarnait dans l'Université médiévale perd son sens. On peut relever ici un détail symbolique : les Universités médiévales sont [33] reconnues et consacrées par une bulle du pape. Désormais, en pays protestant, il ne sera plus question de s'adresser à Ro-

⁴ A. RENAUDET, *L'Humanisme et l'Enseignement de l'Université de Paris au temps de la Renaissance*, dans : *Aspects de l'Université de Paris*, A. Michel, 1949, p. 154.

me ; et les Universités nouvelles dépendront, dans leur établissement, de la seule autorité civile.

Surtout, le Concile de Trente impose, dans la sphère d'influence catholique, un raidissement doctrinal, destiné à faire pièce aux affirmations hérétiques. De là un caporalisme dogmatique, malheureusement caractéristique de la pensée religieuse moderne. Le primat de la vertu d'obéissance, le recours à tous les moyens de pression, et au besoin à la terreur inquisitoriale, entraîne une restriction et comme un flétrissement de l'activité théologique, si féconde et si diversement inventive pendant la grande époque médiévale. L'une des décisions les plus significatives du Concile à cet égard est la généralisation des séminaires diocésains, dans lesquels se formera désormais le clergé. Sans doute voulait-on ainsi remédier à l'infériorité culturelle de bien des prêtres, que la Réforme avait mise en lumière. Il existait d'ailleurs, dès avant, des séminaires ; le premier d'entre eux aurait été créé à Florence en 1436. Mais désormais tous les clercs seront formés en vase clos, sous le contrôle direct et total de l'autorité hiérarchique. Du même coup, les Facultés de théologie, dont l'enseignement était plus ouvert et plus libre, perdent le meilleur de leur sens, en même temps qu'une partie de leur clientèle ⁵.

LE RÔLE DES JÉSUITES

[Retour à la table des matières](#)

Le fer de lance de la reconquête catholique sera la Compagnie de Jésus, qui s'organise entre 1534 et 1539. [34] Le premier Collège est fondé par les jésuites en 1544, et les *Exercices Spirituels* d'Ignace de Loyola reçoivent en 1548 l'approbation du pape Paul III. En 1586 paraîtra la première édition de la *Ratio studiorum*, qui définit les pro-

⁵ Cf. (D'IRSAY, *Histoire des Universités françaises et étrangères*, t. II, p. 132, à propos du déclin des facultés de théologie au XVIII^e siècle : « Quant aux facultés de théologie, on pensait à les supprimer, en présence des séminaires tridentins qui les rendirent en partie inutiles. » La Troisième République, en supprimant ces facultés, ne fera que sanctionner un état de fait vieux de trois siècles.

grammes d'éducation dans les collèges de la Compagnie, de plus en plus nombreux dans le monde soumis à Rome.

Le succès rapide et complet de la Compagnie de Jésus se comprend en fonction de la situation critique où se trouvait le catholicisme. Les réformés avaient, suivant un mot célèbre, « démonachisé » le christianisme, et créé une nouvelle espèce de piété active, un ascétisme dans le monde. Il semble que les Jésuites aient voulu mettre au point une sorte de contrepartie catholique de l'efficacité puritaine, comme en témoigne leur mot d'ordre : *in actione contemplativus*. Or, pour la défense du catholicisme et pour la contre-attaque contre l'hérésie, le domaine pédagogique représente une position privilégiée. Les succès initiaux des réformés ayant été dus à l'état de moindre résistance intellectuelle et spirituelle où se trouvait la chrétienté romaine, il faut opérer un grand remembrement de l'espace mental, former des esprits solides et sûrs, selon des voies nouvelles.

Les *Exercices Spirituels* d'Ignace de Loyola donnent les grandes lignes de la méthodologie à employer ; ils définissent une véritable technique du spirituel, centrée sur l'éducation systématique de la volonté. Ce petit manuel pour la confirmation et consolidation des âmes est d'un esprit étonnamment moderne ; il semble que déjà s'y fasse sentir l'inspiration du rationalisme mécaniste qui triomphera en début du siècle suivant. Ce discours de la méthode dans la vie religieuse sera la règle commune pour la direction des esprits et des cœurs, partout où la Compagnie sera maîtresse de faire prévaloir sa discipline.

Or, favorisé par l'appui du Saint-Siège, le succès des Jésuites va être considérable dès le début. Un peu partout, [35] ils vont se voir confier par les hiérarchies ecclésiastiques et politiques la gestion du domaine culturel. Par privilège spécial, chaque collège est reconnu comme l'équivalent d'un *studium générale* au sens traditionnel du terme ; et le Général peut accorder aux instituts le droit d'examen et de collation des grades. Beaucoup d'Universités, anciennes ou nouvelles, vont ainsi se trouver sous le contrôle direct ou indirect de la Compagnie, à l'exception des facultés de droit et de médecine, domaines techniques qui peuvent être abandonnés aux techniciens. C'est ainsi qu'en 1582 est inaugurée l'Université de Wurtzbourg, « principale fondation intégrale de la Contre-Réforme », au dire de d'Irsay, ce qui signifie entre autres, « l'introduction de la profession de foi pour les professeurs, et l'agrégation à l'Université de libraires surveillés. Le

programme des cours de théologie et de philosophie s'adapta aux exigences de la *ratio studiorum* des Jésuites, la plupart des professeurs étant membres de la Compagnie ; ils dirigèrent également le séminaire, institué selon les préceptes du Concile. Aristote occupait la place prépondérante dans les études philosophiques, tandis que les cours de la faculté de théologie comportaient l'étude approfondie de Saint-Thomas, une casuistique de théologie morale — innovation introduite par les théologiens jésuites — et l'étude de l'hébreu et de l'exégèse selon Bellarmin »⁶. Le nom du saint Jésuite Pierre Canisius demeure attaché à la reconquête universitaire, un peu comme celui de Melancthon dans le domaine luthérien. Presque toutes les Universités germaniques, sauf Fribourg-en-Brisgau et Salzbourg, en terre catholique, passent sous la direction de la Compagnie ; son influence est immense en Amérique latine et dans les pays de mission. Le réseau serré [36] des collèges couvre l'ensemble de la chrétienté romaine. La face du monde intellectuel va s'en trouver changée. On sait en effet que l'esprit de la Compagnie est celui d'une discipline militaire, exaltée par Ignace de Loyola en des formules célèbres. Cet ancien officier a mis la vertu d'obéissance au service de l'Église. Pour conjurer la menace du doute et de l'hérésie, le principe d'autorité s'impose dans les établissements d'enseignement comme ailleurs : autorité hiérarchique du Général sur l'ensemble, autorité des supérieurs sur les subordonnés, autorité magistrale des professeurs sur leurs élèves. Les débats passionnés, les controverses de la période médiévale sont désormais impossibles, et l'idée même de l'Université comme libre communauté des enseignants et des enseignés disparaît comme un vestige périmé.

D'autre part, la culture se trouve mobilisée au profit d'intérêts supérieurs, dans l'ensemble d'un système dont les intéressés n'ont pas à juger. Une sorte de pragmatisme prévaut désormais dans la formation des intelligences et des sensibilités. L'idée de libre recherche devient suspecte, dans le contexte global de l'intégrisme, en fonction duquel s'ordonnent de toute nécessité les valeurs morales, esthétiques et intellectuelles. Le conformisme, l'esprit d'orthodoxie deviennent des éléments prédominants du comportement spirituel. De là une sorte de

⁶ STEPHEN d'IRSAY, *Histoire des Universités françaises et étrangères*, Picard, 1933, t. I, pp. 348-349. Il faut noter que d'Irsay ne cache pas ses sympathies catholiques.

tassement général, une diminution capitale de la culture, où l'élément universitaire perd le rôle prédominant qu'il avait eu jusqu'alors.

La contre partie positive de l'entreprise jésuite se trouve sans doute dans le développement de la fonction *secondaire* des Collèges, qui prennent la place de l'ancienne Faculté des Arts, la faculté « inférieure », chargée de fournir aux jeunes gens un certain niveau de culture générale. Établis un peu partout, par centaines, en dehors même des lieux universitaires traditionnels, les collèges de la Compagnie représentent la première tentative d'ensemble [37] pour organiser un enseignement secondaire de formation, ouvert aux enfants de la noblesse et de la bourgeoisie, même s'ils ne se destinent pas à suivre ensuite l'enseignement des facultés supérieures. Des initiatives isolées précèdent et accompagnent l'expansion des collèges jésuites, mais ceux-ci représentent en fait un phénomène de masse, de caractère international, et dont le succès est tel qu'il s'affirme même, en dépit de la différence de religion, dans certaines zones acquises à la Réforme. L'uniformité de la règle et des programmes, la planification systématique de la vie scolaire, la qualité des maîtres formés dans le même moule et interchangeables d'un établissement à un autre, constituent des éléments de modernité, qui sont autant de facteurs de réussite.

Mais cette réussite même hâte le dépérissement de l'ancienne Université. L'organisation du domaine secondaire, inspirée par le souci de restaurer l'Église, aura pour effet de séparer l'enseignement supérieur des enseignements qui le précèdent. La Faculté des Arts perd ainsi la majeure partie de sa clientèle et se voit menacée de disparition pure et simple. Au niveau même de la haute culture, on peut se demander si une Université jésuite n'est pas une contradiction dans les termes. Dans son essence, l'Université est une fin en soi ; elle ne se conçoit pas en dehors de la liberté d'enseignement, de la libre recherche, aussi bien pour les maîtres que pour les étudiants. Au contraire, l'enseignement jésuite est un moyen en vue d'une fin de caractère ecclésiastique. Il s'agit de prendre en mains, de contrôler les institutions et les hommes selon des consignes venues d'en haut ; l'absence de toute possibilité de critique, l'obéissance passive accroissent l'efficacité du système. On peut se demander si le remède n'était pas pire que le mal et si, même en pays catholique, l'entreprise jésuite n'a pas, pour beaucoup, détruit ce qu'elle prétendait sauver.

On doit constater le fait indéniable que, dans la chrétienté [38] romaine, les anciennes Universités, pour autant qu'elles n'avaient pas été purement et simplement colonisées par la Compagnie, entamèrent bientôt une lutte passionnée et stérile contre les Jésuites. Cette lutte pour la vie intellectuelle absorba désormais une grande partie des énergies, sans profit pour personne, et ne fit que précipiter la déchéance des institutions.

DÉCHÉANCE DE PARIS

[Retour à la table des matières](#)

Le destin de l'Université de Paris est ici exemplaire. Une figure illustre tragiquement la période des guerres de religion et des troubles civils qui l'accompagnent, celle de Pierre de la Ramée, premier grand nom de la philosophie française, précurseur de Bacon et de Descartes, qui eut une immense influence internationale et représente sans doute, en dépit de l'injuste oubli où il est tombé, le dernier sursaut des Universités françaises avant la Révolution. Ramus (1515-1572) incarne l'esprit des temps nouveaux, le procès de la scolastique agonisante et la revendication d'un système d'enseignement largement ouvert à la culture scientifique et technique ⁷.

Recteur du Collège de Presles en 1545, nommé, en 1551, lecteur d'éloquence et de philosophie au Collège royal, grâce à la faveur de Henri II, il doit sans cesse lutter contre le malheur des temps et l'hostilité de ses collègues. Il est, en 1557, membre d'une commission d'enquête pour la réforme de l'Université, et dédie en 1562, au roi Charles IX, son avertissement pour la réforme de l'Université de Paris (*Proemium reformandae Parisiensis Academiae*), où il affirme hautement la vocation universelle de l'Université et propose des mesures pour une reconversion des structures et une transformation des [39] programmes selon l'esprit des temps nouveaux. Mais Ramus, dans ses luttes, sera le plus souvent tenu en échec. Surtout, ce novateur est aussi un réformé, qui subit à plusieurs reprises persécution pour sa foi, dans les guerres inexpiables entre confessions rivales. Il connaît l'exil.

⁷ Cf. CH. WADDINGTON, *Ramus*, 1855 ; R. HOOYKAAS, *Humanisme, Science et Réforme : Pierre de la Ramée*, Leyde, Brill, 1958.

Les réformés sont exclus de l'Université, ce qui la prive définitivement d'un élément humain de haute qualité ; maîtres et étudiants protestants, français et étrangers, sont obligés de chercher refuge en des terres plus hospitalières. Ramus lui-même, poursuivi par la haine tenace d'un de ses collègues, sera livré aux tueurs de la Saint-Barthélémy. Avec lui disparaît la dernière chance des anciennes Universités françaises.

Dès 1564, d'ailleurs, l'Université, qui se battait sur tous les fronts, livrait et perdait son premier procès contre les Jésuites, qu'elle ne peut empêcher d'établir un collège à Paris ⁸. La lutte qui s'engage de ce côté devait durer des siècles, jusqu'à nos jours. Avant comme après la Révolution, l'une des principales occupations des universitaires français sera de faire face à la concurrence de la Compagnie de Jésus. Les guerres de religion, puis les troubles de la Ligue, où l'Université, une fois de plus, choisit le plus mauvais parti, la mettent en situation d'infériorité lorsque Henri IV rétablit l'autorité royale. L'Université se trouve en si piteux état qu'une réforme totale est indispensable. Préparé à partir de 1595, le nouveau régime est institué en 1600. La transformation consacre une conversion tardive à l'humanisme ; autrement dit, les Collèges de la Faculté des Arts s'alignent sur les programmes élaborés par les Jésuites. Ces derniers, plus puissants que jamais, gagnent ainsi doublement la partie.

La suite de cette histoire est sans gloire. En dépit de [40] l'intervention royale, l'Université de Paris et ses sœurs de province ne connaîtront pas sous l'Ancien Régime de véritable restauration. Elles vont se laisser accaparer par des préoccupations secondaires ; elles seront, en particulier, des places fortes de l'esprit janséniste et gallican, et mèneront obstinément le combat contre les prétentions ultramontaines de l'adversaire désormais traditionnel, la Compagnie de Jésus. On pourrait estimer, à la rigueur, que cette guerre acharnée est menée pour l'honneur de l'esprit humain. Malheureusement les vicissitudes polémiques et juridiques de cette croisade sont d'un caractère tout à fait mesquin. Et l'on ne découvre dans ces débats aucune affirmation des valeurs essentielles de la conscience, mais plutôt la défense de l'intérêt bien entendu.

⁸ Mais, en 1594, à la suite d'un attentat manqué contre Henri IV, le Parlement de Paris ordonne le bannissement des Jésuites.

ABSENCE DE L'UNIVERSITÉ DANS LA CULTURE FRANÇAISE

[Retour à la table des matières](#)

Au moment même où la culture française classique connaît un prodigieux essor, et s'impose comme un modèle à l'imitation de l'Europe, l'Université prend résolument le contre-pied de son époque. Elle ne sera plus qu'un conservatoire de dogmes et thèmes périmés, et, dans le meilleur des cas, une école de rhétorique, inférieure d'ailleurs dans ce domaine à ses concurrents jésuites. Il y a là un paradoxe qui n'a pas été assez remarqué. L'Université du XVII^e et du XVIII^e siècle est complètement absente de l'élaboration de la langue, de l'art et de la pensée, qui s'opèrent en dehors d'elle et bien souvent contre elle. Elle s'est purement et simplement désolidarisée de la floraison de cette précellence française, dont l'universalité sera reconnue jusqu'aux limites de l'humanité civilisée.

La culture française du XVII^e siècle est centrée sur la Cour. Préparée par la volonté de Richelieu, qui fonde l'Académie française, elle trouve en Louis XIV un génial [41] maître d'oeuvre, capable de rassembler, de coordonner, pour la plus grande gloire du pouvoir royal et de sa propre personne, les écrivains et les artistes exceptionnels de son temps. La réussite incomparable du souverain de Versailles ne doit absolument rien aux pédants universitaires. Le XVIII^e siècle sera encore un grand siècle français ; de nouvelles valeurs s'y affirment, elles aussi promises à un grand avenir, à une expansion mondiale. Cette nouvelle culture n'est plus centrée sur la Cour, mais sur la ville, sur les salons, les boulevards, les cafés de Paris ; elle est l'œuvre de beaux esprits et d'écrivains engagés, de publicistes, de militants. Parmi eux, personne qui soit lié à l'Université. Le seul universitaire de quelque renom est, en ce temps, le bon Rollin (1661-1741), professeur, recteur de l'Université de Paris, d'ailleurs teinté de Jansénisme. Mais Rollin n'est qu'un proviseur, et son célèbre *Traité des Études*, nourri de timidité traditionnelle, n'est qu'une compilation où se perpétuent les lieux communs fondamentaux des humanités classiques, mis au point par les pédagogues renaissants et systématisés par les Jésuites.

En fait, dans la France classique, les organes les plus vivants de la culture et de la recherche sont les Académies, créations du pouvoir royal, qui échappent à l'emprise ecclésiastique et poursuivent à peu près librement des entreprises parfois utiles. Au point de vue scientifique, en particulier, l'apport de l'Académie des Sciences, créée par Colbert en 1666, n'est nullement négligeable à bien des égards. Au contraire, l'apport de l'Université à la recherche et à l'enseignement dans ce domaine jusqu'à la Révolution est à peu près nul⁹, en dépit de la personnalité [42] très surfaite de l'abbé Nollet. Il faut souligner que les Académies sont, intellectuellement et socialement, aux antipodes de l'Université.

Ce divorce surprenant entre les professeurs et la culture vivante atteste une véritable désertion de l'Université en tant qu'élite intellectuelle. Non seulement elle ne contribue en rien à la grandeur française, mais elle semble prendre plaisir à s'inscrire en faux contre les progrès de la science et de la conscience. L'un de ces épisodes du combat retardateur mené par l'Université eut assez d'éclat pour entrer dans la littérature française, avec le *Malade Imaginaire* de Molière et certains textes de Boileau. Il s'agit de la résistance opposée par la Faculté de Médecine à la découverte de la circulation du sang, publiée en 1628 par Harvey, et fondement de la médecine rationnelle. La Faculté, animée par Riolan et Guy Patin, s'oppose absolument à l'enseignement des idées nouvelles. L'affaire fait assez de bruit pour émouvoir l'opinion publique. Le roi, conseillé par les meilleurs esprits de l'époque, prend le parti des « circulateurs » ; mais son intervention même ne parvient pas à vaincre l'entêtement des universitaires. Comme François I^{er} obligé de créer le collège royal à côté de l'Université, Louis XIV devra rétablir au Jardin du Roi, institution indépendante, une chaire d'anatomie, où le jeune chirurgien Dionis répand la science nouvelle, avec cinquante ans de retard. La Faculté de Droit de Paris,

⁹ Mon collègue M. Canivez m'a communiqué le cahier manuscrit d'un cours de physique, partie d'un cours de philosophie professé au Collège de Sorbonne en 1772 et 1773. Ce cours, entièrement rédigé et sans doute dicté en latin, se présente comme une série de thèses qui s'enchaînent selon la méthode déductive. Une des premières propositions stipule : *Vacuum est impossibile*. Rappelons que la célèbre expérience des hémisphères de Magdebourg fut réalisée en 1654. Mais la Sorbonne de 1772 maintient courageusement des positions pseudo-cartésiennes.

jusqu'à la Révolution, ne fait aucune place aux sciences politiques et administratives, qui se développent dans les Universités d'Allemagne, d'Angleterre, d'Écosse et de Suède.

Quant à la Faculté de Théologie et à la Faculté des Arts, [43] elles apportent leur contribution à la culture française en proscrivant obstinément la pensée de Descartes, et en imposant jusqu'au début du XVIII^e siècle l'enseignement de l'aristotélisme. *L'Histoire Naturelle* de Buffon est sévèrement condamnée, de même que *l'Émile* de Rousseau. Il s'en faut de peu que *l'Esprit des Lois* ne connaisse le même sort. Devant l'évidence de cette stérilité, la Convention jugera nécessaire de supprimer purement et simplement le système universitaire, qui n'était plus depuis longtemps qu'un obstacle au progrès de la connaissance. « La Révolution était sortie de la science et de la philosophie, écrit Liard ; mais ni la science, ni la philosophie n'étaient sorties des établissements publics d'enseignement. Les lettres et les sciences avaient brillé durant tout le dix-huitième siècle d'un incomparable éclat ; mais c'est en dehors des Universités qu'elles avaient jeté cet éclat ¹⁰ ». Ce jugement sévère d'un historien postérieur, on le trouve déjà chez un contemporain de grande sagacité, Condillac, qui observe, en 1775 : « De tant d'hommes qui se sont distingués depuis le renouvellement des lettres, y en a-t-il un seul qui n'ait pas été dans la nécessité de recommencer ses études sur un nouveau plan ? Si c'est hors des écoles que nous commençons à nous instruire à quoi servent-elles donc » ¹¹ ?

LES UNIVERSITÉS DANS LA ZONE D'INFLUENCE DE LA CONTRE-RÉFORME

La question se pose de savoir si la défection culturelle de l'Université est un phénomène spécifiquement français, — ou si elle peut être constatée aussi ailleurs. Un certain [44] nombre d'indices convergents permettent de penser que la Contre-Réforme, partout où elle pouvait

¹⁰ Louis LIARD, *l'Enseignement supérieur en France, 1789-1889*, t. I, Colin, 1888, p. 174.

¹¹ *Cours d'Études pour l'instruction du Prince de Parme ; VI : Cours d'Histoire*, in *Œuvres de Condillac*, Corpus des Philosophes français, t. II, P. U. F., 1948, p. 236.

s'exercer sans contrôle, a paralysé le développement des institutions universitaires, désormais prises en mains par le pouvoir ecclésiastique et réduites à un rôle de second plan.

PADOUE

[Retour à la table des matières](#)

Dans la sphère d'influence catholique, la dernière Université à avoir eu un rôle de premier plan dans l'histoire de la culture occidentale est celle de Padoue, dont l'influence est capitale, au XV^e et au XVI^e siècles, lorsque s'opère le passage des structures de pensée médiévales au rationalisme moderne. Padoue est la dernière citadelle de l'aristotélisme, mais la pensée padouane se situe dans la perspective de l'averroïsme, c'est-à-dire qu'elle interprète les œuvres du maître dans le sens d'une sorte de positivisme, dépouillé de tout recours au surnaturel. De là la possibilité d'une réflexion sans recours à la transcendance, à l'eschatologie, et qui recherche une explication naturelle des phénomènes naturels. Telle est en particulier l'attitude de Pomponazzi (1462-1524), le plus grand des penseurs padouans, qui sera l'inspirateur de la plupart des libertins, des libres-penseurs acharnés à faire le procès des traditions métaphysiques et religieuses.

Cette atmosphère intellectuelle permet à Padoue d'être le foyer d'une activité scientifique extraordinaire, qui rayonne sur l'Europe entière, grâce aux étudiants qui viennent de partout y chercher leur formation. Copernic a été étudiant à Padoue, et Galilée y fut professeur ; les visiteurs peuvent encore y voir une très vieille chaire du haut de laquelle il aurait donné son enseignement de mathématiques et d'astronomie. Nicolas de Cues, Lefèvre d'Étaples et Giordano Bruno séjournent eux aussi à Padoue. En médecine, l'Université s'honore d'avoir eu Vésale parmi ses professeurs ; à la fin du XVI^e siècle, le jeune [45] William Harvey y vient suivre les cours du fameux Fabrice d'Acquapendente.

La gloire de Padoue ne se comprend que si l'on songe au statut particulier de la cité : dépendante de Venise elle est l'Université de la ville des doges. Or Venise a toujours gardé ses distances par rapport au Saint-Siège, et tenu en échec, autant que possible, les prétentions de

l'Inquisition. C'est cette indépendance qui a permis la brillante expansion des imprimeries vénitiennes. C'est elle aussi qui permet à l'Université de Padoue de se donner pour devise : *universa universis patavina libertas*.

APRÈS LA CONDAMNATION DE GALILÉE

[Retour à la table des matières](#)

Mais cette liberté padouane ne devait pas survivre à l'avènement du rationalisme moderne. Surtout, la recherche scientifique se trouve bloquée par le double coup d'arrêt que représentent la condamnation du système de Copernic en 1616, et celle de Galilée en 1633, par les tribunaux romains. Il s'agit là d'une véritable catastrophe pour la culture européenne : le triomphe de l'esprit d'orthodoxie, appuyé par les moyens de pression et de contrôle appropriés, voue les savants au silence et à la crainte. Les condamnations ne seront effacées, très discrètement, par le Saint-Office, qu'au début du XIX^e siècle. C'est pourquoi, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les astronomes chinois, instruits par les Jésuites, ignoreront la théorie de Copernic ¹² ! Il y aura encore en Italie des médecins, des mathématiciens, mais la théorie physique, la cosmologie demeureront longtemps un domaine interdit. Le cas le plus impressionnant est celui de l'Espagne qui, après son siècle d'or et la prodigieuse expansion de sa culture, s'endort pour des siècles d'un sommeil dogmatique, dont [46] elle ne s'éveillera, timidement, que sous le choc des guerres napoléoniennes. Comme l'observe un historien jésuite : « il est vrai que, par rapport au reste de l'Europe, l'Espagne est tombée très vite en retard dans le domaine des sciences expérimentales et positives ¹³ ». C'est là un fait de civilisation dont les causes sont multiples et diverses ; mais, parmi elles, le traditionalisme religieux joue un rôle important.

¹² Cf. A. RUPERT HALL, *The Scientific Revolution*, London, Longmans Green, second edition, 1962, p. 77.

¹³ RAMON CINAL, SJ, *La philosophie et les sciences humaines à l'époque moderne*, in : *Espagne, Cahiers d'Histoire Mondiale*, VI, 4, 1961, UNESCO, Neuchâtel, p. 859.

En 1864, Taine visite Rome, défendue par une garnison française contre les patriotes italiens. Il note : « La police, qui laisse faire tout ce qu'on veut, ne souffre pas qu'on s'occupe d'aucune des sciences qui avoisinent la religion ou la politique. Un homme qui étudie et lit beaucoup, même chez lui et portes closes, tombe sous sa surveillance. On cite à Rome un astronome et un ou deux antiquaires ; mais, en somme, les savants y sont méprisés ou inquiétés. Si quelqu'un est érudit, il le cache ou demande excuse pour sa science, la représente comme une manie. » En ce qui concerne l'Université, poursuit Taine, « j'ai compté dans l'almanach 47 chaires ; il y a 500 élèves, environ 10 élèves par chaire. Le pape vient d'autoriser un cours de géologie, qui a 4 auditeurs ; il n'y a pas de cours d'histoire profane. En revanche, les cours de théologie sont fort nombreux. Ceci montre l'esprit de l'institution ; les sciences du Moyen Âge fleurissent, les sciences modernes restent à la porte. Dans la faculté de médecine, point de clinique d'accouchement : pour tout enseignement, on y trouve des tableaux représentant les organes, et ces tableaux sont couverts d'un rideau ¹⁴ »...

Ces observations peuvent paraître tendancieuses. On est pourtant frappé, dans les pays de majorité ou d'unanimité [47] catholique, par la permanence de la revendication anticléricale, dont l'un des signes majeurs est la lutte séculaire et acharnée menée non seulement par des individus aux idées avancées, mais par les autorités universitaires et politiques, contre la Compagnie de Jésus, symbole et organe d'un certain totalitarisme ultramontain. En France, l'Université de Paris et le Parlement entament le combat dès la fin du XVI^e siècle ; mais le phénomène est général. Il est assez piquant de constater que les Jésuites n'ont dû de survivre qu'à la protection de souverains non-catholiques, Catherine II et Frédéric II. La liste des suppressions, expulsions et abolitions, prononcées contre la Compagnie par les gouvernements les plus divers et souvent renouvelées, est proprement ahurissante.

L'un des moments les plus critiques de cette guerre se situe dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. En 1759, le gouvernement portugais, dirigé par le ministre réformateur Pombal, expulse les Jésuites du royaume et de son empire. En 1767, ils sont bannis d'Espagne et des territoires administrés par elle, ainsi que de diverses régions d'Italie. Le Parlement de Paris a mis les Jésuites en accusation en 1760 ; il or-

¹⁴ TAINE, *Voyage en Italie*, t. I, 10^e édition, Hachette, 1901, p. 318-319.

donne leur suppression en 1762, et cette mesure, démasquant l'urgence des problèmes pédagogiques, dont on ne s'était guère soucié jusque-là, est l'occasion d'une crise de conscience sans précédent. Il en sortira en particulier l'institution du concours d'agrégation, pour le recrutement de professeurs, dont la première session a lieu en 1766. Finalement, sous la pression conjuguée des souverains catholiques d'Europe, le pape Clément XIV, par le bref *Dominus ac redemptor*, abolit l'ordre en 1773. Mais les Jésuites ont perdu une bataille, ils n'ont pas perdu la guerre. Ils se maintiennent en Russie, et se préparent à reconquérir, au XIX^e siècle, les positions perdues, après quoi ils les perdront de nouveau, pour les retrouver ensuite, au gré d'une chronologie dont la densité laisse rêveur l'observateur le moins prévenu.

[48]

UNIVERSITÉS CATHOLIQUES ET UNIVERSITÉS PROTESTANTES

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette bataille sans fin, les Universités, à la fois juges et parties, se trouvent placées en porte-à-faux, détournées de leur vocation par une dispute qui prolonge celle qui s'élevait entre séculiers et réguliers dans l'Université médiévale. Il s'agit là d'un fait de civilisation qui doit être examiné en dehors de tout préjugé religieux ou national. Consulté par l'impératrice Catherine II sur l'organisation des études en Russie, Diderot, dont l'extrême liberté d'esprit n'est guère contestable, prononce son jugement en termes fort nets : « lorsqu'on jette les yeux sur les progrès de l'esprit humain depuis l'invention de l'imprimerie [...], on remarque d'abord qu'après la Renaissance des lettres en Italie, la bonne culture, les meilleures écoles se sont établies dans les pays protestants, de préférence aux pays qui ont conservé la religion romaine, et qu'elles y ont fait jusqu'à ce jour les progrès les plus sensibles [...]. On peut même ajouter que les pays catholiques ont profité du reflet des lumières que les pays protestants leur ont envoyé [...]. Il est clair, pour tous ceux qui ont des yeux que, sans les Anglais, la raison et la philosophie seraient encore dans l'enfance la plus méprisable

en France ¹⁵ »... En ce qui concerne les Universités, Diderot souligne qu'elles « jouissent en Allemagne, et surtout dans les pays protestants, de grands honneurs, de grands privilèges et de grandes tés ¹⁶ ». Il recommande à son illustre correspondante de consulter, dans ce domaine, « quelques professeurs des Universités de Leipsick, de Göttingen, de Leyde, d'Oxford, d'Edimbourg, de Glasgow ¹⁷... »

[49]

Lorsque les Assemblées révolutionnaires prépareront la suppression des Universités françaises, les avis de Diderot trouveront un curieux écho dans un mémoire d'un professeur de la Faculté de théologie de Strasbourg, qui essaie de sauver son Université, dont il met en lumière le caractère exceptionnel dans l'ancienne France. Strasbourg se situe, dans un climat de tolérance, au confluent de deux langues, de deux religions, de deux cultures. « Il faut bien se garder, écrit Haffner, de confondre l'Université de Strasbourg avec la plupart de ses sœurs aînées établies dans l'intérieur de la France. Il règne entre elles une aussi grande diversité que l'est celle qui se trouve entre le catholicisme et le protestantisme, entre l'ordre hiérarchique et presbytérien [...]. Si les Universités françaises ont besoin, comme on semble le croire, d'être entièrement refondues, il n'en est pas de même de celle de Strasbourg. Ses professeurs, familiarisés avec la littérature de deux grands empires, profitant constamment des découvertes nouvelles, tenant une marche égale avec le progrès des connaissances humaines, ont su recréer sans cesse la science dont l'enseignement leur a été confié ¹⁸. »

Nul universitaire français d'une Université autre que Strasbourg n'aurait pu, à l'époque, tenir un pareil langage. Strasbourg laisse une grande liberté à ses professeurs et à ses étudiants de toute nationalité, parmi lesquels elle vient de compter le jeune Goethe et le jeune Herder. Strasbourg est l'exception, mais l'exception qui confirme la règle. Dans la plupart des pays catholiques, c'est un fait que le haut ensei-

¹⁵ DIDEROT, *Essai sur les études en Russie* (1775-1776), Œuvres, éd. Assézat, t. III, Garnier, 1875, pp. 415-416.

¹⁶ *IBID.*, p. 424.

¹⁷ *IBID.*, p. 416.

¹⁸ HAFFNER, *De l'éducation littéraire ou essai sur l'organisation d'un établissement pour les hautes sciences*, Strasbourg, 1792, pp. 328-329.

gnement ne retrouvera de la vitalité qu'au XIX^e siècle, dans le contexte politique des états nationaux. Bien souvent, comme en France, en Espagne, en Italie, en Amérique du Sud les Universités seront diversement engagées dans le conflit qui oppose à l'Église [50] des États plus ou moins laïcisés et parfois anticléricaux. Dans les pays où prévaut la Réforme, le destin des Universités sera généralement différent. La nationalisation de l'Église entraîne une diminution considérable de l'influence ecclésiastique. L'organisation romaine représente, en pays catholique, une instance supérieure dans l'ordre spirituel ; l'influence croissante de la centralisation ultra-montaine soumet les hautes études à une régulation extérieure. Au contraire, les églises réformées, animées par des hiérarchies indigènes et plus ou moins dépendantes des autorités civiles, ne peuvent constituer un danger d'oppression grave et permanent pour les Universités. La suppression des ordres religieux entraîne l'élimination de concurrents aussi traditionnels que redoutables du Corps universitaire.

La Réformation a d'ailleurs ses origines dans le renouveau des études bibliques, qui constitue un aspect majeur de l'humanisme. Elle a donc besoin de s'appuyer sur un système d'enseignement solide. Alors que la Contre-Réforme confie l'éducation des prêtres à des séminaires spécialisés, à l'abri des influences de la vie universitaire, les églises de la Réforme font confiance à la faculté de théologie, dont l'importance se trouve ainsi confirmée. Ce fait est d'une signification capitale et durable : en pays protestant, la théologie fait partie de la culture générale, au lieu de former une culture à part, fermée sur elle même, dans une réserve plus ou moins hostile. On ne peut comprendre l'équilibre interne de la culture germanique ou anglo-saxonne, jusqu'à nos jours, si l'on ne tient pas compte de ce phénomène de structure, difficilement compréhensible pour une intelligence latine.

Au total, la Réforme, dans la mesure même où elle diminuait le clergé et le cléricalisme, entraînait une laïcisation de la cléricature. Les Universités, désormais animées par des civils, vont devenir les centres nationaux de la vie culturelle et spirituelle, sans qu'aucune autre influence [51] puisse leur contester cette primauté. D'où un renouvellement de leur prestige, qui leur vaut la sollicitude intéressée des diverses autorités politiques ou municipales.

LES DÉBUTS DE LA CULTURE RÉFORMÉE

[Retour à la table des matières](#)

Ce nouvel essor des Universités en pays réformé ne peut s'affirmer qu'après une période de troubles et d'indécision. Divisant la chrétienté, la Réforme fait de l'Université, qui était naguère la chose de tous, une institution à la fois territoriale et confessionnelle, à laquelle s'appliquera désormais le principe *cujus regio ejus religio*. D'où un regroupement, parfois déchirant, des étudiants et des professeurs. D'autre part, l'échappement au contrôle de Rome pose aux Universités, autrefois légitimées par une bulle pontificale accordant à l'institution le droit de décerner des grades universellement valables, un redoutable problème constitutionnel. Dans les Allemagnes, par exemple, l'autorisation impériale remplacera celle du pape ; un peu partout, l'influence de l'autorité politique sera désormais prépondérante.

Berceau de la Réformation, directement soumise à la présence de Luther, l'Allemagne est la première à posséder, à Wittenberg, un foyer de culture d'où rayonnera à travers l'Europe du Nord la spiritualité nouvelle. Dès 1527, le prince de Hesse crée à Marbourg une nouvelle institution, qui imite la saxonne Wittenberg. Mais ce premier temps de la Réforme allemande est peu propice au développement de l'enseignement supérieur. Luther lui-même est peu favorable aux hautes études, qui ne lui paraissent pas dignes d'être poursuivies pour elles-mêmes. La foi est à ses yeux un acte de volonté et d'abandon à Dieu beaucoup plus que d'intelligence ; la raison représente une tentation du diable et non pas un don divin. C'est pourquoi le premier « précepteur de la Germanie » sera Philippe Melanchthon (1497-1560), humaniste rallié au luthéranisme, organisateur [52] inlassable d'établissements nouveaux, maître des professeurs, rédacteur de manuels en tous genres, qui s'efforcent, sans grande originalité, d'adapter les enseignements traditionnels aux normes de la spiritualité récente. Jusqu'à la fin du XVII^e siècle, la culture allemande, d'ailleurs terriblement éprouvée par les discordes et les guerres, demeurera dans un état de torpeur

néo-scolastique, dont elle ne sortira qu'avec l'apparition de Leibniz et la création, en 1694, de l'Université de Halle.

Il faut signaler néanmoins l'initiative du grand humaniste Jean Sturm, qui fonde en 1538 le Gymnase de Strasbourg, embryon de la future Université. Sturm est l'inventeur d'une pédagogie originale et d'un système d'enseignement auquel la *Ratio studiorum* des Jésuites empruntera bon nombre de ses aspects les plus nouveaux. Calvin, qui a enseigné à Strasbourg sous la direction de Sturm, fonde en 1559 une Université à Genève, centre d'humanités, mais aussi foyer doctrinal d'une grande importance. L'ancienne Université de Bâle, passée à la Réforme et illustrée par la présence d'Érasme, de Paracelse, de Ramus, contribue largement à l'affirmation de la culture moderne, au service de laquelle ses imprimeurs consacrent un inlassable dévouement.

L'ESSOR BRITANNIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Mais ce sont les intellectuels et les universitaires anglais qui ont le plus puissamment contribué à la mutation décisive d'où sortiront la pensée et la science modernes. A cet égard, on doit reconnaître que le XVII^e siècle est, pour la culture européenne, un siècle anglais, en dépit des troubles et des révolutions qui accablent le pays. Le *De Magnete* de Gilbert en 1600, le *Novum Organon* de Francis Bacon en 1620, l'*Exercitatio de molu cordis* de Harvey (1628) ouvrent une période prestigieuse dont le couronnement sera la publication par Newton, en 1687, [53] de ses *Philosophiae naturalis principia mathematica*. Le XVIII^e siècle européen sera dominé par la « philosophie expérimentale », née au XVII^e siècle en Angleterre, et dont Locke et Hume seront les théoriciens dans le domaine de la philosophie.

Or les Universités anglaises, si elles ne sont pas les emplacements exclusifs de la nouvelle culture, sont étroitement associées à sa formation et à son développement. A peu près tous les grands noms de la pensée, de la science et de la politique ont fait leurs études à Cambridge ou à Oxford ; beaucoup d'hommes éminents y ont enseigné, ou, s'ils n'enseignaient pas, y ont résidé en liaison avec la communauté

universitaire, comme le grand Robert Boyle à Oxford. La dissociation n'est pas sensible entre la nation, le mouvement des idées et les Universités ; celles-ci ne sont nullement des ghettos théologico-scolastiques, mais bien des foyers de l'intelligence en formation. D'autre part, la rupture avec Rome, les démêlés entre catholiques et anglicans, puis les vicissitudes internes de la Réforme pendant les révolutions d'Angleterre, ont pu mettre en cause directement les Universités, qui jouent, à diverses reprises, un rôle actif dans tel ou tel des camps en présence. Mais, en dépit de certaines vicissitudes tragiques, tout se passe comme si une certaine continuité avait pu être maintenue, sans rupture complète, comme ce fut le cas en Allemagne. Le très précieux privilège des Universités anglaises est ainsi d'avoir pu préserver l'essentiel du patrimoine médiéval, qui partout ailleurs s'est perdu sous l'effet soit de la Réforme, soit de la Contre-Réforme. Il y a là un caractère unique d'authenticité, jusqu'à nos jours, dont l'importance ne peut être surestimée.

Le plus surprenant est que, en dépit de cette fidélité traditionnelle et peut-être à cause de cette fidélité, les universitaires anglais ont su affronter résolument les évidences de la civilisation moderne. Francis Bacon (1561-1626), étudiant de Trinity Collège à Cambridge, de [54] formation puritaine, professeur de droit, homme politique, homme de science, curieux homme, et complexe, incarne mieux que tout autre le nouveau rapport au monde, l'exigence d'une science opérative, pour la conquête et la transformation des mondes ouverts désormais à l'activité de l'Occident. Après lui, et sous son inspiration, un nouveau type de connaissance, préoccupé d'utilité et d'efficacité plutôt que de spéculation, va se développer.

Les tendances nouvelles s'affirmeront d'abord autour de Gresham Collège, fondation originale, dès 1598, à Londres, due à la générosité d'un financier qui destine sa fortune à une institution chargée d'enseigner non seulement les disciplines traditionnelles, mais la mathématique et l'astronomie nouvelles. Gresham Collège, associé dès sa constitution aux Universités de Cambridge et d'Oxford, sera un centre intellectuel qui regroupera dès 1644 les membres d'un Collège Philosophique, d'où naîtra bientôt la *Société Royale pour le progrès des connaissances naturelles*, qui reçoit en 1662 sa charte du roi Charles II. Le nom même et le programme de cette société savante indiquent clairement ses références baconiennes. Elle regroupe aussitôt, pour une en-

treprise commune, les esprits les plus originaux de l'époque : certains d'entre eux sont des hommes du monde, d'autres des dignitaires des grandes Universités. Il ne peut donc y avoir de conflit entre les épicentres de l'enseignement traditionnel et la nouvelle institution. Dès 1667, l'évêque anglican Sprat, premier historiographe de la Société Royale, insiste sur le fait que « les expériences ne sont point dangereuses aux Universités ».

Le nouveau type de savoir qui apparaît ici se distingue essentiellement du savoir traditionnel, d'obédience philologique, et dont les exercices fondamentaux sont la discussion et le commentaire. La science nouvelle est cette science opérative que réclamait Bacon : elle se préoccupe de physique expérimentale, dans la tradition galiléenne, [55] de mathématiques, d'astronomie, de chimie avec Boyle, d'histoire naturelle avec John Ray et Tyson, de médecine avec Sydenham et même, avec William Petty, d'arithmétique politique, c'est-à-dire de démographie avant la lettre et d'économie politique. Les préoccupations utilitaires jouent un rôle important dans ces recherches très diverses : il s'agit de répondre aux questions concernant la navigation, l'industrie naissante, le commerce, l'art militaire, au moment où la puissance anglaise commence à prendre son essor.

La culture britannique est donc étroitement associée au renouvellement général des valeurs, caractéristique de la révolution mécaniste, dont procède le rationalisme moderne. Les animateurs de cette prise de conscience, à la fois savants, lettrés et théologiens correspondent à un type nouveau de l'homme de pensée. Robert Boyle (1627-1691), l'un d'entre eux, qui a composé dès 1663 son essai sur *L'Utilité de la philosophie expérimentale*, définit l'idéal commun dans un écrit intitulé : *The Christian virtuoso* (1690). Aux yeux de cette élite soucieuse de dignité et de rigueur morale, la recherche scientifique s'inscrit au nombre des vertus. Et l'empirisme rationnel et expérimental fait cause commune avec la fidélité chrétienne. Hommes du juste milieu, animés d'une égale défiance à l'égard des athées libertins et des enthousiastes mystiques et irrationalistes, les *virtuosi* suivent une voie moyenne qui évite à l'intelligence anglaise les conflits inexpiables qui vont mobiliser l'opinion française au XVIII^e siècle.

Le désastreux divorce du savoir et de la foi ne paraît inéluctable que dans le cas d'une foi intégriste, figée dans un littéralisme monolithique, et d'une science agressive et bornée. Bon nombre des anima-

teurs de l'intelligence anglaise sont d'honnêtes clergymen, qui ne croient nullement trahir la cause de Dieu en contribuant à l'augmentation du savoir humain. Le progrès de la connaissance leur semble au contraire une contribution à l'apologétique, [56] et cette inspiration se prolongera dans le grand mouvement de la physico-téléologie, au XVIII^e siècle, qui joue un rôle essentiel dans la culture européenne, de Leibniz à Kant et même au-delà. On a souvent souligné l'importance, au sein de ce mouvement de pensée, des influences puritaines : dans la perspective d'une laïcisation de la foi, la science apparaît comme une forme de piété, comme une manière de contribuer à mettre en lumière la gloire de Dieu ¹⁹.

À la fin du XVII^e siècle, la Société Royale semble, dans la culture anglaise, un élément plus dynamique et novateur que les Universités. Mais il n'y a pas conflit entre les diverses institutions, ou ignorance mutuelle, comme il arrive en France, où l'Académie des Sciences est absolument étrangère à l'Université. En Angleterre, les mêmes hommes, et leurs amis, qui contribuent aux recherches de la Société Royale, enseignent à Cambridge et à Oxford. Le symbole de cette coexistence pacifique entre le progrès et la tradition, entre la science et la foi, serait ici le grand Isaac Newton, l'un des *virtuosi*, *fellow* de Trinity Collège à Cambridge, où il est professeur de mathématiques, Président de la Société Royale, savant de génie et croyant convaincu, dans la vie duquel les méditations religieuses tiennent autant de place que les spéculations scientifiques.

Les historiens britanniques estiment d'ordinaire que le XVIII^e siècle est, pour leurs Universités, une période peu brillante. Elles ont tendance à se replier sur elles-mêmes, et à jouir du paisible confort de leurs privilèges. Tout est relatif, car cette perte de vitalité n'a rien de commun avec le néant dans lequel échouent les Universités françaises contemporaines. Cambridge, qui bénéficie à la fois de la gloire de Newton et de la faveur royale, développe activement les études scientifiques, domaine dans lequel elle [57] conservera jusqu'à nos jours la priorité. Oxford même, en dépit de cette léthargie dans laquelle on l'accuse d'avoir sombré, développe les enseignements historiques et

¹⁹ Cf. entre autres RICHARD S. WESTFALL, *Science and Religion in 17th century England*, New Haven, Yale University Press, 1958 ; R. K. MERTON, *Science, Technology and Society in 17th Century England*, Osiris, IV, 1938.

juridiques ; le docteur Johnson y élabore son fameux *Dictionnaire*. La seconde moitié du XVIII^e siècle verra l'essor des Universités d'Écosse, en particulier Glasgow et Edimbourg, qui apporteront une contribution originale à la formation de la pensée moderne. L'influence de l'écossois Hume, l'un des premiers à affirmer la possibilité et la nécessité d'une « science de l'homme », sur le modèle de la réussite newtonienne, s'exerce sur ces universitaires presbytériens qui tentent de constituer une sorte de méthode expérimentale d'investigation des faits mentaux. De là un empirisme spiritualiste original, dont les conséquences se développent sur le terrain de la morale et de l'économie politique. Hutcheson, Adam Smith, Reid, Ferguson, Dugald Stewart sont les honorables représentants de ce courant de pensée, qui, par la personne interposée de Victor Cousin, inspirera la formation du spiritualisme universitaire français.

LA HOLLANDE : LEYDE

[Retour à la table des matières](#)

Si l'Angleterre est le lieu d'origine du rationalisme moderne et de l'empirisme expérimental, les Universités du continent apportent une contribution importante à l'affirmation et à la diffusion de cette pensée. Une place d'honneur revient ici à la Hollande, à partir du moment où les Provinces Unies, grâce à leur vaillance obstinée, parviennent à se libérer de l'emprise espagnole. L'Université de Leyde est le symbole et la consécration de ce nouveau vouloir-vivre. Elle a été fondée en 1574 par Guillaume le Taciturne, pour récompenser la ville de sa résistance héroïque pendant la difficile période de la guerre. Les territoires calvinistes, désormais indépendants, ont besoin d'un centre d'études distinct de l'Université catholique de Louvain.

[58]

Favorisée par les États Généraux et la municipalité, l'Université de Leyde présente le caractère moderne d'une institution nationale, mais dans un pays libéral. La nouvelle théologie y trouve naturellement sa place, en même temps que la philologie, illustrée, à la fin du XVI^e siècle, par les noms prestigieux de Juste Lipse et de Jules César Scaliger. Mais les sciences mathématiques, l'astronomie, les langues vivantes,

l'orientalisme, l'histoire et la géographie, la médecine y occupent rapidement une place de choix. L'influence du grand juriste Grotius, dont la famille est étroitement liée à l'Université, contribue à la sécularisation du droit, et à l'affirmation du nouveau droit des gens, dont l'influence sera considérable dans une Europe vouée au pluralisme religieux, et désormais en quête de nouveaux principes pour assurer entre les nations la coexistence pacifique.

D'autre part, la Hollande, terre d'accueil pour Descartes, sera la première à s'ouvrir à l'influence cartésienne, en dépit de certaines résistances, dont divers épisodes défraieront la chronique des Universités d'Utrecht et de Leyde. Le rationalisme mécaniste finit par s'imposer dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Cet état d'esprit permettra aux savants néerlandais, citoyens d'un pays que ses activités maritimes et commerciales tournent naturellement vers l'Angleterre, d'être les introducteurs de la science newtonienne sur le continent européen. Dès les premières années du XVIII^e siècle, 'sGravesande, puis Musschenbroek, professeurs à Leyde, sont les théoriciens de la physique expérimentale qui, après avoir été la gloire propre de l'âge d'or hollandais, se substituera définitivement à la physique traditionnelle. Mais le nom de Boerhaave éclipse ici tous les autres. Boerhaave, un des plus grands médecins de tous les temps, enseigne à Leyde depuis le début du siècle ; il y mourra en 1738, auréolé d'une gloire universelle. Il est ensemble physicien, théoricien de la nouvelle physique ; il enseigne la botanique, [59] la chimie ; mais il règne sur la Faculté de Médecine, et sur des services hospitaliers constamment élargis. Sa doctrine médicale, à la fois empirique et rationnelle, fait de lui le créateur de la clinique moderne.

L'ALLEMAGNE

[Retour à la table des matières](#)

La grande période de Leyde s'achève vers 1740. Dès ce moment, l'essor des Universités allemandes a commencé, essor jalonné par trois créations : Halle (1694), Göttingen (1734) et enfin Berlin, en 1810. La culture allemande s'était annoncée par le sursaut de Luther et l'affirmation de quelques grands artistes ; elle s'était ensuite endormie

dans le sommeil dogmatique d'un nouveau conformisme. A la fin du XVII^e siècle, elle s'éveille enfin ; d'abord fascinée par les influences étrangères, elle prend conscience d'elle-même dans le génie de Leibniz, et se prépare à jouer bientôt un rôle de premier plan. L'apport allemand dans le domaine de l'enseignement supérieur sera décisif, dans la mesure où il annonce l'avènement d'un nouvel esprit universitaire : renouvellement des méthodes de travail et des domaines traditionnels de l'enseignement, en particulier en ce qui concerne la philologie, l'histoire, les sciences administratives et politiques. Le type moderne du professeur et de l'étudiant commence à se dessiner, pour les besoins d'une culture de plus en plus laïcisée, et qui revêt de plus en plus l'apparence d'un service public.

HALLE (1694)

[Retour à la table des matières](#)

L'Université de Halle, fondée par le premier roi de Prusse Frédéric I^{er}, est en effet, au dire de Paulsen, « la première Université vraiment moderne ». Aux origines de cette création originale, diverses influences se font sentir : celle du Grand Électeur, Frédéric Guillaume, mort en [60] 1688, mais aussi des influences leibniziennes, et le contrecoup de l'apport des réfugiés français, victimes de la Révocation de l'édit de Nantes. Mais l'inspiration prédominante est celle du *piétisme*, incarnée par Spener et Francke. Il s'agit là non pas d'un mysticisme exalté, mais d'une sorte de mouvement de réveil, qui se propose de restituer sa vitalité au luthéranisme officiel, quelque peu sclérosé par ses privilèges de religion d'État. Le piétisme insiste sur la nécessité d'une religion personnelle et vécue, dans l'exigence d'une conversion sans cesse renouvelée à l'obéissance chrétienne. Ce désir de fidélité profonde aura de longs retentissements dans la culture germanique, puisqu'il s'exprimera par la suite encore, aux origines de la pensée de Kant, de la poésie de Novalis et de l'œuvre de Kierkegaard.

La Faculté de théologie, sous l'influence de Francke, insistera donc moins sur l'élaboration doctrinale de la religion que sur la nécessité de la réformation permanente de l'âme croyante. L'intérêt se porte vers la théologie morale, vers la formation des maîtres, et la mise en œuvre

d'un christianisme pratique et efficace, grâce auquel s'équilibrent les exigences de la piété et celles du rationalisme moderne. Francke forme dans cet esprit de grands desseins pédagogiques pour l'amélioration de l'humanité ; il crée à Halle même des écoles normales, des écoles d'application et des orphelinats.

Mais le piétisme, et son souci d'efficacité pratique, imprègne aussi l'œuvre du grand maître de la médecine, dont le nom est lié dès l'origine à la Faculté de Halle. Georg Ernst Stahl (1660-1734) inscrit à la fin de certains de ses ouvrages la formule que Jean-Sebastien Bach note sur ses partitions : *Soli Deo gloria*. Le fondateur de la physiologie moderne ouvre les voies du vitalisme, et développe contre le mécanisme dominant la théorie de *l'organisme*, appelée à connaître, à la fin du siècle, une énorme diffusion. Stahl est en même temps un chimiste [61] de grande qualité dont les travaux préparent l'avènement de cette science comme discipline indépendante.

Le cas même de ce savant est très significatif de l'esprit qui règne à Halle où, dès le début, l'influence piétiste entre en composition avec l'influence rationnelle et le souci d'efficacité. La composante rationaliste s'incarne dans la figure de Christian Thomasius (1655-1728), l'initiateur de l'Aufklärung allemande. Thomasius est d'abord un juriste, un spécialiste de ce droit de la nature et des gens, dont il a reçu de Grotius l'héritage par l'intermédiaire de Samuel Pufendorf, historiographe de la cour de Prusse. Le droit naturel joue en Allemagne un rôle essentiel pour la sécularisation de la philosophie et de la culture dans son ensemble. Thomasius apporte, dans un pays encore englué dans les traditions scolastiques, l'affirmation d'un nouvel idéal pédagogique ; ce qu'il appelle *philosophia aulica*, c'est l'idéal italien de l'homme de cour, ou le type français de l'honnête homme, un art de vivre conforme aux exigences du goût et d'une raison honorablement bourgeoise. À cet égard, ce penseur de troisième ordre a eu une influence immense.

Le piétisme de Francke et le rationalisme de Thomasius portaient en eux les germes d'une discordance qui s'accusera par la suite. Ils ont ensemble contribué à faire de Halle un lieu privilégié pendant la première moitié du XVIII^e siècle : « C'est à partir de Halle, écrit Paulsen, que l'Aufklärung et le piétisme, le rationalisme philosophique, politique et enfin théologique aussi, ont pris leur essor victorieux à travers

l'Allemagne » ²⁰ En 1711, le jour de l'anniversaire du roi, le P^r Gundling fait un discours sur « la liberté frédéricienne ». Cette harangue officielle est une apologie sans restriction de la *libertas philosophandi*, fondement nécessaire du travail universitaire. [62] Cette liberté est indispensable à la recherche et à l'enseignement. Sans doute, elle comporte des risques, mais ces risques même ont une valeur dans l'acquisition de la vérité. D'ailleurs la persécution des tenants de l'Évangile authentique, comme celle des fondateurs de la physique nouvelle, a été vouée à l'échec. ²¹ On se demande s'il y aurait eu, en cette année 1711, un universitaire français sinon pour tenir, du moins pour comprendre, de pareils propos ; on voit bien en tout cas quel sort lui auraient réservé les autorités compétentes.

La *libertas philosophandi* caractéristique de Halle parvient à son point culminant avec Christian Wolf (1679-1754), nommé en 1706 professeur de mathématiques à l'Université, mais dont l'enseignement s'étend peu à peu à la quasi-totalité du savoir : physique, logique, psychologie, politique, science économique, morale, droit naturel, métaphysique, théologie naturelle. Ce professeur universel, compilateur de manuels et traités systématiques en latin et en allemand, est véritablement le maître d'école de FAufklärung, le nouveau Melanchthon, le second *praeceptor Germaniae*. Mais avec lui l'exaltation de la liberté philosophique et du libre examen atteint à son point de rupture. Un discours sur Confucius et la religion naturelle motive une cabale de ses adversaires, qui finit par entraîner l'exclusion de Wolf, et même son expulsion de Prusse en 1725. Wolf trouvera refuge à l'Université de Marbourg. Mais le jour viendra pour lui de la réhabilitation. Dès son accession au trône, en 1740, le jeune Frédéric II rend à Wolf sa chaire de Halle, avec ce commentaire : « Un homme qui cherche et qui aime la vérité doit être tenu en estime dans toute société humaine. »

L'avènement de Frédéric II marque d'ailleurs dans la culture allemande le moment où un rationalisme d'inspiration libérale prend le pas sur les influences religieuses, [63] encore assez fortes à Halle. Non que s'affirme un divorce entre le christianisme et l'époque ; le

²⁰ FRIEDRICH PAULSEN, *Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitäten*, Leipzig, Veit Verlag, 2. Auflage, 1896, t. I, p. 524.

²¹ *IBID.*, p. 530.

christianisme lui-même épouse son époque ; il accompagne le mouvement, au lieu de s'y opposer en un stérile combat retardateur. De même qu'en Angleterre la nouvelle philosophie expérimentale s'était constituée dans l'amitié mutuelle entre la recherche scientifique et l'exigence religieuse, incarnée par les « virtuoses chrétiens », de même, dans l'Allemagne du XVIII^e siècle, le progrès des lumières au lieu d'opposer l'Université et l'Église à la majeure partie de l'opinion éclairée, s'affirme au sein même de l'Université, dans laquelle la Faculté de théologie reste présente et active ²².

GÖTTINGEN (1734)

[Retour à la table des matières](#)

Le nouvel équilibre de la pensée s'affirme dans la création, en 1734, de l'Université de Göttingen, en terre hanovrienne. Georges II de Brunswick-Hanovre, souverain du pays, est en même temps roi d'Angleterre, et contribuera aussi à la fondation de l'Université de Princeton, en terre américaine. Le baron de Münchhausen, chargé de mettre sur pieds et de guider la nouvelle institution à ses débuts, en fera l'une des réussites les plus originales de l'Europe éclairée. L'initiative, ici, est venue de l'État, qui prend à sa charge les frais d'établissement et d'entretien, le recrutement et la rémunération des professeurs. Il ne s'agit donc plus d'une corporation indépendante, au sens médiéval. L'État attend d'ailleurs de l'Université qu'elle lui fournisse les pasteurs, les professeurs, les diplomates, les administrateurs, dont il a de plus en plus besoin. Mais les droits d'intervention du gouvernement se trouvent eux-mêmes limités par le principe de la *libertas philosophandi*, [64] déjà affirmé à Halle, dont l'exemple inspire souvent les fondateurs de Göttingen. La liberté d'enseignement et de recherche, la liberté d'expression et de publication permettent aux universitaires de Göttingen d'étendre au loin leur influence. Les liens particuliers qui unissent le Hanovre et l'Angleterre donnent lieu, au surplus, à des échanges d'idées, à des circulations d'étudiants. Selon le

²² En 1798, Kant consacre un livre, le *Conflit des Facultés*, à la question de savoir laquelle des facultés de philosophie, de théologie, de médecine et de droit doit avoir la prééminence dans l'Université.

mot de l'historien anglais Butterfield, on peut parler, dans la culture européenne, d'un « siècle de Göttingen », au cours duquel s'élabore le nouvel esprit des sciences historiques et philologiques, dont l'universel succès, au XIX^e siècle, a fait injustement oublier ceux qui en furent les promoteurs, en plein XVIII^e siècle.

On observe à Göttingen un renouvellement complet de la matière et de la forme des études : les disciplines traditionnelles prennent un sens différent ; des disciplines tout à fait nouvelles font leur apparition, et surtout se définit une méthodologie intellectuelle, qui s'affirme dans tous les domaines. L'esprit de Göttingen est un esprit historique et critique, procédant par examen systématique des documents, en rejetant toute espèce de spéculation abstraite et scolastique.

En théologie, Mosheim inaugure ses cours, en 1747, par un discours *De odio theologico*, où il fait le procès du fanatisme. La critique historique des textes, les études d'orientalisme prennent le pas sur la controverse dogmatique et la polémique. Le christianisme revient à ses propres sources, et se préoccupe de définir les principes d'une exégèse scientifique sous l'influence, en particulier, de Michaelis. Cette attitude est renforcée par le travail considérable des philologues : Gesner, Ernesti, Heyne, les maîtres de Göttingen, sont à proprement parler les fondateurs directs des études classiques, telles qu'on les pratique aujourd'hui encore. La préoccupation rhétorique, prédominante jusqu'alors dans le commentaire des anciens, fait place à un examen scrupuleux des textes, [65] qu'on s'efforce de comprendre dans la lumière historique la plus authentique. Le nouvel humanisme, qui triomphera grâce aux noms illustres d'un Herder, d'un Winckelmann, d'un Goethe, est inspiré par le travail systématique des professeurs de Göttingen. Leur plus brillant élève sera d'ailleurs Friedrich August Wolf, rénovateur des études homériques, grâce auquel l'esprit de Göttingen sera transmis à la nouvelle Université de Berlin, avec le succès que l'on sait.

Les philologues eux-mêmes sont en liaison avec les historiens. Là encore, la contribution de Göttingen est décisive ; cette Université est le lieu d'origine de l'historiographie moderne. Les deux grands noms sont ici ceux de Gatterer (1727-1799) et de Schlözer (1735-1808), injustement oubliés par les historiens d'aujourd'hui. Leur œuvre, immense, constitue la première tentative sérieuse pour constituer une histoire universelle, non plus centrée sur l'Europe Occidentale, mais

ouverte sur l'Afrique et l'Asie. Schlözer, en particulier, est le premier historien de la Russie, dont il étudie et publie les sources anciennes. L'explosion historique du XIX^e siècle ne fait que prolonger les travaux de l'école de Göttingen, d'ailleurs appuyés par la création du premier institut d'histoire et des premières revues historiques, organes indispensables à la promotion du savoir. La mise en perspective historique de la connaissance s'étend d'ailleurs à des domaines nouveaux, désormais ouverts à l'enseignement, et pour lesquels aussi l'explication rationnelle fait place à une compréhension historique. A la fin du XVIII^e siècle, Christoph Meiners publie une *Esquisse de l'histoire de l'humanité*, qui est un traité d'ethnologie, dont la seconde édition comporte 73 pages de bibliographie ; le même professeur consacre plusieurs ouvrages à l'histoire comparée des religions, en particulier une *Histoire générale et critique des religions* (1806), dont l'esprit est étonnamment moderne. Le même Meiners donne en [66] 1802-1805 une *Histoire des origines et du développement des Universités*, en 4 volumes.

Ces professeurs, ces historiens, sont en même temps des hommes du présent, des publicistes inlassables, d'un esprit libéral, tel Schlözer, dont les analyses politiques sont lues à travers l'Europe. L'Université elle-même, qui veut former des hommes d'État, des diplomates, de hauts fonctionnaires est un centre de sciences politiques et administratives (*Kameral-Wissenschaften*), dont le plus éminent spécialiste est Achenwall, qui crée vers 1750 un cours de *Statistique*, où sont analysées les informations et données numériques concernant tous les pays du monde. La géographie politique, la géographie humaine, la démographie apparaissent ici bien mieux qu'à l'état de promesse. L'infatigable Gatterer lui-même contribue à ces études avec son *Idée d'une Statistique générale du monde* (1773). On doit signaler ici qu'en France le premier projet d'une école d'administration est l'œuvre de la Seconde République en 1848 ; mais une École des Sciences politiques, d'ailleurs « libre », n'existera vraiment qu'en 1871, grâce à Émile Boutmy...

Pour compléter ce bref tableau de l'œuvre accomplie à Göttingen, il faut au moins mentionner, dans le domaine médical, l'éclat exceptionnel de Haller (1708-1777), organisateur de la physiologie moderne. Et l'anthropologie ne devient une discipline positive que grâce à l'enseignement d'un autre maître de cette Université, J. F. Blumenbach (1753-1840), dont la dissertation inaugurale : *De generis humani va-*

rietas nativa (1775) est le point de départ d'une nouvelle recherche, complètement dégagée des préjugés théologiques désuets qui jusque-là barraient la route.

Le renouvellement des programmes universitaires est complété par la mise au point de nouvelles méthodes. Les *séminaires*, groupes de travail qui rassemblent les étudiants autour des professeurs pour une recherche en commun, [67] semblent avoir fait leur apparition à Halle. Mais c'est à Göttingen qu'ils deviennent une méthode systématique d'enseignement. Par ailleurs, l'Université possède une *bibliothèque* très riche, sans cesse accrue, qui devient un instrument de travail privilégié. Surtout, les séminaires et les instituts de Göttingen consacrent l'avènement *d'études supérieures de lettres* proprement dites. Dans le schéma médiéval, la Faculté des Arts, faculté inférieure n'est qu'une propédeutique, dont les collèges correspondent à notre enseignement secondaire. Les facultés supérieures sont les écoles techniques de théologie, droit et médecine. À Göttingen, les étudiants en philologie, en histoire, en sciences politiques reçoivent un enseignement d'un niveau élevé, et qui se suffit à lui-même ; la Faculté de Philosophie est devenue à son tour une faculté supérieure. Jusque-là, les étudiants en lettres étaient essentiellement des étudiants en théologie, qui envisageaient quelques années de préceptorat ou d'enseignement, avant d'exercer un ministère religieux. Désormais, il y a des étudiants en philologie, par exemple, qui ne se destinent pas au sacerdoce. C'est là un fait d'une extrême importance, qui annonce la structure de l'enseignement supérieur moderne, désormais délivré des besognes préalables de la formation secondaire.

BERLIN (1810)

[Retour à la table des matières](#)

Cette présentation rapide des titres et travaux de l'Université de Göttingen donne un exemple particulièrement saisissant du rôle que peut jouer une telle institution dans la vie culturelle d'un pays. Au début du XIX^e siècle, la fondation de l'Université de Berlin, organe de la prépondérance allemande dans le domaine des sciences humaines pendant un siècle, illustre à nouveau l'importance d'une politique in-

tellectuelle à la fois raisonnée et généreuse. Cet épisode glorieux de l'histoire des Universités mériterait [68] d'attirer l'attention et la réflexion, même en dehors du domaine germanique.

Le projet de doter la Prusse d'une nouvelle institution d'enseignement supérieur date des premières années du siècle. Les désastres des guerres napoléoniennes, au lieu d'empêcher la réalisation du projet, ne font que confirmer la résolution du roi qui déclare, après la paix de Tilsitt : « il faut que l'État récupère en forces spirituelles ce qu'il a perdu matériellement ». Mais cette initiative étatique, dans un pays aux abois, ne vise nullement à susciter un institut de propagande nationaliste, un centre idéologique de caractère uniquement pragmatique. Bien au contraire : les autorités font appel aux plus grands esprits de l'époque ; elles leur demandent de définir en toute liberté le schéma de la meilleure Université possible.

Le dossier mémorable de ces consultations a été publié à diverses reprises ²³. Il présente les lettres de noblesse de l'Université de Berlin, d'ailleurs destinée à collaborer, pour le développement de la connaissance, avec l'Académie, fondée en 1700, à l'instigation de Leibniz.

Le promoteur de l'entreprise, avec divers fonctionnaires, fut Guillaume de Humboldt, philologue de très haute valeur, en même temps que diplomate et administrateur. Une note, rédigée en 1810, *Sur l'organisation intérieure et extérieure des hautes institutions scientifiques à Berlin* ²⁴, expose ses vues. La Prusse, en dépit de ses malheurs, doit créer une nouvelle Université, dont le rayonnement contribuera à regrouper les pays de langue germanique. Pour que le rayonnement soit entier, « l'État ne doit considérer ses Universités ni comme des lycées, ni comme [69] des écoles techniques ». L'État ne doit pas avoir de vues intéressées dans la matière ; il ne doit rien exiger pour lui ; il doit se persuader que si les Universités « atteignent leurs fins propres, elles servent aussi les siennes, mais d'un point de vue beaucoup plus éle-

²³ Cf. par exemple : *Idee und Wirklichkeit einer Universitdt*, Dokumente zur Geschichte der Friedrich Wilhelms Universität zu Berlin, herausgegeben von Wilhelm Weischedel, Berlin, de Gruyter, 1960. On peut trouver un résumé du débat dans XAVIER LÉON, *Fichte et son temps*, t. II, 2, Colin, 1927, p. 134 sqq.

²⁴ Dans : W. von Humboldt, *Gesammelte Schriften*, édition de l'Académie de Berlin, Band X.

vé », mettant ainsi en œuvre des énergies beaucoup plus riches que celles qui pourraient être mobilisées par voie d'autorité.

C'est pourquoi le principe fondamental de l'Université doit être, au dire de Humboldt, la liberté. Chacun doit y travailler isolément, mais dans la conscience prise d'une collaboration de tous à l'œuvre commune. La « science objective » ne doit jamais être séparée de la « culture personnelle », autrement dit : la connaissance n'est pas une fin en soi ; elle a une valeur morale. D'ailleurs, « ce qui caractérise les institutions de haute culture, c'est qu'elles considèrent la science comme un problème qui n'est jamais tout à fait résolu ; c'est pourquoi elles demeurent toujours en état de recherche, alors que l'école n'a jamais à faire qu'à des connaissances finies et achevées. » Humboldt revient sur cette exigence qui seule peut sauvegarder la vie spirituelle à l'Université. Il faut poser en principe « que la science doit être considérée comme quelque chose qui n'est pas encore complètement découvert, et ne pourra jamais l'être, mais doit être inlassablement cherché comme si on pouvait le découvrir. Tout est irrémédiablement et à jamais perdu dès que l'on renonce à chercher vraiment la vérité, ou dès que l'on s'imagine qu'il n'est pas nécessaire de la créer du plus profond de son esprit, mais qu'elle peut se réduire à une collection de connaissances alignées les unes à côté des autres ».

Les organisateurs de l'Université consultèrent aussi les meilleures têtes de l'époque, et plus particulièrement le philosophe Fichte qui, dans ses *Discours à la Nation allemande*, avait insisté sur l'importance de l'éducation pour l'œuvre du redressement national. Dès 1807, Fichte avait rédigé son *Plan raisonné d'un établissement d'enseignement [70] supérieur qui doit être créé à Berlin* ²⁵. Ce projet, très précis dans ses détails, reflète l'esprit systématique et impérieux du philosophe. Il considère l'Université comme la mise en œuvre de sa conception de la Vérité, réalisée en forme d'institution. L'Université en effet est au service de la Vérité, dont elle doit assurer la communication ; sa structure exprimera donc l'unité organique de la connaissance. L'esprit philosophique refoulera l'esprit d'érudition et de spécialité, grâce à la prééminence du philosophe qui se voit reconnaître le rôle de chef d'orchestre interdisciplinaire.

²⁵ In S. FICHTE, *Sämtliche Werke*, herausgegeben von J. H. Fichte, Band VII, Leipzig.

Chaque domaine particulier du savoir a sa place marquée dans cette encyclopédie rationnelle, si bien que tous les maîtres, tous les étudiants de l'Université seront des hommes d'universalité. La méthode pédagogique sera celle de la confrontation libre des personnalités dans le dialogue permanent de la vie communautaire. On imagine aisément quelle aristocratie de la pensée et de l'action aurait pu être formée dans un établissement de ce genre, si les projets de Fichte avaient été réalisés. Leur caractère systématique excluait toute application concrète. Fichte est, en 1810, le premier recteur élu de la nouvelle Université, mais son attitude autoritaire le met bientôt en conflit avec ses collègues ; il doit démissionner après une série d'incidents pénibles.

Son grand rival en la circonstance était son collègue Schleiermacher, le rénovateur de la pensée religieuse, le maître de l'herméneutique moderne. Or Schleiermacher avait lui-même publié en 1808 des *Pensées de circonstance sur les Universités au sens allemand, avec un appendice concernant une fondation nouvelle*²⁶. On trouve ici des conceptions plus souples et compréhensives que chez [71] Fichte, mais un même souci de préserver l'unité et l'harmonie de la connaissance. L'Université se situe entre le niveau préparatoire de *l'école*, qui fournit aux élèves, selon une méthode d'autorité, le savoir indispensable, et le niveau supérieur de *l'Académie*, où les savants confirmés approfondissent la haute recherche, poursuivant, chacun pour sa part, le progrès de la science. L'Université est donc un lieu de passage, et de préparation à la pleine autonomie intellectuelle. L'étudiant y apprendra à adopter, à l'égard de toute question pendante, l'attitude de l'objectivité scientifique, qui doit devenir pour lui une seconde nature ; il découvrira la nécessité de situer chaque élément isolé dans le contexte de l'unité de la connaissance ; il prendra conscience des principes du savoir, inhérents à toute connaissance. La raison d'être de l'Université, c'est d'apprendre à apprendre (*das Lernen des Lernens*).

L'État, pour sa part, a toujours tendance à considérer les écoles et les Universités comme des institutions où la science n'est pas cultivée pour elle-même, mais pour lui. Ce faisant, il paralyse leurs efforts, et d'ailleurs porte préjudice à ses propres intérêts. Un État qui désarticulerait l'Université, et croirait avantageux de la remplacer par une série

²⁶ In *Schleiermacher's Werke*, Auswahl in 4 Bände, Band IV, Leipzig, Eckardt Verlag, 1911.

d'établissements spécialisés pour la formation de fonctionnaires et de techniciens, agirait à rencontre de la culture nationale, à laquelle il préparerait des lendemains ruineux.

Officiellement inaugurée en 1810, l'Université de Berlin, dont les méthodes de travail s'inspirent des instituts et séminaires mis au point à Göttingen, sera l'Université-pilote du XIX^e siècle, en particulier pour les sciences historiques et philologiques. Pour comprendre cette réussite exemplaire, il faut songer que la fondation de l'Université de Berlin est exactement contemporaine de la création par Napoléon de l'Université de France (1806-1808), et l'on peut d'ailleurs penser que certaines réflexions de Schleiermacher visent ce qui est en train de se passer dans le puissant [72] empire voisin. La confrontation entre le dossier berlinois et les textes napoléoniens montre clairement pourquoi les Universités françaises, agonisantes au XVIII^e siècle, n'ont pu retrouver un peu de vitalité dans les institutions impériales.

L'UNIVERSITÉ NAPOLÉONNIENNE ET LA SUITE

[Retour à la table des matières](#)

Napoléon organise l'Université comme un monopole d'État, dans une intention purement utilitaire. Ce service public unifié regroupe la totalité de ses fonctionnaires au service d'une idéologie et d'une propagande politique. Un discours de l'empereur au Conseil d'État, le 21 mars 1810, expose sans ambiguïté ce qui est en question : « Si mes espérances se réalisent, je veux trouver dans ce corps même une garantie contre les théories pernicieuses et subversives de l'ordre social dans un sens ou dans un autre. Il y a toujours eu dans les États bien organisés un corps destiné à régler les principes de la morale et de la politique. Telle fut l'Université de Paris et ensuite la Sorbonne ; telles sont, en Italie, les Universités de Pavie, de Pise et de Padoue ; en Allemagne, celles de Göttingen et d'Iéna ; en Espagne, celle de Salamanca ; en Angleterre, celle d'Oxford ; chez les Turcs, le corps des Ulémas. Ces corps, étant les premiers défenseurs de la cause de la morale et des principes de l'État, donneront les premiers l'éveil, et seront toujours prêts à résister aux théories dangereuses des esprits qui cher-

chent à se singulariser, et qui, de période en période, renouvellent ces vaines discussions qui, chez tous les peuples, ont si fréquemment tourmenté l'opinion publique ²⁷. »

Ce texte révèle chez son auteur une rare ignorance, ou une inconscience, des réalités historiques, ainsi qu'un mépris total des exigences de l'esprit. Napoléon organise [73] une gendarmerie intellectuelle, dont le Grand Maître est le général en chef, et où les recteurs ont rang d'officiers supérieurs. Le malheur est que ce schéma a falsifié jusqu'à nos jours toutes les données du haut enseignement, auxquelles l'empereur était parfaitement étranger. Mais les structures qu'il a mises en place se sont imposées avec une telle autorité que les multiples réformes tentées au XIX^e siècle, prisonnières de l'équivoque initiale, n'ont jamais pu retrouver le sens authentique de la vocation universitaire. Le XIX^e siècle encore est pour l'enseignement supérieur français un siècle perdu. Quelques esprits distingués, un Victor Cousin, un Victor Duruy surtout, essaient de réveiller l'intelligence en sommeil. Après la catastrophe de 1870, un mouvement assez puissant s'affirme, à la suite de Renan, de Berthelot, avec Michel Bréal, Jules Ferry, Louis Liard, Ernest Lavisse, des fonctionnaires, des professeurs. Mais la tentative de reconstituer des Universités n'aboutit qu'à de timides demi-mesures. Pourtant la période de 1870 à 1890 est la dernière période de réflexion authentique sur les problèmes de l'enseignement supérieur. Depuis lors, les divers responsables ont cessé de s'interroger, jusqu'au jour où des circonstances tout extérieures ont révélé l'insuffisance des institutions. L'explosion actuelle a pris tout le monde au dépourvu. Et comme on succombe sous des difficultés matérielles, on ne cherche jamais que des solutions matérielles. Personne ne se soucie du fond du problème ; et d'ailleurs personne ne pense que le problème ait un fond.

Quant aux Universités des autres nations, à travers le monde, elles ont continué leur évolution au cours du XIX^e siècle. Les Universités anglaises traditionnelles se sont réformées et modernisées au milieu du siècle ; puis, les créations nouvelles se sont multipliées. L'Amérique du Nord a vu se développer une civilisation universitaire considérable en quantité, et parfois en qualité. Les sciences mathématiques, physiques et biologiques ont pris partout [74] une importance crois-

²⁷ Texte publié dans la *Revue Internationale de l'Enseignement*, tome 61, 1911, p. 231.

sante dans l'enseignement et dans les institutions. L'affirmation des nationalités au cours du XIX^e siècle a eu pour conséquence, dans les pays d'obédience catholique, une certaine émancipation des Universités, dans la mesure et pour les périodes où les vicissitudes de la politique leur permettait d'échapper au contrôle de l'Église. C'est le cas en Espagne, en Italie, en Amérique latine.

Hors de France, bien entendu, toutes les difficultés ne sont pas résolues, la principale étant, partout, l'augmentation relative et absolue de la population étudiante, qui semble bien être une constante de civilisation. On peut ici observer qu'il existe, en langue anglaise ou allemande, une bibliographie impressionnante d'ouvrages récents consacrés aux problèmes de l'enseignement supérieur. En France, depuis le début du siècle, on ne trouve pas grand-chose à relever ²⁸ : des discours officiels, des rapports syndicaux, des manifestes technocratiques, politiques et idéologiques, — chacun cherchant à utiliser les Universités au service de sa propre cause. Napoléon pas mort.

²⁸ On peut signaler un livre de Jacques Maritain : il a d'abord été publié en anglais aux États-Unis, puis traduit en français.

[75]

L'Université en question.

Chapitre III

POURQUOI DES UNIVERSITÉS ?

[Retour à la table des matières](#)

Les « problèmes de l'Enseignement Supérieur » s'étalent aujourd'hui en pleines pages des journaux quotidiens. Étudiants et professeurs, administrations et syndicats critiquent, dénoncent, démolissent et reconstruisent à qui mieux mieux, dressent des plans et fourbissent des solutions miraculeuses.

On observera, en règle générale, que toute cette agitation répond à des préoccupations purement quantitatives. Il y a trop d'étudiants, pas assez de maîtres et pas assez de locaux. Toutes les difficultés s'énoncent, et se résolvent, du moins sur le papier, en termes de statistiques, — comme s'il s'agissait d'une question technique analogue à celle du meilleur écoulement des passagers du métropolitain. Les usagers des Facultés réclament, non sans apparence de raison, un minimum d'espace vital en mètres carrés ; ils prétendent arracher à l'État-patron le vivre et le couvert, ainsi que des allocations et « présalaires » de plus en plus substantiels. L'État, de son côté, a besoin d'un nombre toujours croissant d'ingénieurs, de professeurs, de cadres intellectuels, adminis-

tratifs, scientifiques et techniques. Les nouvelles promotions, pourtant pléthoriques, et impossibles à caser, ne sont jamais assez nombreuses pour répondre aux besoins urgents.

Ainsi, dans l'immense agitation présente, les vraies questions ne sont jamais posées, celles qui concernent la nature même, la vocation de l'enseignement supérieur. [76] Aussi longtemps que l'on raisonne en termes de démographie ou de prix de revient, aussi longtemps que l'on opère comme s'il s'agissait de trouver le maximum de places, en cas de bombardement atomique, dans des abris munis de rations de survie, on ne met pas en cause l'Université proprement dite. Le plus grave est ici que dans l'opposition même de leurs revendications, les étudiants, les professeurs et les autorités administratives parlent en réalité le même langage, si bien qu'on ne voit pas pourquoi la solution ne serait pas trouvée sans que personne ait soupçonné ce qui est en question. Il est absurde d'imaginer que tout sera pour le mieux dans le meilleur des mondes parce qu'on aura diminué de 21,05 centimes le prix unitaire du repas dans les restaurants estudiantins, parce qu'on distribuera à tout venant la soupe populaire du cours photocopié gratuit et obligatoire, ou parce que le dernier retardataire du cours de propédeutique sera assuré de trouver un escabeau.

Les meneurs des organisations d'étudiants, les ministres, directeurs et autres chefs de bureau font pourtant de ce genre de considérations leur pain quotidien, ou leur cauchemar. Chacun des deux camps en présence pratique pour sa part une démagogie beaucoup moins opposée à la démagogie adverse qu'elle n'en est complémentaire. Les uns et les autres parlent le même langage, celui du rendement, de la rentabilité, celui des facilités matérielles, des débouchés et des carrières. Le pire danger est qu'à force de négociations et concessions, ils ne mettent au point quelque compromis qui consacrerait la ruine définitive de l'Université, c'est-à-dire de la haute culture, laquelle ne représente en fait que le moindre de leurs soucis.

Tous ces débats passionnés, toutes ces solutions transactionnelles ne sont en effet que des conséquences sans prémisses. On pare au plus pressé par des mesures d'extrême urgence. Administrateurs et administrés, dans l'angoisse de [77] la catastrophe imminente, n'ont pas le recul nécessaire, ni le loisir, pour maintenir, face à l'événement, les exigences fondamentales d'une pensée cohérente. Depuis bon nombre d'années déjà, la politique éducative de la France n'est qu'une sorte de

fuite en avant ; les divers responsables, pris de panique, tentent de gagner de vitesse le raz de marée dont la première vague les talonne et menace de les submerger définitivement. De là l'impression générale d'absurdité, de nihilisme, qui se dégage de cet amas confus de mesures contradictoires, d'ailleurs le plus souvent périmées avant même qu'elles aient pu entrer en application. Le malheur des temps et la médiocrité des hommes font que chacun aujourd'hui s'interroge éperdument sur les moyens sans que personne ait souci de considérer les fins.

L'Université, au sens propre, dans l'ensemble de ses institutions, est le lieu de l'Enseignement Supérieur ; elle constitue la plus haute expression de la fonction enseignante.

Au premier niveau de la province pédagogique, l'instruction élémentaire a pour tâche d'apporter à la totalité de la population le minimum vital de la connaissance intellectuelle. Chaque individu doit être capable de manier sans difficulté l'appareillage primaire que constituent la lecture, l'écriture, le calcul. La possession de ce rudiment correspond à un degré initiatique exigible de tout un chacun. Dans le monde d'aujourd'hui, un illettré est un sous-homme. L'école primaire complète le plat de résistance du rudiment par quelques épices, hors-d'œuvre et desserts grâce à quoi on essaie d'ouvrir l'intelligence enfantine à certains aspects majeurs de la civilisation environnante.

Ce premier stade une fois franchi par tous, une sélection va s'opérer. Ceux des enfants qui n'ont pas le goût ni les ressources intellectuelles suffisantes pour pousser plus loin l'aventure de la connaissance s'orientent vers [78] telle ou telle forme, à leur convenance, de *renseignement technique*. Il s'agit ici d'une formation utilitaire, dont le but est de permettre à chacun de s'incorporer, dans les meilleures conditions possible, à l'appareil de la vie économique. Tout homme a le devoir, et le droit, de trouver sa place, une place à sa convenance, dans le système général des arts, des métiers et des professions. La détermination des aptitudes, leur mise en œuvre raisonnée et leur promotion graduelle est la fonction propre de cette formation utilitaire, dont l'importance ne cesse de croître dans la société technique et industrielle de notre temps. L'aspect culturel ne doit pas être oublié pour autant, dans cette division pédagogique, mais il est clair qu'il n'est pas ici l'élément dominant. L'éducation pour la profession doit être complétée par une éducation pour le loisir, — c'est-à-dire qu'une place aussi grande que possible doit être laissée à cette chance décisive, que re-

présente, pour chacun, l'humanisation de l'homme. La technique ne doit pas étouffer la culture, car la culture est l'antidote de la technique. Mais il est de nécessité qu'une large partie de la population se consacre en priorité aux tâches techniques ; elle doit donc y être préparée de la manière la plus appropriée.

Ceux d'entre les jeunes en lesquels s'annonce la promesse, et le goût, d'une ouverture d'esprit, d'une sensibilité intellectuelle plus fine, doivent bénéficier d'une initiation complémentaire au patrimoine commun de l'espèce humaine. *L'enseignement secondaire* développe en eux la prise de conscience des valeurs proprement culturelles, des traditions nationales et internationales. Les humanités anciennes et modernes, l'histoire, la géographie, les langues, les éléments des principales sciences qui affirment la prise de l'homme sur le monde, constituent le programme de cette adolescence de la connaissance. Il ne s'agit pas ici d'une formation utilitaire ; les exigences professionnelles demeurent en suspens. Le seul [79] but est l'affirmation de la personnalité, l'élargissement de l'esprit et de la sensibilité, en un mot l'édification de l'humanité dans l'homme.

La question peut être posée de savoir si, dans un État suffisamment avancé au point de vue économique et social, l'enseignement secondaire ne devrait pas être imposé à la jeunesse dans sa totalité. Une telle exigence paraît quelque peu utopique, dans la mesure où elle pré-suppose une sorte de nivellement général des goûts et des aptitudes. La culture aussi est une vocation, et l'on voit mal pourquoi ceux d'entre les jeunes gens qui n'ont aucune espèce d'attraction pour les études désintéressées seraient contraints et forcés d'y gaspiller des années de leur vie, qu'ils préféreraient, en toute bonne conscience, consacrer à autre chose. Le baccalauréat peut être inscrit au nombre des droits de l'homme, pour tout homme qui revendique ce droit ; mais il ne semble pas constituer un devoir, une obligation universelle.

Au-delà du niveau secondaire s'ouvre la perspective d'un nouveau degré de formation humaine. Ceux qui disposent désormais d'un modeste niveau de culture sont appelés à un choix décisif concernant l'emploi de leur temps à venir. Certains, désireux de trouver au plus tôt une place dans l'activité nationale, et d'assurer en même temps leur indépendance économique et morale, se contenteront de compléter leurs études générales par une formation professionnelle appropriée. Les formes de l'apprentissage peuvent être variées ; elles vont de l'ini-

tiation directe et du stage d'initiation, à la fréquentation d'écoles et instituts spécialisés qui préparent, pour le commerce et l'industrie, pour l'agriculture, pour l'armée, les effectifs de renouvellement indispensables. Ce qui caractérise cette forme de pédagogie, c'est qu'elle inscrit son ambition dans le cadre d'une division du travail présumée. L'école d'ingénieurs produit des ingénieurs, l'Institut agronomique des techniciens de [80] l'agriculture et l'École Spéciale Militaire des techniciens de la guerre. La préparation la plus efficace sera celle qui permettra à n'importe quel sujet une insertion sans heurt dans le secteur d'activité préalablement choisi. L'homme est formé pour la fonction.

Dans l'organisation actuelle, les écoles professionnelles, même sous leur forme la plus haute, École Centrale, École Polytechnique, École de Guerre, Écoles d'ingénieurs, Institut Agronomique, Hautes Études Commerciales, se situent en dehors de l'Université proprement dite ; la plupart des « grandes écoles » ne relèvent pas, administrativement parlant, de l'Enseignement Supérieur. On pourrait objecter qu'il s'agit là d'une distinction arbitraire. On ne voit pas ce qui distingue la Faculté de Droit, pépinière d'hommes de loi, ou la Faculté de médecine, d'une école professionnelle. Quant aux Facultés des Sciences et des Lettres, leur tâche essentielle semble bien être aujourd'hui de produire le plus grand nombre possible de ces professeurs dont le pays éprouve le besoin croissant. Le rattachement à l'Université tiendrait donc à des circonstances particulières et accidentelles.

Si ce raisonnement était justifié, c'est le sens même et la vocation de l'Université qui se trouveraient mis en question. Mais il faudrait aussi se demander pourquoi tous les pays d'Occident, sans exception, possèdent encore des Universités, puisque celles-ci ne représenteraient que la coûteuse superstructure d'un ensemble d'écoles professionnelles spécialisées, dont chacune se suffit à elle-même et pourrait vivre aussi bien de sa vie propre.

On remarquera d'abord que les établissements d'enseignement supérieur, s'ils forment effectivement des professionnels, forment des professionnels de l'humain. Juristes, professeurs, médecins, doivent faire l'apprentissage de techniques variées, mais leurs techniques, au lieu de concerner la matière ou la nature, les opérations et [81] permutations d'ordre technique et économique, se réfèrent en dernier lieu à la réalité humaine, qui constitue leur point d'application, leur préoccu-

pation finale. L'Université présente ce caractère original d'être une *école d'humanité*.

Mais, dira-t-on, les mathématiciens, les physiciens, les chimistes sortis de la Faculté des Sciences, et voués aux laboratoires, échappent plus ou moins à l'enseignement. Leur préoccupation constante sera d'ordre matériel, tout comme celle des ingénieurs. Il n'y a guère de différence entre tel laboratoire de Faculté et les bureaux d'études d'une grande société industrielle. Ici apparaît une nouvelle fonction de l'Université, qui n'est pas seulement un institut d'enseignement, mais aussi un organisme de *recherche*. Il ne s'agit pas seulement d'enseigner au grand nombre des étudiants la science déjà faite, quel que soit le domaine considéré, mais de contribuer à la science qui se fait, et d'initier les meilleurs d'entre les jeunes à la poursuite de cette vérité en devenir, qui justifie le mouvement perpétuel de la connaissance humaine. Les conditions peuvent varier, et les situations, mais l'idée d'Université, dans la plénitude de sa valeur, n'est pas séparable de l'exigence d'une recherche à la fois *fondamentale* et *désintéressée*.

École d'humanité, foyer d'une libre recherche poursuivie pour l'amour de la recherche elle-même, ces caractères permettent de distinguer l'Enseignement Supérieur d'un enseignement qui ne l'est pas. Ils opposent nettement l'Université aux écoles techniques et professionnelles de toute espèce. Là où ces éléments sont présents, l'Université est présente, au moins en puissance. Là où ils font défaut, l'Université est absente, en dépit de toutes les affirmations contraires.

C'est là sans doute ce que voulaient dire, à travers les âges, les lettrés selon lesquels l'Université constituait le lieu par excellence des études *libérales*. On peut appeler [82] libérale une occupation dans laquelle l'homme demeure maître de son activité, au lieu de lui être asservi. L'emploi du temps ne consacre pas la dépendance de l'homme à l'égard de normes de travail, de production, qui lui sont étrangères ; l'emploi du temps est un emploi de l'être. La personne s'inscrit dans une œuvre qu'elle marque de son sceau. Dans les professions non libérales, l'homme perd sa vie à la gagner. Il attend, pour vivre sa vie, d'en avoir fini avec la routine des besognes quotidiennes. Le travail universitaire n'est pas moins absorbant, ni plus facile ; mais il offre ce caractère, entre tous les métiers, d'avoir pour enjeu l'humanité de l'homme. L'homme y est à la fois le sujet et l'objet de la recherche.

Alors que les enseignements élémentaires et techniques se bornent à transmettre des certitudes acquises, des savoirs et des savoir-faire, que l'autorité du maître impose à l'obéissance de l'élève, l'enseignement supérieur est un enseignement de questions plutôt que de réponses, un enseignement du dépassement perpétuel et non du repos dans un savoir constitué une fois pour toutes. Et, quel que soit le domaine considéré, la question des questions, l'horizon des horizons demeure le souci de la condition humaine saisie dans l'ensemble de son aventure.

Si ces premiers caractères de la Haute Culture correspondent à la réalité, il en résulte que l'Enseignement Supérieur, au sens propre du terme, est un *surplus*. Il ne fait pas partie du minimum vital indispensable à la bonne marche d'une société. Une nation quelconque a besoin d'une école d'administration, d'une école des travaux publics ou d'une école d'agriculture. Elle pourrait à la rigueur se passer d'Université. Il n'est pas nécessaire à l'équilibre de l'État que certains de ses citoyens se consacrent exclusivement à l'étude de la philologie indo-européenne, aux monnaies sassanides ou aux fossiles du carbonifère moyen. Ces occupations innocentes ne contribuent en rien à augmenter la production du maïs ou du kilowatt-heure. [83] Le paradoxe fondamental de l'Enseignement Supérieur est donc son existence même, et sa persistance, dans une civilisation de plus en plus dominée par des préoccupations utilitaires. Le pragmatisme triomphant, à l'Ouest comme à l'Est, n'a jamais pris son parti de supprimer purement et simplement les Hautes Études.

Celles-ci doivent être considérées, en tout cas, comme une sorte de *luxé*. Chaque pays est fier de ses savants, de ses lettrés, comme il est fier de ses grands artistes, même si l'on ne voit pas bien comment tous ces gens-là peuvent participer aux cycles de la production, ce qui représente dans la société industrielle moderne l'équivalent de la justification par les œuvres. Du point de vue de la stricte économie, les ordonnances monumentales de Cambridge et d'Oxford, de Salamanque ou de Coïmbre, représentent un fastueux gaspillage. On aurait pu loger tout ce monde dans des baraquements préfabriqués ou des casernes fonctionnelles. Certains collèges britanniques ont conservé jusqu'à nos jours une vaisselle d'or, qui figure encore sur les tables dans les occasions solennelles. Comme si ces gens-là ne pouvaient pas se contenter, comme tout le monde, de la gamelle en aluminium dont

usent les troupes en campagne, ou du plateau en plastique, avec trous incorporés, si commode pour les cantines du genre libre-service...

Cette vaisselle d'or est un symbole. L'Université est un luxe, et sans doute, de toutes les formes du luxe, l'une des plus légitimes. Le service de l'esprit, comme le service divin, mérite d'être honoré des prestiges de l'architecture et de l'orfèvrerie. L'espèce humaine, dans sa lutte pour la vie, ne lutte pas seulement pour survivre. Sa vocation propre est d'affirmer, par delà les nécessités de la nature, l'exigence de la culture. Les générations se succèdent, les individus naissent et meurent ; mais les créations de la pensée, comme celles de l'art, constituent, à travers le temps, le plus noble, le plus significatif de tous les patrimoines, [84] l'hommage le plus décisif que l'humanité puisse se rendre à elle-même.

La fonction propre de l'Université serait donc le service de l'esprit, accompli non pas en vue d'une fin extérieure, quelle qu'elle soit, mais par fidélité à un impératif spécifiquement humain dont il semble bien qu'aucune civilisation de quelque importance n'a pu méconnaître l'urgence. Cette urgence supérieure défie toute préoccupation technologique et toute réglementation.

Il y aura toujours des gens pour soutenir que l'Université ne sert à rien. Et, dans une certaine mesure, cela est exact. L'Université n'est pas là pour servir à quelque chose. Elle est là pour servir. Par sa seule présence, et si médiocres que puissent être ceux qui l'animent, elle rappelle les hommes à l'ordre de l'humanité.

C'est pourquoi aussi, dans l'affairement général, l'Université a vocation de *loisir*. Tel est d'ailleurs le sens du mot grec *scholè*, d'où est venue notre *école* ; et le latin emploie, pour désigner l'institution scolaire, le mot *ludus*, qui veut dire *jeu*. L'immense masse des hommes vit au jour le jour sous la contrainte des circonstances ; ceux qui ont pour mission propre de penser l'existence, et d'élucider tous les aspects de la culture, doivent être mis à part et délivrés des soucis quotidiens. Alors seulement, dans le recul indispensable et le recueillement, leur prise sur le monde pourra se développer et s'approfondir. Toutes les significations s'épanouissent, dans cette remise en jeu qui permet une seconde lecture de la réalité et de l'humanité. La culture, disait Hegel, est « le besoin du besoin déjà satisfait ».

Toutes les prérogatives, toutes les responsabilités universitaires se trouvent en germe dans ces premières caractéristiques, dont il est inutile de souligner combien elles sont aujourd'hui intempestives. L'Université est une institution de luxe et de loisir. Dans l'austérité même, et dans la minutie scientifique des disciplines qu'elle met en œuvre, [85] l'Université représente l'un des moyens les plus efficaces dont la communauté humaine dispose pour se rêver elle-même. Sans doute n'a-t-elle jamais existé vraiment qu'à l'état d'utopie. Mais cette utopie est plus réelle que bien des réalités ; cette utopie seule autorise bien des réalités.

[86]

[87]

L'Université en question.

Chapitre IV

SENS ET NON-SENS DE L'UNIVERSITÉ

[Retour à la table des matières](#)

Le schéma, d'ailleurs simplifié et idéalisé, de l'Université médiévale pourrait être considéré comme une conception périmée, comme un simple phénomène d'archéologie intellectuelle. Sept siècles d'histoire, d'inventions et de progrès ont surchargé de leurs sédimentations successives et d'ailleurs contradictoires les réalisations archaïques de nos lointains devanciers. A l'âge de la cybernétique et de la navigation interplanétaire, on voit mal pourquoi nous aurions à rester prisonniers de formules mises au point au temps de la féodalité, du servage et des voyages à pied.

La situation, il faut le reconnaître, est paradoxale. Mais le paradoxe apparaît ici comme une réalité de fait. Les principales Universités fondées au Moyen Âge ont survécu à toutes les vicissitudes de l'histoire. Elles existent toujours, perpétuant, en dépit des réformes de structure, les caractères essentiels de l'organisation initiale. D'autres Universités sont nées par la suite, à l'imitation des premières, et celles qui sont créées, aujourd'hui encore, un peu partout ne s'écartent pas tellement du modèle ancien.

Cela demande réflexion. On devrait admettre que l'humanité moderne a été frappée d'une sorte de sclérose, d'une incapacité de définir des formes culturelles nouvelles, les institutions anciennes subsistant par simple inertie, dans un contexte historique et social auquel elles sont complètement désaccordées. Ou alors il faut reconnaître que l'invention des Universités fut une des grandes inventions [88] du génie humain. Si elle a pu défier les siècles, c'est parce qu'elle donne satisfaction, d'une manière décisive, à l'une des exigences fondamentales de la nature humaine. On parle beaucoup aujourd'hui, en France et ailleurs, de multiplier les Universités. Nulle part, semble-t-il, on n'envisage de les supprimer.

L'absence de toute formule de remplacement peut être considérée comme une preuve par le consentement universel. L'Université a fait ses preuves. Elle réalise une forme privilégiée ; elle représente la plus haute incarnation de la culture. Mais, dès lors, le retour aux origines apparaît comme le cheminement nécessaire de l'élucidation. Les Universités de fait doivent être confrontées avec l'Université en valeur et en droit, telle que l'ont découverte ou inventée, telle que l'ont rêvée, premiers de tous, les lettrés du Moyen Âge. Par delà les influences perturbatrices de l'histoire ou de la démographie, toute crise des structures universitaires se joue au niveau originaire d'une fidélité ou d'une infidélité à cette idée régulatrice, que les institutions et les statuts essaient de fixer dans la réalité sans y parvenir jamais tout à fait.

Tels qu'ils se dégagent du précédent historique, les aspects essentiels de l'Université sont le caractère *communautaire* et le caractère *interdisciplinaire*. La corporation groupe l'ensemble des maîtres et des étudiants dans l'unité de la fonction enseignante, pour le plus haut service des valeurs intellectuelles. La conscience de participer à une tâche commune, d'intérêt public, rassemble ceux qui ne sont pas seulement des chefs et des subordonnés, des fournisseurs et des clients, mais des collaborateurs dans la recherche d'une même vérité. Cette vérité n'est pas possédée par les uns, et par eux transmise aux autres ; elle n'existe pas à la manière d'un capital déjà constitué, mais bien plutôt comme l'enjeu commun de volontés tendues vers un but identique. L'initiation successive des générations montantes jalonne, de relais en relais, la [89] tâche à jamais inachevée de l'édification de la culture. L'étudiant, dans le cours du dialogue universitaire, est un maître en espérance ; et le maître lui-même demeure un étudiant en puissance,

sauvé de l'arrogance et de l'orgueil par l'humilité vraie de celui qui se connaît serviteur de la vérité parmi tant d'autres serviteurs de la vérité.

La communauté universitaire a son principe dans l'unité d'une même obéissance. Et si cette obéissance est un devoir, elle trouve sa contrepartie nécessaire dans l'ensemble des droits et franchises dont bénéficient ceux qui ont fait vœu de se consacrer à la vérité. Les privilèges médiévaux, par delà leur libellé archaïque, affirment ici encore une revendication fondamentale. Sans la liberté de la pensée, sans l'autonomie de la recherche, sans l'assurance du loisir, à l'abri des besoins les plus urgents, l'Université ne peut mener à bien la tâche qui est la sienne. Elle ne peut prospérer que dans une zone franche, à l'abri des contraintes politiques ou religieuses, économiques et idéologiques. Le maintien de cette zone franche, et sa défense s'il y a lieu, est l'obligation commune des professeurs et des étudiants. Il s'agit bien là d'un privilège exorbitant du droit commun. Le statut de l'universitaire, même s'il est rémunéré par l'État, n'est pas celui d'un simple serviteur de l'État, d'un agent de contrôle ou d'exécution, d'un militaire, ou d'un préfet. Il ne peut accepter, sans se renier, d'aliéner sa liberté d'esprit au profit d'influences extrinsèques, de quelque nature qu'elles soient. L'honneur de l'Université a toujours été sauvé par ceux qui refusaient de céder devant la force.

La défense solidaire de l'autonomie, toujours menacée, de la province pédagogique constitue donc l'une des obligations qui incombent à la communauté des enseignants et des enseignés. Cette autonomie elle-même apparaît comme le symbole de l'indépendance indispensable à la pensée dans la recherche et l'élucidation de la vérité. Qu'ils en aient ou non une exacte conscience, maîtres et étudiants sont [90] tenus de préserver ce bien commun. Tout relâchement de la vigilance priverait l'activité universitaire du meilleur de son sens.

Ainsi, l'Université présuppose la communauté des hommes dans la recherche, la diffusion et la défense des valeurs de la connaissance. Mais elle requiert aussi cet autre présupposé de l'unité de la connaissance. Le mot Université ne peut s'appliquer à un institut isolé, à l'entreprise d'une recherche particulière. Il existe des écoles de toute espèce, d'archéologie, de commerce ou de chimie organique, mais nul n'aurait l'idée de leur donner le nom d'Université, si élevé que puisse être le niveau des études. L'Université n'est pas seulement une haute École ; c'est un phénomène de convergence, une École Universelle.

Dans une note à son roi, datée de mai 1809, Guillaume de Humboldt, qui prépare la fondation de l'Université de Berlin, note simplement que le mot « Université » signifie qu'« aucun ordre de connaissance ne doit être exclu d'un tel établissement ²⁹ ».

Un demi-siècle plus tard, Newman, réfléchissant à son tour sur l'institution universitaire, souligne le fait que « l'Université fait profession d'enseigner tout ce qui doit être enseigné, dans quelque département que ce soit de la connaissance humaine ». Elle ne se contente d'ailleurs pas d'occuper en totalité le terrain du savoir, « elle est elle-même ce royaume ; elle prétend faire beaucoup plus que d'accueillir et de loger, comme dans un caravansérail, tout art et toute science, toute histoire et toute philosophie. En vérité, elle fait profession d'assigner à chacune des disciplines qu'elle reçoit sa place propre et ses justes limites ; de définir les droits, d'établir les communications mutuelles et de réaliser l'intercommunion de chacune et de toutes ; de tenir en échec les ambitions et les empiétements ; de maintenir la paix entre elles toutes, et de [91] faire converger vers le bien commun toutes leurs différences mutuelles et leurs contrariétés. Ce qu'est un empire dans l'histoire politique, c'est ce qu'est une Université dans la sphère de la philosophie et de la recherche ³⁰ ».

Ces affirmations d'un grand Allemand et d'un grand Anglais trouvent leur contrepartie française dans les réflexions d'un grand administrateur qui, à la fin du siècle dernier, s'efforça de ressusciter le sens universitaire dans notre pays. « Ce n'est pas par simple esprit d'imitation, écrit Louis Liard, que, l'une après l'autre, toutes les nations civilisées se sont donné des Universités, et ne se sont pas contentées, comme nous, depuis un siècle, de Facultés isolées et d'écoles spéciales. La forme universitaire, qui unit en un même faisceau toutes les branches du savoir humain, comme sont unies en fait toutes les puissances de l'esprit et tous les phénomènes de la nature, est pour le développement et le progrès de la science, un milieu autrement favorable que des Facultés séparées. La Faculté isolée ne s'ouvre que sur un côté de la science et des choses. Dans le savoir total, elle ne voit que le fragment

²⁹ Wilhelm von HUMBOLDT, *Gesammelte Schriften*, édition de l'Académie de Berlin, Band X, Berlin 1903, p. 141.

³⁰ J. H. NEWMAN, *The Idea of a University* (1858), New York, Doubleday, 1959, pp. 414-415.

qui est le sien. Dans l'Université, les Facultés, tout en restant individuelles, ne sont plus des compartiments étanches et impénétrables. Comme ceux des fruits cloisonnés, ces compartiments distincts ont des parois communes et perméables, et tous s'ouvrent sur le même cœur. Toutes les parties réagissent les unes sur les autres, les mathématiques sur la physique, la physique sur la chimie, la chimie sur la biologie, les sciences de la nature sur les sciences de l'esprit, les sciences proprement dites sur l'art et la littérature... ³¹. »

On ne saurait mettre en meilleure lumière le caractère interdisciplinaire de l'Université, qui, de par sa structure [92] même, perpétue l'idéal médiéval du *studium generale*, de l'*universitas scientiarum*. Et sans doute objectera-t-on que nous vivons aujourd'hui au temps de la spécialisation inéluctable. Toute culture générale est du temps perdu ; moins on voit large et plus on voit loin. Louis Liard, déjà, répondait avec force : « Le temps de l'éducation encyclopédique est passé, et l'éducation intégrale est une chimère. Mais si la division du travail s'impose chaque jour davantage, avec elle s'impose aussi de plus en plus la nécessité d'ouvrir aux jeunes esprits, avant l'heure de la spécialisation inéluctable, le spectacle total de la science, si l'on veut qu'ils soient autre chose que des manœuvres intellectuels ³²... »

Loin d'être un aspect périmé de l'Université, l'exigence interdisciplinaire semble bien, dans l'inflation galopante des savoirs et devant la menace croissante de la barbarie des spécialistes, revêtir une signification de plus en plus décisive. La logique de la spécialisation, véritable fuite en avant de la pensée, disperse la connaissance humaine en un nuage de poussière. Le savant, à force de restreindre sa question, finit par oublier ce qui est en question. L'existence même de l'Université équivaut à un rappel à l'ordre ; foyer commun de toutes les disciplines, elle annonce à tout venant que la connaissance est faite par l'homme et pour l'homme. La cause de la pensée interdisciplinaire est la cause même de l'intelligence, non pas un stade à jamais dépassé, mais pour la culture, prisonnière des contradictions du monde moderne, la seule issue vers un avenir humain.

Ainsi donc, toute sommaire qu'elle soit, cette esquisse de l'institution universitaire permet de dégager des caractères essentiels qui, en

³¹ Louis LIARD, *Universités et Facultés*, A. Colin, 1890, pp. 144-147.

³² *IBID.*, pp. 47-8.

dépit de la diversité des temps et des lieux, ont valeur de critère. L'Université se trouve présente là seulement où l'enseignement et la recherche [93] se donnent rendez-vous dans la liberté, pour l'élaboration d'un savoir dont la plénitude, en droit, dément par avance toute spécialisation de fait.

Par là se trouvent dénoncées, dans la situation présente de notre enseignement supérieur, un certain nombre d'erreurs et de déviations. Si l'Université est une communauté autonome des enseignants et des enseignés, il paraît assez clair que ceux-ci ne peuvent pas avoir raison les uns contre les autres. Voués à une tâche commune, tenus à vivre ensemble, ils sont condamnés à s'entendre. Or tout se passe aujourd'hui comme si cette relation prioritaire était généralement méconnue. Pris au piège d'une situation catastrophique, les personnages du drame essaient de s'en sortir chacun de son côté, au mépris de la solidarité fondamentale qui les lie. Les maîtres, arrachés aux paradis artificiels de leurs spécialisations par les foules menaçantes de l'Université de masse, cherchent en général leur salut dans la dérobade ou dans la fuite. L'étudiant, voilà l'ennemi ; l'enfer, c'est l'autre qui m'empêche d'être à moi. Face à cette multitude, il n'est plus de dialogue, ni de recherche en commun ; l'enseignement même se réduit à la distribution d'une soupe populaire. Le seul problème est de sauvegarder le plus possible de loisir pour le travail personnel, si l'on n'en est pas à jamais dégoûté par l'invasion des barbares.

Quant aux étudiants, ils ont également tendance à rejeter sur l'interlocuteur immédiat la responsabilité de cette situation impossible, dont ils sont eux aussi les victimes. Ils adoptent le vocabulaire à la mode de la psychanalyse ou de la lutte des classes. Ils revendiquent contre les maîtres, comme si les maîtres étaient des patrons ; ils se livrent aux âpres délices de la lutte pour la vie. Des Machiavel en herbe initient les blousons noirs du syndicalisme étudiant aux subtilités du psychoterrorisme. À force de stratégie, on obtiendra ainsi du Père Noël gouvernemental non seulement le manger et le boire, le lit, la table, mais aussi [94] la nourriture intellectuelle prédigérée, l'assurance-examen et le salaire professionnel garanti avant même d'avoir la moindre idée de ce que c'est qu'une profession.

Dans cette agitation véhémement, ce qui frappe, c'est que les organisations estudiantines ne vont pas chercher l'interlocuteur valable dans le corps enseignant, réduit à un rôle de simple figuration. Pour obtenir

gain de cause, il faut frapper l'adversaire à la tête, et la tête c'est le Ministre et son ministère, ou même le chef de l'État. Quand les autorités supérieures auront cédé, les professeurs s'inclineront devant les impératifs hiérarchiques, en bons fonctionnaires de l'Éducation Nationale. Le ministère d'ailleurs partage ce point de vue, tout en parant les coups de son mieux. Il appartient aux bureaux et à leurs chefs de décider souverainement de ce qui doit se passer dans les Facultés. Les décisions une fois prises en haut lieu, on les transmettra pour exécution au personnel enseignant.

Ministère et étudiants ignorent donc les Universités en tant que telles. On leur attribue parfois le rôle de boîtes aux lettres, mais nul n'imagine qu'elles pourraient constituer de véritables corps intermédiaires. Chacun poursuit ses propres fins, sans songer à se demander si elles correspondent aux fins de l'Université. D'ailleurs l'Université n'est qu'un moyen, un service public nationalisé dont les uns et les autres s'efforcent de tirer le meilleur parti dans leur perspective personnelle. Le service de la vérité poursuivie pour elle-même paraît mal compatible avec l'intérêt de l'État, ou l'intérêt syndical, lesquels d'ailleurs ne sont pas compatibles entre eux.

C'est pourquoi le thème de l'*universitas magistrorum atque scholarium*, en supposant même, contre toute apparence, que les technocrates ministériels ou les leaders syndicaux en aient jamais entendu parler, doit être rejeté au rang des vieilles lunes moyenâgeuses. Quant à l'*universitas scientiarum*, elle a été remplacée, il y a belle [95] lurette, par une « programmation », par un « planning » des études, soucieux avant tout d'efficacité. Les Universités rassemblent sur le papier des gens dont le seul caractère commun est de n'avoir rien de commun. D'ailleurs, sur le terrain les Universités ont éclaté ; elles se sont « décomposées », au sens propre du terme, en Facultés, en départements, en instituts, en laboratoires dispersés dans tous les coins de l'horizon géographique. Non seulement les maîtres et les étudiants répartis entre des disciplines diverses n'ont rien à se dire, mais ils ne se rencontrent jamais. Il y aura bientôt une cité universitaire pour les physiciens du noyau et une cantine pour les sanscritisants. Et lorsque par hasard on fait cohabiter dans quelque construction des spécialistes qui n'ont pas exactement la même spécialité, ils demeurent aussi étrangers les uns aux autres que peuvent l'être les résidents d'un même

« bloc » dans une « cité nouvelle ». Si la science aujourd'hui peut se flatter d'avoir triomphé, c'est à force de diviser pour régner.

Dès lors la seule question qui se pose est de savoir si l'on a lieu d'être satisfait du gâchis actuel. Il est clair que l'on n'en sortira pas en utilisant les seules méthodes par lesquelles on y est arrivé. Les Universités sont devenues des mondes absurdes, des univers kafkaïens, parce qu'elles ont cessé d'être des Universités. Il faut rétablir l'Université dans l'Université.

[96]

[97]

L'Université en question.

Chapitre V

DÉMOCRATISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

[Retour à la table des matières](#)

L'Université a pour fonction de transmettre la Haute Culture par l'enseignement et de la développer par la recherche. Mais il se trouve qu'elle joue également dans la nation le rôle d'un organisme de sélection et de promotion sociale, dans la mesure où elle assure la formation professionnelle d'une partie des cadres administratifs et techniques du pays, et commande l'accès à certaines carrières libérales. Les diverses facultés sont des écoles pour la préparation des élites. Or, les cours d'études qu'elles proposent étant assez longs et fort spécialisés, l'étudiant pour subvenir à ses besoins tout en finançant ses études doit disposer de ressources personnelles importantes. Les élites de demain se recruteront donc, par une sorte de nécessité, parmi les privilégiés d'aujourd'hui.

Si l'on laisse jouer librement les fatalités économiques et sociales, le recrutement de l'Université aura un caractère oligarchique. Sous l'Ancien Régime, les enfants de la noblesse, dédaignant le plus sou-

vent les hautes études, ne dépassaient guère le niveau des collègues. Les Facultés supérieures étaient fréquentées par les enfants des classes aisées, le droit et la médecine se transmettant d'ailleurs souvent dans les familles comme des carrières héréditaires. Oxford et Cambridge sont réservées aux rejetons des privilégiés de la fortune, comme Göttingen en Allemagne, à la fin du XVIII^e siècle. Il n'est pas sans intérêt de relever ici l'étymologie du mot *snob*, qui aurait [98] désigné sur les registres universitaires anglais, en abrégé, ceux qui se trouvent dépourvus de titres de noblesse (*sine nobilitate*). Cette marque d'infériorité chez de riches roturiers, doit être compensée par les raffinements et excentricités du snobisme. Celui qui n'appartient pas, de naissance, à l'aristocratie doit se montrer plus aristocrate que les aristocrates.

Le simple jeu des conditions économiques ferait donc de l'Université une institution de classe, réservée aux possédants, et dont seraient exclus les enfants des groupes sociaux qui ne disposent pas de l'aisance propre à la bourgeoisie. De là la revendication, affirmée un peu partout aujourd'hui, d'un libre accès à l'enseignement supérieur pour toutes les catégories sociales. Et l'on dénonce les interdits régnants à grand renfort de statistiques établissant l'écrasante supériorité numérique, parmi les effectifs estudiantins, des rejetons des « cadres », comme on dit, des fils et filles de fonctionnaires, des membres des professions libérales et autres classes moyennes. Quant aux enfants d'ouvriers et de paysans, ils brillent sinon par leur absence, du moins par leur rareté. La faiblesse de leurs pourcentages respectifs est un sujet de honte et d'indignation pour les véritables démocrates.

Il ne s'agit pas seulement de justice sociale, mais d'intérêt général bien entendu. Un bon recrutement doit permettre de sélectionner des aptitudes intellectuelles qui ne peuvent pas se trouver exclusivement localisées dans une partie restreinte de la population. Il importe de repérer les sujets d'élite, et de les prendre là où ils se trouvent. Tout le monde se réjouit lorsque le conseil de révision découvre un jeune berger pourvu d'une intelligence exceptionnelle, et à qui l'autorité militaire restitue une chance que lui avaient refusée les autorités scolaires. Il est absurde, il est inadmissible que les considérations financières empêchent un enfant particulièrement doué d'aller jusqu'au bout de ses possibilités.

Ceci dit, qui est de bon sens, il faut néanmoins se méfier des images d'Épinal. Les choses ne sont pas si simples. Si les considérations financières jouent effectivement un rôle pour ce qui est du choix d'une carrière universitaire, on observera tout d'abord que le temps est bien passé, s'il a jamais existé, où l'argent suffisait pour acquérir qualification et diplômes. L'Université n'est pas un hôtel de luxe pour oisifs privilégiés ; c'est un lieu de travail, de travail difficile et peut-être rebutant. La législation, en tous pays et dans tous les domaines, a pris à cœur de mesurer, de limiter la peine des hommes dans le travail agricole, industriel ou bureaucratique ; elle n'a jamais rien fait de pareil, et pour cause, en ce qui concerne le labeur étudiantin. On peut mettre un frein, par décision législative ou réglementation administrative, à l'exploitation de l'homme par l'homme. On ne peut faire grand-chose, dans le même sens, lorsqu'il s'agit de l'exploitation de l'homme par lui-même et pour lui-même. A cet égard, il faut ne rien connaître des réalités intellectuelles pour soutenir que les universitaires sont spécialement favorisés par la fortune. Chacun n'a ici que la chance qu'il mérite à force de labeur. La fortune, qui donne la vie facile, serait plutôt un empêchement aux études universitaires.

D'autre part, l'histoire des Universités atteste qu'elles ont été conscientes de la nécessité urgente de prendre les aptitudes, le talent, là où ils se trouvaient. A la grande époque de l'Université médiévale, les clercs, qui peuplent les écoles, sont rarement issus de la noblesse et de la richesse. Beaucoup de collèges, dans les centres les plus fameux, sont spécialement réservés par leurs fondateurs à des boursiers, l'institution des bourses étant sans doute aussi vieille que l'Université elle-même. L'une des figures les plus géniales de la Renaissance française est celle de Ramus, principal du collège de Presle en 1545, nommé par Henri II lecteur au Collège Royal en 1551. Voici [100] comment parle Ramus, dans sa leçon inaugurale : « Mon grand-père, exilé de sa patrie, se fit charbonnier ; mon père était laboureur ; j'ai été moi-même encore plus misérable que tous les deux. Mais je suis chrétien, et je n'ai jamais considéré la pauvreté comme un mal... » Un siècle auparavant, d'ailleurs, la vie exemplaire de l'écolier Villon, qui étudie à la Faculté des Arts entre 1449 et 1452, évoque bien plus qu'une aristocratie oisive une sorte de prolétariat étudiantin, famélique et besogneux. Au seuil des temps modernes, l'Université passe peu à peu du contrôle de l'Église sous le contrôle de l'État. L'État national demande

alors aux Universités de lui fournir les cadres administratifs et techniques dont il a besoin. Et là encore il apparaît que les meilleurs serviteurs de la fonction publique ne sortiront pas nécessairement des rangs des privilégiés par la naissance ou par la fortune. En 1724, le roi Georges I^{er} d'Angleterre crée aux Universités d'Oxford et de Cambridge des chaires d'histoire moderne, complétées par des enseignements de langues étrangères : « les vingt boursiers qui y furent attachés étaient destinés à la carrière diplomatique ; bien que l'expérience ne réussît pas d'un seul coup, c'était la première école des affaires étrangères du monde ³³ ». En se donnant le droit de choisir ses boursiers, le Gouvernement donne le pas au mérite sur la richesse. Plus frappant encore est le cas de la Russie, pays d'élection du despotisme éclairé. L'Université de Moscou est fondée en 1755 par l'impératrice Élisabeth ; vers 1770, elle compte environ trois cents étudiants. Or « presque tous ces élèves durent être recrutés à l'aide de bourses d'État, puisque plus de 80 % étaient fils de prêtres, fonctionnaires ou soldats. La bourgeoisie n'avait qu'un faible intérêt pour l'enseignement en général, et pour l'enseignement supérieur [101] en particulier ; la noblesse un intérêt plus faible encore ³⁴... »

Il est donc contraire à la vérité historique de dire que la formation universitaire n'est que le superprivilège des privilégiés sociaux. Notons seulement qu'en France le principe, déjà affirmé auparavant, de la gratuité de l'enseignement, est généralisé en 1719. Ce principe n'est pas un vain mot : en 1789, plus de la moitié des élèves des collèges en bénéficient : 40 000 élèves sur 72 000 ³⁵. Il faut ajouter que les Encyclopédistes, comme l'atteste d'Alembert dans le célèbre article *Collège* de son Dictionnaire, sont généralement hostiles à cette gratuité, qu'ils jugent contraire à la qualité des études.

Dans la France actuelle, l'enseignement primaire est depuis longtemps universel ; l'enseignement secondaire se trouve en voie de le devenir. Seul l'enseignement supérieur n'est pas encore gratuit et obligatoire pour tout le monde, bien que l'accroissement constant des effectifs des étudiants atteste, en tout cas, une assiette sociale du recru-

³³ STEPHEN d'IRSAY, *Histoire des Universités françaises et étrangères*, t. II, Picard 1935, p. 136.

³⁴ *IBID.*, pp. 111-112.

³⁵ *IBID.*, p. 130 ; statistique portant sur 562 collèges.

tement de plus en plus large. Le nombre des bourses ne cesse d'augmenter ; et l'on doit signaler au passage que l'attribution de ces bourses dépend à peu près exclusivement des ressources des parents, telles qu'elles sont attestées par la déclaration d'impôts. La chance ici se retourne au profit des défavorisés de la fortune. Selon la logique fiscale en vigueur, les privilégiés sont les jeunes gens issus des milieux ruraux, dont les revenus, au moins au regard de l'administration, sont à peu près nuls. L'enfant d'une famille aisée qui a rompu avec ses parents et ne reçoit rien d'eux, se voit régulièrement refuser une allocation d'études dont un fils de manœuvre ou d'exploitant agricole bénéficiera de plein droit.

Ainsi rien n'empêche les jeunes gens des classes sociales [102] les moins fortunées, de poursuivre leurs études, s'ils ont les dons nécessaires, et la volonté de les mettre en valeur. Or le cas est relativement rare, comme l'attestent les fameuses statistiques dénombrant parmi les étudiants un pourcentage fort restreint d'enfants d'ouvriers agricoles et de mineurs de fond. Un certain sens égalitaire de la justice sociale s'en trouve choqué. Les universitaires, étudiants et professeurs, dénoncés par les statistiques en question comme fils de bourgeois, en éprouvent une sorte de mauvaise conscience. Il leur semble que le recrutement de l'Université devrait refléter exactement la structure de la population et le pourcentage des diverses catégories sociales. Le libre accès à l'Université dans un système démocratique signifierait, semble-t-il, selon eux, l'institution d'une sorte de *numerus clausus* corporatif. On recruterait chaque année tant d'enfants issus de la paysannerie, tant d'enfants de manœuvres-balai, et tant de contremaîtres ou d'ouvriers spécialisés. Les classes moyennes ou supérieures seraient ainsi réduites à la portion congrue, conformément à leur infériorité numérique dans l'ensemble de la nation.

Les plus farouches tenants de la démocratisation de l'enseignement ne vont généralement pas jusqu'à réclamer un rationnement culturel, avec répartition de tickets à l'ensemble de la population sur la base d'une stricte justice distributive. La culture est bien l'un des trésors les plus précieux de l'humanité, mais le trésor ne saurait être partagé à la manière d'un stock de chocolat ou de billets de banque. Les institutions sociales ne donnent pas la culture toute faite, elles offrent seulement la possibilité d'y accéder, au prix d'un long et pénible labeur. Le droit à la culture ne prend son sens et sa valeur qu'en fonction d'une

volonté de culture, d'un patient effort de soi sur soi. Il faut donc que les intéressés y mettent du leur, et d'abord que le jeu leur paraisse en valoir la chandelle.

[103]

Un certain nombre d'illusions tenaces voilent la réalité aux yeux des démagogues en tout genre. Et d'abord le préjugé selon lequel le travail intellectuel serait un travail facile, où n'importe qui peut réussir sans trop de peine. On envie les longues vacances des professeurs, et les loisirs insoucians de la vie d'étudiant. On plaint la peine du travailleur de force, les cadences monotones de l'ouvrier à la chaîne de montage. L'intellectuel, qui manie ses livres et s'active du porte-plume, ne fait pitié à personne. Beaucoup ne peuvent s'empêcher de voir en lui une sorte d'oisif.

Il est inutile de souligner l'absurdité de ces représentations traditionnelles. Le travail de l'étudiant, du professeur, du savant n'est pas moins fatigant que celui de l'ouvrier maçon ou du conducteur de tracteur ; il l'est sans doute davantage, car il requiert une application constante de la personnalité entière. L'ouvrier est libre de sa tâche dès qu'elle est achevée ; la tâche de la culture ne s'arrête jamais. Elle épuise l'organisme autant, et plus peut-être que le travail physique. Le privilège de l'intellectuel, si privilège il y a, est un privilège en humanité ; mais ce privilège n'est pas donné et reçu ; il doit être chèrement acquis par l'intéressé lui-même, et maintenu de jour en jour en dépit de l'échec, du doute et du désespoir. Le conducteur d'autobus, l'employé, l'épicier, peuvent être satisfaits d'eux-mêmes. L'intellectuel ne l'est jamais tout à fait.

Si la possibilité d'entreprendre des études supérieures peut être considérée comme une chance accordée à un individu, c'est une chance qui doit être méritée au jour le jour par l'étudiant lui-même, sous peine pour lui de n'être à jamais qu'un raté, en proie au mépris des autres et à sa propre mauvaise conscience. On ne peut pas faire le bonheur des gens malgré eux dans ce domaine, et l'on risque fort de faire leur malheur. Chacun est ici reconnu et récompensé non seulement [104] selon son travail, mais aussi selon son mérite propre ; les médiocres, les inaptés n'ont guère de chances de pousser très loin leur progression. Il faut ne rien connaître à l'enseignement supérieur pour

imaginer que, dans la très grande majorité des cas, il puisse en être autrement.

Les tenants de la démagogie égalitaire n'y regardent pas de si près. Leur rêve serait de peupler les Universités d'enfants de paysans et d'ouvriers, en vertu d'une sorte de droit de naissance, symétrique et compensateur du droit jusqu'ici dévolu aux classes possédantes. Certains régimes de démocratie dite populaire ont ainsi exclu des études supérieures les rejetons des classes naguère privilégiées, un fils de bourgeois étant indigne en tant que tel d'entrer à l'Université. Cette conception de la justice sociale ne semble d'ailleurs pas avoir choqué les tenants français de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Or s'il est inique et absurde d'exclure de la Faculté un fils d'ouvrier, parce qu'il est fils d'ouvrier, on ne voit pas qu'il soit plus équitable de refouler un fils de médecin ou de professeur, sous le seul prétexte de la suspicion, légitime ou non, qui vise les opinions de son père. Comme il arrive souvent, la dénonciation des privilèges existants n'est que le vœu de confisquer à son profit les privilèges en question. Autant qu'on puisse en juger, les Universités de l'Est sont peuplées en priorité par les enfants des cadres et dignitaires des régimes en place.

Si l'on écarte toute notion de privilège social, il resterait une revendication plus générale, celle d'un enseignement supérieur ouvert à tous, c'est-à-dire universel, et non seulement gratuit mais obligatoire, comme l'enseignement primaire. Ici encore, les théoriciens les plus généreux ne vont guère jusqu'au bout de leur logique. Mais il vaut la peine de le faire à leur place, afin de voir clairement ce qui en est.

On peut certes, et on doit, imposer à la totalité des citoyens [105] un minimum de culture. Mais l'idée d'imposer un maximum de culture paraît aberrante. De toute évidence, le résultat d'une telle entreprise, qui n'a jamais été tentée nulle part, serait un nivellement général, un abaissement du niveau intellectuel, et en fin de compte le pourrissement de la culture elle-même.

La Haute Culture est une fonction, mais il n'est pas nécessaire que tous les membres de la communauté nationale deviennent des professionnels de la culture. Ceci pour toutes sortes d'excellentes raisons : la plus évidente est que la plupart n'en ont ni le goût ni les moyens spirituels. Il est salutaire d'imposer à tous les enfants des écoles un certain régime de culture physique, mais nul ne songerait à attendre de tout le

monde les résultats qu'on peut espérer d'athlètes qualifiés. Le bataillon de Joinville regroupe, lors de leur passage dans l'armée, les sportifs capables de performances qui les qualifient pour une préparation particulièrement poussée. Ce régime spécial constitue en fait un privilège, mais un privilège accordé en fonction de titres dont la validité est aisément vérifiable. Nul ne songerait, sous prétexte de justice sociale, à exiger l'incorporation à Joinville d'infirmités et de culs-de-jatte. Leur présence en un tel lieu n'avantagerait ni les défavorisés de la nature, ni leurs camarades mieux partagés.

Pareillement, l'Université n'est pas faite pour n'importe qui. Dans le domaine des travaux de l'esprit, la plupart des individus ne possèdent pas la résistance qui fait les coureurs de fond, ni la pointe de vitesse qui fait les sprinters. Les joies austères de la philologie comparée ou de la physique nucléaire ne sont pas universalisables. Certes le nombre des champions peut varier en fonction du soin apporté à leur détection et à leur entraînement. Mais ce nombre, pour une population donnée, ne saurait excéder une certaine proportion.

L'idéal de la justice serait sans doute que tous les individus, [106] convenablement pris en mains, deviennent des champions. Et même, pourquoi pas ? que chacun d'entre eux soit à la fois champion de ski, de boxe et d'athlétisme, indistinctement. Certains penseurs du XVIII^e siècle ont ainsi affirmé la toute-puissance de l'éducation nationale qui, une fois organisée, pourrait multiplier indéfiniment le nombre des esprits supérieurs. Helvetius écrit par exemple : « tous les hommes, communément bien organisés, ont en eux la puissance physique de s'élever aux plus hautes idées ; la différence d'esprit qu'on remarque entre eux dépend des diverses circonstances dans lesquelles ils se trouvent placés et de l'éducation différente qu'ils reçoivent ³⁶ ». Le seul problème serait donc celui des institutions éducatives ; si l'on suppose ce problème résolu, dit encore Helvetius, « il est certain que les grands hommes, qui maintenant sont l'ouvrage d'un concours aveugle de circonstances, deviendraient l'ouvrage du législateur ; et qu'en laissant moins à faire au hasard, une excellente éducation pour-

³⁶ HELVETIUS, *De l'Esprit* (1758), Discours 3, édition de Londres, 1776, t. I, p. 634.

rait, dans les grands empires, infiniment multiplier les talents et les vertus ³⁷ ».

Helvetius, précurseur intrépide de toutes les pédagogies révolutionnaires, annonce ici la production en grande série de génies en tous genres, par l'autorité publique. Une petite restriction néanmoins stipule qu'il s'agit ici seulement des hommes « communément bien organisés ». Ainsi sont mis hors de course ceux que la nature a dotés d'une mauvaise organisation. Par ailleurs le mot « communément » se réfère à une sorte d'égalité des chances entre citoyens non anormaux, qui ne correspond guère à la réalité. En fait, il ne semble pas que les révolutions pédagogiques, à travers la diversité des espaces et des temps, aient jamais réussi à confirmer la toute-puissance de l'éducation pour ce qui est de la multiplication illimitée [107] des génies et des talents. Sans quoi une telle révolution aurait triomphé partout, grâce à la supériorité totale, indiscutable, du premier pays dans lequel elle se serait établie.

Il est vrai que la démocratie moderne est une société ouverte caractérisée par ce qu'on a appelé la circulation des élites, le renouvellement du personnel dirigeant. Mais le renouvellement des élites n'est pas la suppression de toute élite. La promotion des meilleurs doit donner leur chance à tous ceux qui ont une chance. Mais elle se renierait elle-même à vouloir prendre en charge, malgré eux, ceux qui ne présentent pas les aptitudes nécessaires.

Nul ne songerait à exiger de toutes les jeunes filles qu'elles chantent comme la Callas, ou de tous les garçons qu'ils dessinent comme Picasso. On n'aurait pas idée d'enrégimenter toute la jeunesse dans les classes du Conservatoire ou dans les ateliers de l'École des Beaux-Arts, dont les accès sont d'ailleurs solidement défendus par des concours sévères. Dira-t-on que ces barrages sont contraires à la justice sociale ?

Le sens d'une véritable démocratisation de l'enseignement supérieur n'est pas de proclamer que tous les jeunes gens ont indifféremment capacité et vocation d'entrer dans les Universités, mais bien de faire en sorte que tous les jeunes gens qui ont capacité réelle et vocation pour les hautes études puissent aller jusqu'au bout de leurs possi-

³⁷ Conclusion du Discours, t. II, p 223.

bilités, sans que des obstacles matériels opposent à leurs aspirations une fin de non-recevoir. La fonction enseignante, à ses différents niveaux doit donc se comporter comme un système de dépistage généralisé, qui permette d'orienter vers les Universités, sans distinction de groupe social, tous ceux qui se révèlent porteurs des aptitudes indispensables. La démocratie ne consiste nullement à faire accueil à n'importe qui, elle ne doit pas correspondre à un abaissement systématique du niveau des études ; elle ne doit pas substituer aux [108] critères de valeur personnelle des critères philanthropiques ou politico-sociologiques. L'Université n'est pas un service d'assistance publique ou de sécurité sociale. Mais, un individu quelconque ayant fourni les preuves de sa valeur, il appartient à une saine démocratie de faire en sorte qu'aucun empêchement financier ne détourne de sa voie un jeune esprit plein de promesses. Un bon système d'allocations d'études résout sans mal ce genre de difficultés. Rien de plus démocratique dans sa sévérité même, que le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure. Les considérations matérielles en sont exclues, et ceux qui franchissent victorieusement le portail de la rue d'Ulm se trouvent pour le reste de leur vie à l'abri du besoin.

Sur quoi reviendra sans doute l'objection du berger, laissé pour compte de l'enseignement public, puis dépisté par les psychotechniciens militaires, et qui deviendra peut-être un génie, à moins qu'il ne devienne un ingénieur. Et, bien sûr, il est loisible aux âmes charitables de s'attendrir sur tous les petits Mozart en puissance, pris dans la gangue de la misère irrémédiable des foyers prolétaires, et morts de mort spirituelle parce que nul, autour d'eux, ne s'est soucié de les aider à devenir ce qu'ils étaient. Mais, sans parler de tous les génies inconnus qui meurent déplorablement de scarlatine ou d'accident d'auto, et même si l'on suppose un système éducatif conscient de son devoir de dépister les êtres d'exception, il faut bien se dire aussi qu'aucun filtre n'est parfait ; il y aura toujours des réfractaires à tous les repêchages. L'accomplissement d'un destin exceptionnel suppose la conjonction d'une série de chances favorables, c'est-à-dire qu'elle correspond à une éventualité assez improbable. La démocratisation de l'enseignement est, à certains égards, une tentative très légitime pour éliminer les injustices du destin. Il faudrait être bien naïf pour imaginer qu'une organisation sociale quelle qu'elle soit [109] parviendra à

éliminer tout à fait ce qui paraît un caractère indélébile de la condition humaine.

Un bon système éducatif doit prendre en charge l'enfant Mozart, une fois soupçonné et identifié, ou l'enfant Prokofief. Mais aucun système ne peut prétendre fabriquer en grande série des Mozart ou des Prokofief. Car la réalité humaine est une réalité chanceuse, dont nulle planification ne peut prétendre abolir le caractère spécifique. Les idéologues, technocrates et directeurs de toute espèce ont trop tendance à oublier que la Haute Culture, beaucoup plus qu'un objet de réglementation administrative, est une aventure d'humanité.

Il convient ici de revenir sur ces fameuses statistiques selon lesquelles, au grand scandale des hommes de bonne volonté, les enfants d'agriculteurs et d'ouvriers figurent en quantité déplorablement insuffisante parmi les effectifs estudiantins. Il ne suffit pas d'invoquer à ce propos l'injustice sociale et la malédiction millénaire qui accable le prolétariat. Les Universités ne refoulent pas systématiquement certaines catégories sociales, ce sont ces catégories elles-mêmes qui ne sont pas séduites par les prestiges de l'Université. Le fils de mon coiffeur a plongé sa famille dans le deuil. Il a voulu, à toute force, quitter, au niveau de la classe de troisième, le lycée, où il réussissait fort bien, afin de commencer l'apprentissage de coiffeur pour dames. La famille sinistrée a fini par s'incliner ; elle a bien fait. On imagine le long calvaire du coiffeur manqué, traîné de propédeutique en licence, et d'agrégation en doctorat, pour devenir professeur de Faculté malgré lui, dans l'inguérissable nostalgie du salon tiède et parfumé qu'il n'aurait jamais voulu quitter.

Bon nombre de ceux qui parlent à tort et à travers de démocratiser l'enseignement supérieur attendent avec impatience le jour où on sera versé d'office dans une Faculté ou grande école quelconque pour la seule raison [110] que l'on est fils de cheminot ou de commis épicier, et que le contingent de la catégorie n'est pas atteint. Dans le Sud des États-Unis, les libéraux anti-racistes réclament un effectif de policiers de couleur, ou d'employés de banque ou de fonctionnaires, correspondant exactement au pourcentage des noirs dans la population totale. Mais enfin, pourquoi forcerait-on à devenir agent de police, chef d'orchestre ou chef de bureau quelqu'un qui a envie de faire autre chose ? L'anti-raciste raisonne, contre le raciste, de la même manière que le raciste lui-même. La couleur de la peau, qui est un accident, devient

l'élément déterminant, le seul qui compte pour engager la destinée d'un homme. Il en est de même pour la catégorie sociale. Il y a ainsi des universitaires qui se considèrent comme des profiteurs de la culture. Ils ne se trouveront délivrés de leur culpabilité latente que le jour où les rejetons des mineurs de fond et des ouvriers agricoles seront versés dans l'enseignement supérieur, soit en bloc, soit selon la norme d'une règle proportionnelle savamment calculée. C'est à croire qu'à leurs yeux un tourneur sur métaux ou un paysan ne sont à jamais que des sous-hommes, destitués de toute valeur et voués obscurément à des tâches infamantes. Et si, pour un intellectuel, la pratique du thème latin, de la dissection ou du calcul intégral représente une sorte d'impératif catégorique de la dignité humaine, on peut aussi estimer que ces exercices austères risquent de déplaire à bon nombre d'individus, par ailleurs sains d'esprit, qui préfèrent une existence plus dynamique, et aux yeux desquels la cité universitaire ne représenterait qu'une variante de l'enfer concentrationnaire. Le service militaire, où l'on n'exige de chacun que des performances modérées, ne réjouit pas tous les appelés. Le service universitaire, s'il est un jour imposé, fera lui aussi parmi les appelés bon nombre d'élus malgré eux. Et d'ailleurs le jour où, au nom de cette conception étrange de la justice sociale, tout le monde sera licencié, [111] docteur et professeur ou médecin, on se demande qui cultivera la terre et qui conduira les trains...

Je ne vois pas la nécessité d'injecter à tous les citoyens une égale quantité de thème grec, de logarithmes ou de droit administratif. J'admets que certains individus, sans cesser d'être apparemment normaux, fassent leurs délices de la mécanique des fluides ou des écritures sumériennes. Mais il y a aussi le foot-ball, les mots croisés et la pêche à la ligne.

Il existe une vocation universitaire. L'Université est aussi un univers de valeurs, un ensemble complexe de relations humaines et un programme de vie. La bonne insertion dans l'enseignement supérieur suppose une adaptation à un régime d'existence qui ne saurait convenir à tout le monde. Ceux que leurs goûts personnels, leurs habitudes mentales, leur style de vie orientent dans d'autres directions, ne s'intégreront jamais au milieu de la Faculté. Si on les force, ou s'ils s'obstinent, ils ne seront là que des désadaptés, des ratés, alors qu'ils auraient fort bien pu, ailleurs, s'accomplir dans l'équilibre.

Dès à présent, c'est un fait que, parmi les promotions de plus en plus nombreuses qui envahissent les Universités, bon nombre de jeunes gens arrivent là sans motivation bien précise, cédant à la volonté de leurs parents, ou de maîtres bien intentionnés. Subitement confrontés avec les exigences de la vie de l'esprit, ils ne disposent pas des ressources, de la résistance nécessaires. L'augmentation constante des cas de perturbation, de dépression ou même d'aliénation mentale dont doivent s'occuper les bureaux universitaires d'aide psychologique met en lumière pour une large part des erreurs d'orientation. Celui qui ne dispose pas de l'envergure intellectuelle et spirituelle indispensable pour assumer les disciplines de l'esprit s'effondre devant des obstacles qu'il n'aurait jamais dû affronter.

Or cette fragilité psychologique atteint particulièrement [112] ceux pour lesquels la vie d'étudiant implique une rupture avec les habitudes matérielles et morales du milieu familial. Un enfant de paysans ou d'ouvriers, lorsqu'il parvient aux études supérieures, doit subir une crise d'adaptation d'autant plus dure que sa famille, même si elle a vu d'un bon œil son orientation, ce qui n'est pas toujours le cas, ne pourra plus lui être d'aucun secours dans les responsabilités qui lui incombent désormais. Abandonné à lui-même, désencadré, il doit faire les frais, moralement parlant, de cette rupture avec le milieu dans lequel il a toujours vécu.

Ceci ne veut pas dire, bien entendu, que les enfants de la classe ouvrière doivent être, en raison psychiatrique, exclus des Universités, et que celles-ci doivent être réservées aux jeunes bourgeois, lesquels ont d'ailleurs leur propre fragilité physique et morale. Mais on doit reconnaître, ne fût-ce que pour en tirer les conséquences psychopédagogiques indispensables, que l'entrée en Faculté représente une épreuve beaucoup plus dure pour l'étudiant issu d'un milieu où la culture intellectuelle n'est pas inscrite dans les mœurs. Sa situation en porte-à-faux le condamne à une solitude parfois déchirante ; la distance prise par rapport aux familiers, aux compagnons d'enfance risque, si elle n'est pas compensée à force de sagesse et presque d'héroïsme, de prendre la forme d'une hostilité, d'ailleurs bientôt réciproque. La réussite sociale s'accompagne parfois de nostalgie ; elle cache une blessure mal cicatrisée.

À cet égard, l'école normale primaire représentait dans la France d'hier, et représente peut-être encore aujourd'hui dans une moindre

mesure, un admirable moyen de promotion culturelle dans la sécurité morale. Les enfants les plus doués des milieux populaires, boursiers de l'école normale, vers laquelle des instituteurs avisés les avaient orientés, ne perdaient pas pour autant le contact avec leur foyer, leur quartier, leur village. Entourés de l'estime générale, ils constituaient une élite intermédiaire, appelée [113] à jouer un rôle essentiel, à la ville comme à la campagne. A la génération suivante, leurs enfants, élevés dans l'exaltation de la culture et l'exemple quotidien du travail intellectuel, se trouvaient, en vertu de cette préadaptation, particulièrement favorisés pour aborder le domaine de la haute culture. Les fils d'instituteurs ont toujours formé une proportion massive parmi les élèves de l'École Normale Supérieure ; ils sont très nombreux dans le personnel de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Du point de vue des statistiques, ils entrent dans la catégorie des enfants de fonctionnaires ou de petits bourgeois. La plupart d'entre eux sont des petits enfants de paysans ou d'ouvriers.

On doit s'étonner de constater que les tenants les plus farouches de la démocratisation de l'enseignement supérieur omettent de relever ce cas, pourtant incontestable, de promotion intellectuelle et sociale, dont les répercussions exercent de proche en proche une influence considérable dans la haute culture française. La relève des élites par de nouveaux éléments issus des classes populaires se réalise ainsi d'une manière continue, avec le minimum de perturbations et de crises. Mais cet exemple de sagesse adaptative ne satisfait pas les tenants de la démocratisation à outrance qui, négligeant le caractère humain de la réalité humaine, rêvent de tout transformer tout de suite.

Le sens de l'exigence démocratique ne saurait être que n'importe qui puisse faire n'importe quoi, par mesure de réglementation administrative. La grâce réglementaire ne suscite pas les aptitudes, ni les goûts, là où ils n'existent pas. Elle peut seulement faciliter leur développement là où ils se seront fait remarquer. La raison des statistiques, pour exacte qu'elle paraisse, n'est pas nécessairement la meilleure ; elle peut équivaloir à l'une des formes les plus désastreuses de l'illusion. Toute réforme de l'enseignement supérieur devrait partir du principe que l'on ne peut promouvoir la nature humaine qu'en lui obéissant.

[114]

La démocratie n'est pas le nivellement égalitaire ; elle tend à réaliser l'égalité des chances pour la sélection des meilleurs. L'enseignement supérieur, le mot même l'indique, est par destination réservé à une élite. Il suppose la constitution d'une aristocratie des intelligences, mis à part pour contribuer au bien commun dans le domaine de la connaissance.

La démocratisation de l'enseignement supérieur ne doit pas tendre à mettre l'enseignement supérieur à la portée de tous, par voie de contrainte au besoin. Car ce qu'on mettrait à la portée de tous n'aurait plus rien de supérieur, et sans doute ne serait plus enseignement, mais simple propagande. Le propre de la démocratie, en tant que société ouverte, est de veiller à ce que tous ceux qui ont les capacités requises pour suivre avec fruit le cours des hautes études puissent y avoir accès, sans discrimination de race, de fortune ou de milieu social. La même exigence doit en écarter tous ceux qui, sans discrimination, ne paraissent pas aptes à recevoir un tel enseignement. On n'entre pas à l'Université de plein droit parce qu'on est fils d'industriel, fils de manœuvre ou de secrétaire de syndicat. Et l'on ne saurait en être exclu pour les mêmes raisons. Tout cela va sans dire, mais cela va peut-être mieux en le disant.

L'Université, en démocratie, est une Université ouverte. Mais pas à la manière d'un jardin public, ou d'un hall de gare, où n'importe qui peut entrer, y compris les clochards et les oisifs. L'Université de la démocratie n'est pas l'Université de masse. Car la masse, submergeant la qualité sous le nombre, est la négation de l'Université.

Pauvreté n'est pas vice, et la pauvreté comme la richesse doivent être mises entre parenthèses dans la compétition pour entrer à l'Université. Mais pauvreté n'est pas, en elle-même, vertu d'intellect et prédisposition aux hautes études. L'enseignement supérieur n'est pas un privilège, mais une exigence supérieure.

L'Université démocratique éliminerait le facteur financier [115] dans le recrutement des étudiants. La sélection à l'entrée une fois réalisée, en fonction des aptitudes de chacun, elle supprimerait purement et simplement le souci matériel afin que les intéressés jouissent pleinement du loisir nécessaire aux études. Et cette prise en charge devrait être complète, car il ne suffit pas de distribuer de l'argent en suffisance, pour abandonner ensuite chacun à ses problèmes. Le ca-

ractère atomistique, individualiste, des Universités françaises est un défaut majeur. Il importe de restituer à nos institutions leur vocation communautaire. L'Université authentique n'est pas seulement un ensemble d'enseignements, mais un style de vie, une vie ensemble dans le dialogue et l'amitié, au sein d'un paysage matériel et spirituel digne des hautes réalités auxquelles il doit servir de décor. L'Université de la démocratie n'a rien de commun avec nos usines de savoir, nos casernes et nos soupes populaires, où se fabriquent en grande série des déséquilibrés que l'on essaie ensuite de récupérer tant bien que mal, en multipliant les bureaux d'aide psychologique...

[116]

[117]

L'Université en question.

Chapitre VI

DE QUELQUES MALENTENDUS : PROPÉDEUTIQUE ET AGRÉGATION

[Retour à la table des matières](#)

Tout dépend évidemment de l'idée que l'on se fait de la nature et des fonctions de l'Université. Si l'on n'a jamais songé à se demander pourquoi elle est là, et ce qu'elle représente, comme c'est apparemment le cas le plus général, on peut lui réclamer n'importe quoi. On en fera une sorte de Prisunic de la culture où chacun va chercher au moindre prix, au moindre effort, ce dont il a besoin, sans se soucier des tenants et des aboutissants de cet établissement à succursales multiples.

On se trouve beaucoup moins à l'aise à partir du moment où on a compris que l'Université a pour fin dernière la recherche, et la perpétuelle remise en question de la vérité sous toutes ses formes. Les plus âgés initient les plus jeunes, mais la transmission même des savoirs et des expériences n'est qu'un moment dans cette aventure de la connaissance, poursuivie d'âge en âge par la collaboration des lettrés et des savants de tous les pays.

Une telle définition risque fort de paraître à tout le moins intempestive. Aimer la vérité pour elle-même, c'est aujourd'hui une attitude noblement périmée. L'important, c'est d'élever le niveau de vie national, ou de cultiver le cyclotron et le kilowatt, et d'aider nos frères inférieurs des pays sous-développés, afin qu'ils puissent nous acheter à crédit tous les gadgets de la civilisation technique. [118] Moyennant quoi, ils deviendront aussi heureux que nous, ce qui n'est pas peu dire. La démocratie de notre temps ajoute à ce programme de nivellement économique et technique un programme éducatif, lui aussi égalitaire, comportant une distribution générale de la culture entre tous les membres de la collectivité ; chacun doit en avoir sa part, et nul ne doit pouvoir s'estimer frustré. Dans le contexte d'une planification générale, les Universités sont appelées à fournir les techniciens et les instructeurs, les cadres, les chercheurs, les professeurs, que la société moderne réclame en quantités sans cesse croissantes. Ainsi l'enseignement supérieur apparaît comme l'école des personnels supérieurs, un ensemble d'instituts de formation et de promotion pour techniciens d'un grade élevé, dirigeants et directeurs.

C'est pourquoi les Universités, il faut le reconnaître, figurent parmi les enfants gâtés de notre époque. Elles n'ont jamais eu autant d'étudiants et autant de maîtres, autant de contremaîtres aussi, et de mètres carrés. Les constructions succèdent aux constructions, on entasse les instituts, on empile les cités universitaires. Jamais, depuis l'âge de pierre, on n'a tant fait pour les Universités, jamais on ne leur a consacré tant de milliards. Les usagers d'ailleurs, insensibles à cette évidence, n'en ont pas encore assez ; ils protestent, conspuent le ministre et rossent la police, proclamant, avec un tantinet de mauvaise foi, qu'on ne fait rien pour eux. Ils savent bien qu'on fait déjà pas mal ; ils veulent qu'on fasse plus encore. C'est-à-dire qu'ils sont d'accord sur le fond ; ils contestent seulement certains éléments d'application ; ils voudraient que le rythme s'accélère. Et dans le débat il ne semble pas que l'Université elle-même, alors qu'on discute de son sort, soit admise à faire entendre sa voix. Le débat se poursuit par-dessus sa tête ; tout le monde crie plus fort qu'elle. L'Université est une très vieille dame qui commence sérieusement à perdre la mémoire ; elle ne jouit [119] plus, si l'on ose dire, de l'intégrité de ses facultés, et parfois même il lui arrive d'oublier sa propre identité.

Quand on parle de réformer les structures, il s'agit toujours d'améliorer, comme on dit dans le jargon économique à la mode, la productivité, la rentabilité des institutions. Les technocrates chevronnés des ministères et les technocrates en culottes courtes des organisations d'étudiants raisonnent à qui mieux mieux comme s'il s'agissait d'une économie planifiée selon les normes des prix et profits. Du côté de la Direction de l'Enseignement Supérieur, où l'on se débat contre les horreurs d'une situation irrémédiable, on se préoccupe d'augmenter les horaires des professeurs, de diminuer la scolarité des étudiants ; on manipule les règles à calcul et les plans pédagogiques afin de gagner quelques centimètres carrés sur l'espace vital de l'étudiant moyen ou du maître-assistant lambda. Les petits problèmes masquent la grande question. Quant aux étudiants, ils pensent d'abord au nombre et au montant des bourses, au prix de la Deux-chevaux, aux chances de réussir à l'examen, et au traitement de début qui s'ensuivra. C'est là un langage que les hommes des bureaux comprennent très bien, même lorsqu'ils font la sourde oreille. Ils le comprennent d'autant mieux qu'il s'accorde exactement avec leur propre idiome, celui de l'économie politique et de la rationalisation industrielle.

C'est ici qu'il importe de réagir avec l'énergie du désespoir contre l'un des plus néfastes des malentendus établis. *L'Université n'est pas une usine* ; l'Enseignement Supérieur ne peut être assimilé à une industrie nationalisée. Les parties en cause se trouvent pourtant d'accord là-dessus : à la fascination technocratique des organisateurs en tout genre fait écho la fascination ouvriériste des syndicats d'étudiants. Les uns se croient les gros businessmen de la haute intelligence ; les autres vivent l'aventure exaltante de la lutte des classes, et rêvent de prendre le pouvoir au nom d'une sorte de comité d'entreprise qui [120] se substituerait aux actuels conseils d'administration de l'Université.

À titre d'exemple de cet état d'esprit, je citerai seulement un écho, extrait d'un bulletin de l'U.N.E.F. où l'on apprend que « la Fédération de la Seine de la S.F.I.O. a pris position sur le problème du salaire étudiant ». Cette organisation politique a, en effet, sa conception de la fonction universitaire. « Il est logique, proclame-t-elle, de donner à l'étudiant, comme à tous les travailleurs, la contrepartie monétaire du travail qu'il fournit, par le versement d'un salaire, sans aucune discrimination. L'« entreprise étudiant » doit, comme toutes les autres, pos-

séder ses propres règlements, garantissant un fonctionnement normal et régulier du travail de chacun. »

Je cite ici ce document, à titre d'échantillon de la phraséologie régnante. Il représente assez bien une sorte de folklore qui s'étale un peu partout, sous les étiquettes les plus diverses. Or le moins que l'on puisse dire est que ce langage atteste une totale méconnaissance du sens de l'Université. Les étudiants d'aujourd'hui, bourgeois, fils de bourgeois, essaient de se purifier de leurs origines en reprenant à leur compte le vocabulaire de la lutte des classes telle qu'elle se réalisait au temps de grand-papa. L'étudiant syndicaliste d'à présent, tout en conduisant sa voiture, ou en projetant le prochain départ aux sports d'hiver, cultive sa conscience prolétarienne et rêve de sa future désaliénation. Dans l'épanouissement eschatologique de la fin des temps, il prépare l'Université sans classes ni cours magistraux. Le savoir n'y serait plus le privilège contre nature de l'âge et du labeur, ni même de la valeur personnelle, antidémocratique, de tel ou tel. De même que le prolétaire sera, comme chacun sait, l'enfant gâté de la société future, de même l'étudiant désaliéné, libéré enfin de la séculaire malédiction du travail intellectuel, participera de plein droit aux trésors de l'intelligence et du savoir. Alors les professeurs ne pourront [121] plus exploiter l'indigence de leurs élèves ; l'oppression des mauvaises notes sera supprimée, et l'on retirera aux maîtres indignes cette arme absolue qu'est le lock-out patronal sous la forme de l'échec à l'examen.

On dira peut-être que le snobisme ouvriériste du peuple étudiant n'est qu'une forme sans grande conséquence de la crise d'originalité juvénile. Affaire de mots seulement. La prolétarianisation de l'Université ne serait qu'une façon de parler, une manière de se faire entendre selon le goût du jour. Et les leaders du syndicalisme étudiant reconnaîtraient sans doute que c'est là pour eux un moyen commode pour susciter et maintenir l'agressivité de leurs petits camarades. Le style de la revendication en est plus efficace ; il permet de mobiliser alentour des alliances indispensables.

Le jeu, si jeu il y a, est dangereux. À vouloir intoxiquer les autres, on s'intoxique d'abord soi-même. Car l'Université n'est pas une institution économique. Il ne s'agit pas de produire en grande série des objets de consommation courante ; il ne s'agit pas de promouvoir des intérêts matériels, ni d'exploiter qui que ce soit au profit de qui que ce soit.

La notion même d'un *salaire* ou d'un *présalaire* , comme on dit, apparaît ici particulièrement aberrante. Elle suffit à prouver que ceux qui l'emploient n'ont pas compris le sens de l'activité universitaire. Le travail salarié est un travail quantitatif, vendu par l'employé à son employeur selon un tarif convenu. Le travail salarié peut être considéré comme une forme d'aliénation, puisque le travailleur cède une partie de son temps, de son activité, à un étranger, dont les buts, les intérêts ne sont pas les siens, afin de gagner en contrepartie la possibilité matérielle de disposer du reste de sa vie. Le salarié perd sa vie à la gagner.

Rien de tel dans le domaine universitaire. Personne n'est employé par personne en vue de fins qui lui soient étrangères. Les professeurs ne sont pas des patrons, qui aient quelque chose à gagner de la servitude oppressive [122] où ils maintiendraient les étudiants. D'ailleurs le rapport qui lie les maîtres et les étudiants exclut, par hypothèse, toute considération financière ou économique. Le service est rendu par le maître à l'élève ; s'il y avait relation d'argent, c'est l'élève qui serait en position d'employeur. Nos revendicateurs d'aujourd'hui ne souhaitent pas que les étudiants paient les professeurs, ni même que les professeurs paient les étudiants. En fait, ils mettent en cause une tierce personne. Le patron, puisqu'il en faut un, c'est l'État ; c'est lui qui doit salarier tout le monde. Ce système a le grand avantage de mettre tous les intéressés du même côté de la barricade. Syndicats d'étudiants et syndicats de professeurs peuvent se réconcilier dans la lutte revendicative, comme on dit, où l'État Patron fait une fois de plus figure de Tiers Payant.

Quoi qu'il en coûte de renoncer aux avantages d'un confort intellectuel certain, il faut dénoncer cette imagerie naïve, car elle équivaut à une abdication des droits et des devoirs de l'intelligence. Bien entendu, en dénonçant l'idéologie *salariale* , il ne s'agit pas de décharger l'État de l'obligation de verser au corps enseignant des traitements décents, et d'assurer aux étudiants des bourses et allocations d'études toujours plus nombreuses. La vraie question n'est pas là.

Faire de l'État le patron de l'Université, c'est dénaturer et déshonorer la fonction universitaire. L'État peut contrôler étroitement une industrie nationalisée, qui travaille pour lui et par lui. Il n'a pas les mêmes prérogatives dans le domaine universitaire, comme le marque l'antique privilège qui interdit à la police de l'État de pénétrer dans

l'enceinte de l'Université sans une réquisition expresse du Recteur. L'Université n'appartient pas à l'État ; elle n'est pas la chose de l'État. A certains égards, on peut dire qu'elle assume la responsabilité d'un service public, mais à certains égards seulement. L'autonomie de l'Université s'affirme dans le fait que les valeurs et [123] les fins de l'Université ne sauraient, sous peine d'aliénation véritable, s'identifier aux fins et valeurs de l'État. L'Université napoléonienne a consacré l'irréremédiable déchéance des Universités françaises.

Ainsi donc *l'État subventionne l'Université ; il ne la paie pas*. Le point est capital ; il est indispensable que tous les intéressés, dans l'État et dans les Universités, en prennent une nette conscience. Il n'y a pas de commune mesure entre l'argent perçu et le service rendu. L'illusion qui consiste à croire que l'État paie le travail, à proportion du travail accompli, apparaît ici comme une monstrueuse hérésie, qui mènerait tout droit à des absurdités comme le salaire aux pièces, les primes de rendement, etc. Le malheur est que l'État lui-même ne demande, au fond, qu'à obtenir davantage de productivité en payant un surplus.

La fiction de l'État patron présente sans doute l'avantage majeur de permettre aux divers intéressés, professeurs et étudiants, de fixer leur mauvaise humeur et de décharger leur agressivité. Mais le recours à l'idéologie de la lutte des classes suppose une méconnaissance radicale de la nature du travail universitaire. Ce travail au lieu de consacrer l'aliénation du travailleur, apparaît, au contraire, comme un travail du travailleur sur lui-même et pour lui-même ; il s'agit, pour chacun, de parvenir à une plus haute possession et maîtrise de soi. Il y a bien ici une volonté d'enrichissement, un labeur d'émancipation, mais ce labeur est de soi à soi, de soi sur soi et pour soi. Le salarié proprement dit, l'homme des professions non libérales, lutte pour être un homme, pour se faire reconnaître comme homme, en dépit de son travail qui risque toujours de le déshumaniser. L'universitaire déploie toute son activité dans le domaine des disciplines qui rendent plus homme, *humaniores litterae*.

Bien sûr, il serait plus commode de pouvoir rejeter la responsabilité sur quelqu'un d'autre. Et telle paraît bien en fin de compte la justification la plus profonde de l'ouvriérisme [124] étudiantin ou professoral. La démagogie du langage exprime bien la confusion de la pensée et le désarroi intime de gens qui ne savent pas ce qu'ils font, ni

pourquoi ils le font. Du même coup, revendicateurs syndicaux et organisateurs ministériels, d'un commun accord, laissent dépérir l'enseignement supérieur, qui est le moindre de leurs soucis.

L'industrialisation de l'Université autorise en effet les instances directoriales de l'État patron à mettre en avant des argumentations numériques, des statistiques d'effectifs et des normes de rendement. Pris au piège de leur propre langage, les universitaires sont obligés d'accepter la négociation sur des bases telles que la partie est d'avance perdue.

La décadence de la Haute Culture se voit à plein dans l'abaissement inexorable du niveau des études, qui en est à la fois l'effet et la cause. Le baccalauréat, tumeur maligne de l'enseignement français depuis un siècle et demi, était autrefois le couronnement, et la consécration des études secondaires. Il permettait d'entrer de plein droit dans les Facultés. Or il a été reconnu que la formation du bachelier moyen, en voie de constante dégénérescence, ne lui permettait plus d'aborder directement les études supérieures. On a donc remplacé le baccalauréat dévalué par un examen de culture générale, destiné à fournir, du côté des étudiants, des garanties identiques à celles qu'attestait jadis le bachot de plein exercice. C'est-à-dire que le plancher de l'Enseignement Supérieur a été abaissé ; les Facultés ont annexé un espace épistémologique jadis dévolu à l'enseignement secondaire. Les maîtres des Facultés ont pris à leur charge la tâche des professeurs de lycée, sans songer un seul instant qu'ils allaient au-devant de leur propre déchéance. Et les masses humaines de la Propédeutique ont commencé à noyer les Universités, prises dans les remous de problèmes insolubles.

Au niveau de la Propédeutique, la quantité supplante définitivement la qualité, dans la paupérisation générale [125] des études. La propédeutique devait suppléer le baccalauréat défaillant ; tous les professeurs s'accordent pour juger qu'elle correspond à un enseignement de masse, donné et reçu dans l'incohérence. Elle ne fournit aucune garantie sérieuse de validité intellectuelle. Or cette propédeutique, moins significative que le baccalauréat d'autrefois, ouvre les carrières de l'enseignement secondaire, comme le faisait la licence des temps anciens. Dans les collèges d'enseignement général, dans certains lycées, de plus en plus, on admet comme maîtres des jeunes gens qui n'ont pas d'autre titre que l'examen propédeutique. On se demande

quels élèves ils pourront former. Le cercle vicieux de la dégradation se ferme sur lui-même ; le système entier de l'enseignement s'affaisse sur sa base. Insensiblement, les Facultés deviennent des lycées ; la primarisation de l'enseignement secondaire a pour conséquence nécessaire la secondarisation de l'enseignement supérieur.

S'il importe d'affirmer que l'Université n'est pas une usine, il est également essentiel de maintenir que *l'Université n'est pas une école secondaire*. Ici encore la déviation se voit à l'œil nu ; elle se trahit par de multiples symptômes ; elle s'accomplit avec la bénédiction des pouvoirs publics, sous la pression des étudiants, avec la complicité bienveillante de bon nombre de professeurs.

Le philosophe allemand Karl Jaspers, l'un des maîtres les plus respectables de notre époque, s'est longuement interrogé sur le sens de l'Université. On lit, dans son *Autobiographie* les lignes suivantes : « Les Universités ne sont pas des écoles primaires, mais des établissements d'enseignement supérieur, au sujet desquels Kuno Fischer avait justement affirmé à Heidelberg : « l'établissement d'enseignement supérieur n'est pas un lycée ³⁸. »

Un esprit non prévenu s'étonnera sans doute de lire pareils truismes sous la plume d'une personnalité si éminente. [126] Le plus grave est que ces vérités élémentaires aient besoin d'être affirmées avec autorité. Pour le penseur allemand, ces formules signifient qu'il y a, de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur, un seuil à franchir, une rupture de continuité, correspondant à une véritable mutation intellectuelle. « Les étudiants, écrit encore Jaspers, sont des adultes, et non des enfants. Ils possèdent cette maturité de la responsabilité plénière ³⁹. » Un autre grand esprit, le philologue Jacob Grimm, il y a plus d'un siècle, opposait déjà « l'enseignement sous la contrainte », caractéristique de l'école, à l'« enseignement dans la liberté », qui est le propre de l'Université. L'écolier, le lycéen n'ont pas à décider de l'enseignement qu'ils reçoivent ; leur activité, comme celle du professeur, se déploie à l'intérieur des programmes en vigueur. Au contraire, « l'étudiant doit opter librement dans le sens de ce qui correspond à

³⁸ JASPERS, *Autobiographie philosophique*, trad. Boudot, Aubier, 1963, p. 99.

³⁹ JASPERS, dans Jaspers et Rossmann, *Die Idee der Universität*, Berlin ; Springer, 1961, p. 86.

son intime exigence ; ce qui limite cette liberté est un mal et une falsification ⁴⁰.

On doit souligner, non sans mélancolie, le caractère désuet et périmé de ces affirmations. Parmi les revendications actuelles concernant le système universitaire, cette exigence d'autonomie ne tient guère de place ; l'étudiant ne réclame pas la liberté du choix et la responsabilité du travail. Et le professeur ne songe nullement à imposer à l'étudiant une indépendance dont il le juge incapable. Sans doute faut-il mettre en cause le phénomène parfois signalé de l'allongement de l'adolescence. L'étudiant d'aujourd'hui n'est pas un adulte ; la prolongation de la scolarité ne fait que prolonger en lui un infantilisme psychologique. Il s'accommode fort bien d'une situation de mineur, dont les servitudes se trouvent largement compensées par les privilèges.

[127]

Parmi tous les symptômes de dégradation, celui-ci est l'un des plus significatifs, et l'on observera, une fois de plus, qu'il se réalise d'un commun accord entre les intéressés. Le résultat en est qu'à l'heure actuelle l'enseignement supérieur a disparu à peu près complètement des Universités où, de la Propédeutique à l'Agrégation, l'on se contente de bachoter à qui mieux mieux. En dépit des apparences, le paternalisme professoral et l'infantilisme étudiantin s'accordent dans l'unanime refus de l'émancipation. L'âge d'homme, dans l'ordre de la connaissance, se situe au-delà de la limite de l'Université.

L'idéal de l'enseignement universitaire devrait être celui de la libre confrontation, où l'écart entre l'aîné et les cadets ne cesse de diminuer jusqu'à permettre la collaboration dans le dialogue. Cet idéal n'a aucun sens, tellement il est hors d'atteinte. Dès les débuts de la Troisième République, les réformateurs qui se préoccupent de constituer en France un enseignement supérieur, constatent la nécessité de combler la distance entre les professeurs et les étudiants. C'est pourquoi un arrêté de 1877 constitue le cadre nouveau des *maîtres de conférence*, destinés à donner à des groupes restreints une première formation élémentaire et pratique, à l'ombre du professeur à part entière, qui pourra se consacrer à des tâches plus dignes de lui. Un observateur

⁴⁰ JACOB GRIMM, *Ueber Schule, Universität, Akademie* (1849), *Kleinere Schriften*, Band I, Berlin, Dümmler, 1879, p. 218.

contemporain des débuts de ce nouvel enseignement note que les maîtres de conférences « prennent part aux examens de baccalauréat et prendront sans doute part un jour aux examens de licence. Ils sont avant tout des préparateurs à la licence. Leurs conférences ressemblent souvent à de véritables classes, consacrées à la correction de devoirs et à l'explication de textes. Dans cette organisation du travail des maîtres de conférences, il n'y a pas trace d'enseignement rieur ⁴¹. »

[128]

Nous avons oublié le sens du mot « conférence », et la destination propre des maîtres de conférences. Au lieu de diminuer, la distance entre les maîtres et les étudiants n'a cessé de s'accroître. On a donc multiplié les cadres intermédiaires ; ainsi sont apparus successivement les chargés de cours, les assistants, les chefs de travaux, puis les Maîtres-assistants. Mais, comme dans un cauchemar, le fossé entre enseignants et enseignés s'élargissait à mesure. Finalement, dans un suprême effort, on a imaginé de faire enseigner les enseignés par les enseignés eux-mêmes, et l'on a recruté des moniteurs, étudiants un peu plus avancés chargés d'encadrer les autres étudiants. Le passage à la limite équivaut à une preuve par l'absurde. A force de réflexion à contre-sens, on découvrira que l'étudiant doit se diriger lui-même et prendre en charge l'avancement de ses propres études.

Mais on n'en est pas encore là. Pour le moment, les syndicats estiment que l'étudiant livré à lui-même se trouve menacé d'agoraphobie dans le *no man's land* universitaire. Pour le délivrer de son complexe de sevrage et lui restituer le sens de la sécurité perdue, il faut constituer des groupes où le travail de chacun sera solidaire, à tout instant, du travail de ses petits camarades. Ainsi entouré, guidé pas à pas, il se sentira plus à l'aise ; l'organisation cellulaire lui rendra peut-être l'assurance dont il a tant besoin.

Devant la perspective enchantée de l'Enseignement Supérieur ainsi transformé en une vaste entreprise de psychothérapie collective, il vaut peut-être la peine de répéter, même si c'est inutile, que *l'Uni-*

⁴¹ E. DREYFUS-BRISAC, *Les Réformes de l'Enseignement Supérieur en France*, Revue Internationale de l'Enseignement, t. I, 1881, p. 130.

versité n'est pas une pouponnière ni une biberonnerie, mais le lieu propre des Hautes Études.

Certes, les pouponnières sont des établissements d'utilité publique ; les lycées et collèges aussi. Mais on ne voit pas la nécessité de leur donner des appellations contrôlées qui ne correspondent nullement à leur activité particulière. [129] Bon nombre des étudiants qui sortent des Facultés avec un diplôme en poche se figurent avoir bénéficié d'un enseignement supérieur, alors que l'Université n'a été pour eux qu'une médiocre rallonge aux études secondaires. Jamais ils n'auront soupçonné, même de loin, l'exaltante liberté de l'aventure intellectuelle, où la connaissance devient à elle-même sa propre fin, où la recherche de la vérité, en dehors de toute considération utilitaire, a pour enjeu non seulement une réponse à trouver, mais la formation même de l'esprit, qui s'enrichit au fur et à mesure de l'élargissement de l'horizon culturel.

Il importe donc de dénoncer les perversions qui dénaturent le sens propre de l'activité universitaire. L'étudiant, qui œuvre pour la formation supérieure de l'esprit, doit être libre de ses activités, et maître de son emploi du temps. Toute obligation précise, toute assiduité imposée constitue un manquement à cette règle ; la contrepartie étant, bien entendu, une maturité suffisante pour que celui qui jouit ainsi de la pleine liberté en use sans en abuser. Les maîtres doivent comprendre, de leur côté, que supprimer le risque de l'abus, c'est supprimer la liberté.

Plus précisément, on devra admettre que l'enseignement supérieur est incompatible avec la multiplication indéfinie des cours, avec la surcharge des programmes d'examen et l'encombrement des horaires. À l'Université, le professeur donne un enseignement personnel, fruit de réflexion, de patience, de loisir ; et le travail de l'étudiant est aussi un travail personnel, poursuivi, pour l'essentiel, dans la solitude. Un professeur de Faculté qui assure dix heures de cours par semaine n'est qu'un pseudo-professeur de Faculté ; à force de courir les heures supplémentaires, il se transforme en professeur de lycée. De même, un étudiant qui, de gré ou de force, suit vingt heures de cours par semaine est un pseudo-étudiant, puisque le travail personnel ne vient plus, dans son [130] emploi du temps, qu'à la seconde place. Le bachotage intensif, le bourrage de crâne systématique en vue de l'examen ou du

concours, incompatibles avec la dignité de la Haute Culture, se situent en dehors des activités universitaires.

Lorsque, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, un jeune assistant, ou même un professeur chevronné, harangue deux mille étudiants de propédeutique, l'orateur éprouve nécessairement la griserie d'estimer sa maîtrise à l'échelle de son auditoire. Renan, lorsqu'il venait faire au Collège de France son cours d'études sémitiques, demandait, paraît-il, à son cocher de prendre place dans la salle, les jours où il n'y avait vraiment personne. La valeur de celui qui parle n'est pas multipliée par le nombre de ceux qui l'écoutent. Elle s'en trouverait plutôt réduite. Le cours devient un meeting.

Pour rendre aux Hautes Études la dignité qu'elles ont perdue, il serait essentiel d'en marquer les limites. A cet égard, la première mesure salutaire serait d'exclure de l'Université le cours d'études de la *Propédeutique*. Celle-ci est née, nous l'avons vu, de l'effondrement de l'enseignement secondaire, elle n'est qu'un redoublement des études secondaires, et donc ne devrait pas avoir place dans les Facultés, qu'elle encombre inutilement. L'élite des lycéens qui, jadis, se destinait à l'École Normale, revenait, après le baccalauréat de philosophie, dans la classe de Première, au sein de laquelle elle formait la division des *vétérans*. Pour la commodité des études, on créa par la suite des classes de Première Supérieure, spécialement destinées à la culture en serre chaude des meilleures têtes de l'enseignement secondaire. La khâgne, et son homologue scientifique de la Taupe, figuraient le couronnement et l'honneur du Lycée. Tout le monde sait que la meilleure des propédeutiques ne vaut pas une khâgne, même médiocre. D'autant que les moyens de la khâgne, justement appropriés à ses fins, permettent un travail en profondeur [131] selon les disciplines propres à l'enseignement secondaire, alors que la propédeutique regroupe des multitudes en désarroi au sein desquelles chacun demeure livré à lui-même.

On répondra sans doute que la khâgne est réservée aux têtes de cuvée. Or il faut démocratiser l'enseignement ; la propédeutique est la khâgne du pauvre. Un tel raisonnement est d'ailleurs à peu près invouable ; il correspond néanmoins à ce que pensent la plupart des intéressés, professeurs et élèves. Pour masquer l'amertume de la situation, on se contente d'invoquer la nécessité, l'urgence du moment. Le remède apparaît en tout cas pire que le mal. En bonne logique, on ne voit pas comment des jeunes gens incapables d'accéder au niveau

d'une classe de Lettres Supérieures dans un Lycée pourraient devenir d'honnêtes étudiants de Faculté.

Le scandale est que les Facultés françaises, lors de la création de la propédeutique, ont accepté de bon gré de prendre en charge ce nouveau cours d'études, sans se demander si elles avaient vocation pour cela. Elles ont d'ailleurs entrepris l'expérience dans les pires conditions ; car, le nombre des étudiants devant s'accroître subitement de 25 à 30 % dès le début, le Ministère responsable de la réforme n'a créé à ce moment-là aucune chaire nouvelle, aucune maîtrise de conférences. Tout devait se faire à coup d'heures supplémentaires. C'est-à-dire que la nouvelle vague des étudiants de propédeutique, lesquels n'étaient que de pseudo-étudiants, a fourni des générations sans cesse croissantes d'étudiants sans professeurs. Si les conseils de Faculté avaient alors pris conscience de leurs responsabilités, ils auraient dû refuser purement et simplement une mesure qui consacrait la dégradation des études universitaires.

À l'heure actuelle encore, la seule solution raisonnable paraît bien de donner à la propédeutique un statut qui la situe en dehors de l'Université. Des établissements spécialisés, [132] qui prolongeraient les méthodes d'encadrement et de travail de l'enseignement secondaire, pourraient être confiés aux agrégés et aux maîtres-assistants scientifiques et littéraires, qui se multiplient aujourd'hui dans les Facultés, et contribuent d'ailleurs, par leur position intermédiaire, à dénaturer la fonction universitaire.

Délesté de la charge de la propédeutique, mais bénéficiant, grâce à l'action des nouveaux instituts, de jeunes étudiants mieux dégrossis, l'enseignement supérieur devrait également se décharger d'un autre fardeau, qui l'accable aujourd'hui, celui de la préparation à l'*agrégation*.

Ici le mal est ancien, mais les Facultés en sont responsables car elles ont voulu, à l'origine, par imprévoyance et légèreté, cette déviation de leur tâche fondamentale. Tout le monde a oublié aujourd'hui que les Facultés du XIX^e siècle sont des Facultés sans étudiants. L'occupation essentielle des professeurs, d'ailleurs peu nombreux, est d'examiner les candidats au baccalauréat. Quant au reste, la Faculté des Lettres de Paris, entre 1810 et 1886, délivre en moyenne, *moins de 30 diplômes de licencié par an* ; la Faculté des Sciences de son côté pro-

duit, bon an, mal an, toutes spécialités réunies, 40 à 45 licenciés ⁴². Mieux vaut ne pas parler des Facultés de province... Au surplus, les candidats qui affrontent, le jour venu, et en bloc, les épreuves de la licence, ne sont pas des étudiants. Ils ne suivent pas les cours, ce à quoi d'ailleurs ils ne sont nullement tenus. L'École Normale, repliée sur elle-même, prépare ses élèves à l'agrégation, en dehors de tout contact avec la Faculté.

En 1885, le jeune Ernest Lavisse, au début d'une belle carrière, résume en ces termes les angoisses des meilleurs maîtres de sa génération : « L'idée la plus générale est qu'il faut des élèves à l'enseignement supérieur des lettres. [133] Cela semble un axiome, mais l'axiome n'est pas admis par tout le monde » ⁴³. Suit une longue démonstration, grâce à laquelle notre historien se croit autorisé à proclamer la supériorité d'une « Faculté de maîtres et d'étudiants » sur une « Faculté sans étudiants » ⁴⁴. Cela laisse rêveur. Mais pas plus que le propos de René Goblet, ministre de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes qui, procédant, le 3 août 1885, au scellement de la première pierre de la nouvelle Sorbonne, s'écrie : « Nous bâtissons aujourd'hui pour des siècles ! » ⁴⁵.

L'avenir n'est à personne. Pour donner des étudiants aux maîtres désolés, les autorités responsables créent en 1876 des bourses de licence, et en 1880 des bourses d'agrégation, avec obligation, pour les bénéficiaires, de suivre les cours et travaux pratiques institués à leur intention. Dès 1881, la Faculté des Lettres de Paris se réjouit de noter que « les conférences de licence et d'agrégation sont suivies par 60 à 80 auditeurs sérieux » ⁴⁶, y compris les 44 boursiers. Le remède était trouvé. La question était de savoir si le remède n'était pas pire que le mal.

⁴² Cf. O. GREARD, *Education et Instruction*, t. IV : Enseignement Supérieur, Hachette, 1887, p. 281 sqq.

⁴³ E. LAVISSE, *Questions d'enseignement national*, Revue Internationale de l'Enseignement, t. IX, 1885, p. 1-3.

⁴⁴ *IBID.*, p. 12.

⁴⁵ *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. X, 1885, p. 158.

⁴⁶ Même revue, t. I, 1881, p. 126 ; les chiffres concernent l'ensemble des disciplines enseignées à la Faculté des Lettres, d'ailleurs en nombre plus restreint qu'aujourd'hui.

Les bonnes intentions des réformateurs ne sont pas en cause. Il faut ici rendre justice à l'immense effort de la Troisième République, sans précédent dans l'histoire nationale, et d'ailleurs aussi remarquable dans l'ordre intellectuel que dans l'ordre matériel, pour créer de toutes pièces, entre 1875 et 1885, un Enseignement Supérieur dont la France était dépourvue. Seulement, dès 1892, un autre historien d'avenir, répond par un constat de carence aux espérances formulées quelques années auparavant par Ernest Lavisse. « Cette question des Universités, [134] écrit Ferdinand Lot, n'a cessé d'être à l'ordre du jour depuis que la Convention a supprimé les vingt-deux Universités de l'ancienne France. Si on continue de ce train, il y a des chances pour que la France n'existe plus à l'époque où l'on trouvera la solution de ce problème. Si nous ne sortons pas, d'un vigoureux effort, du borborygme de routine et d'ignorance où nous croupissons depuis cent ans, nous serons engloutis et définitivement submergés » ⁴⁷.

Au moment où Ferdinand Lot prend position, les réformes produisent leur effet. Il existe des étudiants, de plus en plus nombreux ; mais ce sont de faux étudiants. « Les Facultés, constate Lot, ne sont fréquentées que par des candidats et non par de véritables étudiants. Nos facultés sont prisonnières ; elles ne peuvent donner un véritable enseignement scientifique ; la science vit de liberté et nos facultés sont garrottées par les programmes officiels qu'elles sont tenues de suivre. Il est tout naturel que l'État formule ses exigences sous forme de programmes ; il est radicalement mauvais que les Facultés soient réduites au rôle d'écoles préparatoires à un examen. » ⁴⁸. En fin de compte, c'est l'agrégation qui est la principale cause du mal : « l'agrégation est une institution malfaisante qui, plus que toute autre, a contribué à notre abaissement scientifique. C'est un chancre rongeur qui dévore l'intelligence des maîtres et des étudiants » ⁴⁹.

Il ne s'agit pas là de la protestation isolée d'un jeune homme en colère. La thèse selon laquelle le système qui subordonne le travail universitaire à la préparation des examens et concours est la négation même de l'Enseignement Supérieur, se retrouve, à la même époque,

⁴⁷ FERDINAND LOT, *L'Enseignement supérieur en France ; ce qu'il est, ce qu'il devrait être*, pp. 5-6.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 26.

⁴⁹ P. 30.

sous la plume d'un doyen de Faculté des Lettres : « Notre préoccupation est de donner avant tout un enseignement [135] vraiment supérieur, qui soit, de la part de chacun de nous, le produit d'études personnelles, de recherches approfondies et de méthodes originales, tendant à réagir contre la tendance fâcheuse qui menaçait de transformer les Facultés des Lettres, asile naturel de la science pure, désintéressée, et pourtant si féconde, en d'obscurs ateliers pédagogiques, en je ne sais quelles fabriques où, étroitement asservis à des programmes d'examen, nous eussions eu l'unique ambition de produire des candidats chauffés à blanc pour la licence ou pour l'agrégation »⁵⁰. Ces lignes de 1889 dénoncent un scandale qui n'a cessé d'empirer, avec cette différence que les maîtres des Facultés ont fini par se soumettre de bon gré à la force des choses. Leur aliénation est telle qu'ils n'imaginent même plus pour eux la possibilité d'être autre chose que des préparateurs aux divers examens et concours. Aujourd'hui l'enseignement supérieur français, dans sa quasi-totalité, se trouve subordonné à l'enseignement secondaire ; l'enseignement dit supérieur n'est plus que la division pédagogique de l'enseignement secondaire, lequel réclame de toute urgence des masses sans cesse accrues d'instituteurs en tout genre, plus ou moins dégrossis par les soins des Facultés des Lettres et des Sciences. L'idée de la Haute Culture, le sens de la recherche désintéressée, a perdu son sens ; le seul impératif est de défricher hâtivement de jeunes cerveaux que l'on jettera ensuite dans l'abîme sans fond des lycées et collèges. La question est de savoir s'il est normal que l'Enseignement Supérieur français tourne en rond dans l'espace mental du baccalauréat. Les professeurs de l'enseignement secondaire préparent au baccalauréat ; les professeurs des Facultés, par le chemin de la licence et de l'agrégation, préparent à préparer au baccalauréat. Ce cycle infernal absorbe la majeure [136] partie de l'activité universitaire, le cours d'agrégation, où l'on apprend à faire une leçon, une explication de textes, un thème ou une dissertation, figurant pour la plupart des maîtres le *nec plus ultra* de la haute virtuosité.

C'est ainsi qu'un professeur de l'Université se complaît dans l'emploi de super-professeur de lycée, tout de même qu'il considère comme un honneur de figurer dans un jury d'agrégation, sous la présidence

⁵⁰ Le doyen A. DEBIDOUR, *Compte-rendu des travaux des Facultés*, Nancy, 1889 ; cité dans GEORGES LIVET, *La Faculté des Lettres de l'Université de Nancy*, Annales de l'Est, 1954, p. 211.

d'un inspecteur général de l'enseignement secondaire. Il n'est même pas conscient de la dénaturation de sa fonction, ni de la diminution capitale qu'il accepte allègrement.

Quant aux étudiants, tout au long de leurs années de Faculté, ils subissent l'effet de fascination que produisent sur eux les concours de recrutement, proposés dès le début comme un but suprême à leurs efforts. Proprement hallucinés, ils vont consacrer les années décisives de leur formation intellectuelle à préparer une sorte de superconcours général des lycées et collèges. L'ambition la plus haute est de réussir le thème grec avec tous les accents et esprits à la bonne place, et la dissertation en trois points.

On objectera peut-être que rien n'empêchera l'agrégé, débarrassé du souci des concours, d'entrer enfin dans la carrière des hautes études. Il le pourra en effet, — tout au moins théoriquement, et d'abord à condition d'avoir survécu à l'agrégation. Car si l'agrégation a ses triomphateurs, elle a aussi ses épaves, ceux qui ne résistent pas à un bachotage intensif, — soit qu'ils aient échoué à maintes reprises devant un obstacle impossible à franchir, soit même qu'ils aient gagné la partie, mais rebutés à jamais, dégoûtés des études, ou fixés désormais au niveau d'un infantilisme intellectuel. Le long délai, l'immense détour de l'agrégation, s'il permet d'acquérir un peu de culture générale et certaines disciplines utiles, fait payer très cher ces acquisitions. A vingt-cinq ans, après tant de labeurs et d'angoisses, on a envie de souffler un peu et de jouir de la vie. Viennent alors le service militaire, la nomination [137] dans un lycée, le métier, le mariage, les enfants, les soucis de la vie professionnelle et familiale. Une médiocrité dorée ainsi péniblement acquise, on ne voit plus la nécessité de repartir à zéro ; on est à jamais fatigué des servitudes du savoir et l'on se contente d'adopter le régime de croisière d'une pédagogie puérile et honnête.

Le vice majeur de l'agrégation est ainsi la sclérose intellectuelle qu'elle provoque chez la plupart des intéressés. Satisfaits désormais d'un sort honorable, ils vivront dans l'incuriosité, se contentant, en dehors des besognes professionnelles, de la lecture des magazines, entrecoupée de parties de pêche à la ligne ou de soirées de ciné-club. À quoi bon chercher autre chose, puisqu'on est bien comme on est. Le cadeau empoisonné de l'agrégation a fait son œuvre ; la pensée a laissé passer sa chance. Et puis quoi ! un homme a bien le droit de songer au bonheur.

On ose à peine imaginer ce que serait l'enseignement supérieur, si quelque bonne fée le libérait un jour de la monstrueuse hypothèque agrégative. Il deviendrait ainsi, à proprement parler, l'Enseignement Supérieur. Mais, sans doute, ce jour-là, devant une apparition aussi insolite, la plupart des professeurs des facultés baisseraient les yeux, comme devant le soleil, qu'on ne peut regarder en face.

Dans la situation présente, en tout cas, un professeur qui rencontre, par chance, un étudiant particulièrement doué, n'ose pas lui conseiller le chemin court des études supérieures. L'agrégation, avec son caractère utilitaire, apparaît comme une contre-assurance. Et l'on se dit aussi que qui peut le plus peut le moins. Seulement, celui qui s'engage ainsi, bon gré mal gré, dans le laminoir agrégatif, risque fort de n'en pas ressortir intact. À tout le moins, il aura gaspillé ses énergies dans des exercices stériles ; il aura usé sans bénéfice des ressources intellectuelles qui auraient trouvé, dans le droit chemin de sa curiosité propre, un emploi bien plus fécond.

[138]

Le concours d'agrégation a été improvisé, en 1766, par les pouvoirs publics, pour faire face à la situation d'urgence suscitée par l'expulsion des Jésuites. D'un jour à l'autre, la quasi-totalité de ce qui correspondait alors à l'enseignement secondaire français se trouva privée de maîtres. L'agrégation fut l'expédient imaginé pour que le départ de la Compagnie de Jésus ne paralyse pas complètement la fonction enseignante. Il se trouve que cette solution de remplacement a fini, dans le cours des âges, par devenir une sorte de fin en soi. Elle n'est pourtant qu'une cote mal taillée entre les exigences de la science et celles de la pédagogie. Un agrégé n'est qu'un demi-savant ; il n'a jamais entrevu que de fort loin ce que pourrait être la recherche scientifique, à laquelle il n'est pas destiné. Et pourtant ce professeur en instance d'affectation n'est pas un pédagogue, la formation qu'il a reçue demeurant à cet égard ridiculement — ou criminellement — insuffisante.

Il faut recruter un personnel enseignant de bonne qualité pour les lycées et collèges, — cela est hors de question. Mais il est permis de penser que la formation de ce personnel serait beaucoup mieux assurée par des institutions spécialisées qui déchargeraient les Facultés d'un rôle qui n'est pas le leur. Des Écoles Normales professionnelles devraient être créées pour prendre en charge les futurs professeurs et

leur donner une véritable formation, où l'acquisition des connaissances indispensables demeurerait toujours associée à la préoccupation pédagogique. Placées sous la direction d'inspecteurs généraux, ces écoles constitueraient à proprement parler la division pédagogique de l'enseignement secondaire. Leurs élèves, qui bénéficieraient au besoin du statut de fonctionnaires, pourraient y préparer des concours de recrutement, analogues à ceux qui existent aujourd'hui, mais où une plus large part devrait être faite à la technique pédagogique et aux capacités pratiques des aspirants. De telles divisions [139] normales pourraient être annexées aux grands lycées des villes principales ; les stages d'application trouveraient place dans les classes de ces lycées, et les meilleurs maîtres de l'établissement contribueraient, d'une manière à la fois théorique et pratique, à la formation de leurs cadets.

On ne voit pas le risque encouru à proportionner exactement les moyens employés aux fins poursuivies. Dans l'état actuel des choses, les futurs professeurs du secondaire, en passant par l'enseignement supérieur, courent deux lièvres à la fois, c'est-à-dire n'en courent aucun et gaspillent leurs ressources intellectuelles. Dans la situation d'urgence extrême où nous nous trouvons, il est inutile d'exiger d'un professeur de sixième qu'il connaisse le sanscrit. Mais il serait sage de lui apprendre à faire la classe. Libre à lui, par ailleurs, d'étudier le sanscrit, s'il en a le goût et le loisir. Seulement c'est une autre histoire, et qui le regarde seul.

Le jour où les Facultés se trouveraient débarrassées des candidats à la Propédeutique et des candidats à l'Agrégation qui les encombrant inutilement, l'Enseignement Supérieur retrouverait du coup sa vocation propre. Il est vrai que la perspective d'un tel nettoyage par le vide consternerait la majeure partie des maîtres de l'Université, assez satisfaits au fond de ces enseignements multitudinistes contre lesquels ils protestent, non sans mauvaise foi, bien souvent. Le départ des faux étudiants aurait pour corollaire le départ de bon nombre de pseudo-professeurs, qui n'ont pas leur place dans le domaine de la Haute Culture. On les recaserait sans peine dans les Instituts pédagogiques et dans les Écoles Normales nouvelles, où leurs talents trouveraient à s'exercer utilement.

L'Enseignement Supérieur n'a rien à perdre, il a tout à gagner à la liquidation des malentendus. Dans la situation actuelle, les basses besognes masquent la grande tâche. Il y aura certes des pleurs et des

grincements de dents. Mais l'intérêt national comme l'intérêt supérieur de la [140] connaissance exigent que soient remis en leur lieu propre tous ceux qui, en ce moment, parmi les maîtres et parmi les étudiants des Facultés, ne sont en fait que des personnes déplacées. Tant pis pour ceux qui ont fini par prendre leur parti du malentendu et qui, tels le Prométhée de Gide, ont trouvé leur meilleur ami dans l'aigle qui leur ronge le foie.

[141]

L'Université en question.

Chapitre VII

L'UNIVERSITÉ SANS TÊTE

[Retour à la table des matières](#)

Le *Bulletin* du Syndicat autonome du personnel enseignant des Facultés des Lettres, en date de Février 1964, publie une motion votée, à l'unanimité, par sa section de Tananarive.

« Considérant, dit ce texte, que le décret du 29 juillet 1963 qui soumet, à titre d'« expérience », dans les Universités de Caen et de Dijon, la nomination des personnels rectoraux à l'approbation des préfets coordonnateurs, constitue une grave atteinte aux franchises universitaires et une menace contre l'indépendance de l'Université française, — Demande que cette mesure soit rapportée dans les plus brefs délais. »

Bien qu'émanant de la grande banlieue, cette motion ne suscitera aucun étonnement chez l'universitaire français conscient et organisé du type moyen. Ils n'ont pas trouvé ça tout seuls, à Tananarive. Leur protestation ne fait que reprendre un mot d'ordre qui a circulé parmi les syndicalistes professeurs ou étudiants, en dehors de toute considération de classe d'âge ou de couleur politique. On s'est même battu sur ce thème, et je crois bien que ce fut un motif de grève.

Le malheur est que ces formules attestent chez ces universitaires unanimes une désastreuse ignorance de ce qui est en question. Il faut le dire en toute netteté : en France le recteur n'est pas l'incarnation des franchises universitaires ; [142] il en est très exactement la négation. Le recteur n'est pas le garant de notre indépendance, mais le signe de notre dépendance.

Par ailleurs, dans les pays d'authentique tradition universitaire, jamais les privilèges et franchises de l'Université ne lui ont reconnu un droit quelconque de s'immiscer dans la nomination des personnels de l'enseignement primaire ou secondaire. Le lieu propre de l'Université est celui de la Haute Culture, son domaine correspond à l'enseignement supérieur. Elle n'a rien à voir dans l'administration de l'instruction publique en général. La nomination par tel ou tel agent du pouvoir central d'un instituteur de village ou d'un adjoint d'enseignement dans un collège, ainsi que les querelles de préséance qui peuvent surgir à ce sujet entre fonctionnaires rivaux, ne concernent pas l'Université.

La motion du syndicat de Tananarive atteste donc une étonnante confusion mentale. La victime, ici, prend parti pour son persécuteur, à l'occasion d'une affaire où elle n'a par ailleurs rien à voir. Une telle inconscience de la situation réelle met en pleine lumière le fait que les Universités françaises ne sont jamais parvenues à sortir de l'espace mental et juridique dans lequel les a enfermées le système napoléonien. Napoléon, en englobant l'enseignement supérieur dans sa planification autoritaire de la fonction enseignante, a domestiqué les universitaires d'une façon si radicale qu'il leur a enlevé à jamais le sens de leurs raisons d'être.

A la grande époque de la corporation médiévale, les Universités ont réussi, en se plaçant sous la tutelle directe du Saint-Siège, à échapper à la souveraineté de l'évêque et à celle du roi. Mais dès la fin du Moyen Âge, la constitution des États nationaux entraîne une pression croissante du pouvoir civil sur les Universités. La Réforme accentue le mouvement de sécularisation, puisque bon nombre de pays d'Europe échappent à la suprématie [143] pontificale. Néanmoins les Universités ont conscience de former, dans l'État, un corps que l'État ne doit pas absorber. Là même où l'État crée une Université, ou subventionne des institutions existantes, il respecte les formes et les

hommes, il n'exerce qu'un contrôle indirect, négociant avec l'Université de puissance à puissance.

Le malheur des temps a voulu que les Universités de France ne représentent plus, au XVIII^e siècle, qu'une grande impuissance, dont le rôle dans la culture nationale est à peu près nul, ou plutôt négatif. Napoléon, héritier des tâches de la réorganisation révolutionnaire, ne sait pas ce que c'est qu'une Université. Si d'ailleurs il avait pu avoir une connaissance véritable du phénomène universitaire, il aurait été résolument contre. Son génie centralisateur, qui continue l'autoritarisme jacobin, n'aurait pu admettre l'autonomie des institutions, ni la liberté des esprits, ni la recherche désintéressée de la vérité considérée comme fin en soi.

Dès lors, l'Université Impériale, créée en 1806, organisée en 1808, correspond à une dénaturation systématique de l'esprit universitaire. La falsification commence ici par le mot lui-même, auquel Napoléon donne un sens qu'il n'avait jamais eu nulle part ailleurs. Le mot d'« Université » désigne désormais un service public nationalisé, englobant tous les degrés de l'enseignement, dont il se réserve le monopole. Peu intéressé par les écoles primaires, l'empereur concentrera d'ailleurs son attention sur les *Lycées*, dont il entend faire des pépinières d'officiers et de fonctionnaires. Cette création originale, sorte de compromis entre la jésuitière et la caserne, consacre l'établissement d'une ligne de démarcation définitive entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur, qui jusque-là se compénétraient au sein des collèges de l'Université, et dans l'ancienne Faculté des Arts.

Par ailleurs, l'enseignement des lycées est un enseignement [144] orienté. Il ne s'agit pas seulement de préparer à l'État des fonctionnaires, il faut former des soutiens du régime. Les lycées devront constituer des organes de propagande idéologique. « Toutes les écoles de l'Université impériale, stipule la loi, prendront pour base de leur enseignement les préceptes de la religion catholique, la fidélité à l'Empereur, dépositaire du bonheur des peuples, et à la dynastie napoléonienne. » La formation humaniste traditionnelle se trouve ainsi subordonnée à une pédagogie nouvelle, sous les signes conjoints du sabre et du goupillon.

Il est clair dès lors que l'Université impériale, organe exécutif de l'autocratie, ne pouvait accorder beaucoup d'intérêt à la haute culture

désintéressée. En fait d'Enseignement Supérieur, l'empereur ne conçoit que des écoles professionnelles, du genre de l'École de Médecine, ou de l'École Polytechnique, dont l'utilité pour les services publics et l'armée justifie l'existence. Au reste, là encore l'Université impériale invente une structure nouvelle, en créant des Facultés distinctes pour les Lettres et les Sciences. Une telle disjonction n'avait jamais été réalisée nulle part ; elle aura des conséquences incalculables, dans la mesure où il sera entendu désormais que la culture littéraire et la culture scientifique sont incompatibles.

Mais les conséquences n'apparaîtront que plus tard. Les Facultés de l'Empire, beaucoup plutôt que des établissements d'enseignement supérieur, sont des jurys d'examens, dont la tâche maîtresse est la collation des grades. Elles distribuent parcimonieusement des licences et des doctorats, leur besogne essentielle étant de faire subir aux intéressés les épreuves du baccalauréat, à raison de plusieurs centaines de séances par an. Les cours correspondent à une activité oratoire d'allure mondaine, sans aucune valeur réelle. À Paris, l'effectif des professeurs ne dépasse pas la dizaine, pour les lettres comme pour les sciences. Si l'on songe à ce qui se passe, à la même époque, à Göttingen ou à Berlin, on peut dire que l'enseignement [145] supérieur français au début du XIX^e siècle est proprement inexistant.

C'est ainsi que le génie de Napoléon a effacé du patrimoine français l'Université authentique pour lui substituer une entité qui désigne le service de l'instruction publique, destiné à l'encadrement intellectuel de la nation. Comme l'observe un historien, « le corps enseignant fut policé et hiérarchisé ; un Grand Maître, à sa tête, fut chargé de l'administration générale et des nominations, assisté par un conseil ; des recteurs, doyens, maîtres d'études, officiers d'Université, d'Académie, remplissaient toutes les positions, hautes ou basses, et tout ce personnel énorme fut étroitement surveillé par le Ministère de l'Intérieur ⁵¹. »

Les Universités de France sont rentrées dans le rang de l'Université impériale ; elles se sont laissées caporaliser par le Pouvoir napoléonien. Parallèle à l'organisation judiciaire, l'organisation de l'instruction publique découpe le pays en *académies*, simples circonscriptions administratives. Un autre mot noble, et consacré par l'usage, se trouve lui aussi confisqué et définitivement dénaturé. Chaque académie est gou-

⁵¹ ST. d'IRSAY, *Histoire des Universités*, t. II, Picard, 1935.

vernée par un *Recteur*, aux ordres du Grand Maître, qui l'a nommé pour cinq ans, et qui peut, bien entendu, révoquer ce fonctionnaire d'autorité, si ses services ne donnent pas satisfaction. Le recteur est un agent du gouvernement, une sorte de préfet des professeurs, chargé de veiller à l'exécution des règlements et à la discipline du corps enseignant.

Ce rappel du système impérial était indispensable pour dissiper la confusion de bien des débats actuels. Car toute l'histoire de l'Enseignement Supérieur en France depuis Napoléon peut se définir comme une lutte contre les institutions qu'il a créées, à partir d'une négation radicale des exigences de la haute culture. Les régimes successifs [146] qui ont gouverné la France depuis 1815 jusqu'à nos jours n'ont pas cessé de se débattre contre le carcan de l'Université impériale. Seulement la lutte contre le système napoléonien s'est toujours déroulée, par une sorte de fatalité, à l'intérieur du schéma napoléonien. Chacun s'est ingénié à y apporter des corrections et des retouches, mais sans que personne ait eu l'audace de remettre en question la totalité. L'ombre du grand Empereur hante les mémoires et paralyse les imaginations. Si libéraux qu'ils se prétendissent, les gouvernements successeurs, jusqu'à l'heure présente, n'ont jamais admis la possibilité de restaurer la haute culture dans la plénitude de ses droits. Jamais ils ne lui ont restitué sa personnalité entière et son autonomie.

Pour être juste, il faut dire qu'il eût fallu à un régime politique quelconque beaucoup de grandeur d'âme pour concéder une liberté qu'on ne lui réclamait pas. Dupés par un siècle et demi de passivité routinière, les universitaires d'à présent croient que l'Université existe alors qu'elle n'existe pas. En fait, ils ignorent ce qu'est, ce que devrait être l'Université authentique. C'est cette ignorance qui explique, si elle ne la justifie pas, la motion votée à l'unanimité par le syndicat de Tananarive, volant au secours du recteur menacé par le préfet coordonnateur. Or ce recteur est un faux recteur, c'est le recteur napoléonien, organe de l'autocratie impériale, et dont l'une des attributions majeures est précisément d'empêcher les Universités d'exister.

Dans les pays civilisés d'Occident, l'Université trouve son expression naturelle en des institutions qui, sous des noms divers, correspondent à une structure analogue. Le corps universitaire est figuré par une assemblée réunissant soit la totalité des maîtres, soit un certain nombre de leurs représentants. Sous le nom de Sénat, un peu partout,

de Convocation et de Congrégation à Oxford, par exemple, cette assemblée exerce au sein de l'Université le pouvoir délibératif et réglementaire. Quant au pouvoir [147] exécutif, il est dévolu à un membre du Sénat Universitaire, élu par ses collègues pour une durée généralement limitée à un an, et qui reçoit le titre vénérable de *Chancelier* ou de *Recteur* de l'Université. Le choix est souvent inspiré par des coutumes portant sur l'alternance entre les Facultés, ou sur l'ancienneté du maître qui sera, pour la durée de sa fonction, l'incarnation du corps universitaire. Pour cette brève époque de sa vie, il deviendra le symbole de la totalité ; il portera le souci de l'ensemble. *Primus inter pares*, il ne cessera pas pour autant d'être un enseignant ; souvent il tiendra à honneur de continuer à assurer au moins une partie de ses cours, en attendant de pouvoir pleinement les reprendre dès sa sortie de charge. Ainsi tour à tour, un juriste, un médecin, un historien, un botaniste ou un théologien, lourdement paré des vêtements et insignes traditionnels, et précédé de ses massiers, s'avance en tête du cortège des Maîtres, dans la pompe des solennités universitaires.

Le *Rector Magnificus* des Universités étrangères, celui auquel, en Allemagne, on s'adresse en lui disant : « Votre Magnificence », fait parfois sourire le professeur français. Mais le Français a tort, car la Magnificence en question n'est pas celle d'un individu ; c'est la gloire même de l'Université, un instant confiée à tel ou tel de ses membres, choisi par ses pairs afin de représenter aux yeux de tous les valeurs de la Haute Culture, qui sont l'honneur de l'esprit humain.

Il est triste de songer que ces choses-là sont intraduisibles en français. Dans le meilleur des cas, le recteur français, haut fonctionnaire désigné par le pouvoir central, ne peut être qu'un grand commis, qui se disperse dans l'accomplissement de multiples tâches administratives, bâtisseur et organisateur d'écoles primaires, de collèges techniques ou de lycées. Il a pu appartenir à l'enseignement supérieur ; ce n'est pas indispensable, mais en tout état de cause il a quitté la fonction enseignante, mû par [148] des ambitions obscures, lorsqu'il est entré dans l'administration. Supérieur hiérarchique désormais, il s'est fait une âme de chef, et si le malheur des temps ou l'inconstance du pouvoir le contraignaient à abandonner son poste, il considérerait sans doute, sauf exception honorable, comme un déshonneur de rentrer dans le rang et de remonter dans sa chaire.

Ce qui est certain, c'est qu'il a été choisi par l'autorité centrale selon des critères de valeur et d'efficacité qui n'ont rien à voir avec les exigences de la culture selon la tradition universitaire. Il faut soupçonner aussi que dans sa désignation sont intervenues des considérations politiques. On l'a choisi pour sa docilité, réelle ou supposée ; agent d'exécution, il est là pour mettre en œuvre les directives du pouvoir. Il n'est même pas pensable qu'il prenne parti contre. C'est-à-dire qu'il a aliéné sa liberté. Au surplus, il est bien évident que, statistiquement parlant, l'Université de son ressort est le cadet de ses soucis ; les enseignements primaires, techniques, secondaires mobilisent de beaucoup plus gros effectifs et posent des questions plus urgentes. L'Université, sa vocation, sa vie, ses problèmes n'existent pour M. le Recteur que quelques heures par semaine, pendant les rares moments d'une visite, d'une inauguration ou d'une séance de Conseil, instants fugitifs d'une existence harassante, sans cesse accaparée par des besognes disparates.

Et sans doute notre recteur est une victime autant qu'un traître. Mais il importe de souligner que, contrairement à l'opinion la plus générale, et à la sienne propre, le recteur n'est pas un universitaire à part entière ; il n'est même pas un universitaire du tout. Dans l'état actuel des choses, l'Université proprement dite s'arrête au niveau des doyens des Facultés, librement élus par leurs collègues pour un temps limité. Le doyen est responsable devant l'Assemblée de sa faculté, qui peut ne pas le réélire, ou même, en le mettant en minorité, l'obliger à se démettre [149] s'il avait perdu sa confiance. Le doyen est un personnage représentatif ; son autorité incarne valablement le corps qu'il préside. Seulement la faculté n'est qu'un sous-groupe de la communauté universitaire. Imposé d'en haut, par une grâce d'État, notre recteur n'est pas le couronnement de l'Université ; il est là non pour réunir et pour accomplir, mais pour empêcher la réunion et l'accomplissement.

Il existe une association internationale des recteurs et chanceliers d'Universités, et je suppose que nos recteurs français ne se font pas faute d'assister à ses réunions et festivités. En bonne justice, ils ne devraient pas y participer, et s'ils y sont conviés, ce ne peut être, de la part des membres étrangers de ces associations, qu'ignorance ou politesse. Dans un semblable aréopage, le recteur français se présente comme un geai paré des plumes du paon.

On dira sans doute que ces propos sont outranciers, et à tout le moins empreints de mauvais esprit. J'en suis navré, mais une telle réaction soulignerait seulement l'état d'inconscience léthargique dans lequel a sombré le monde universitaire d'aujourd'hui. Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter au dernier grand moment où les meilleurs esprits du haut enseignement français ont essayé de poser et de résoudre la question de l'Université. Dans les débuts de la Troisième République, vers les années 1880-1890, des initiatives à la fois publiques et privées s'efforcent de retrouver dans l'idéal, et d'inscrire dans les institutions, le sens perdu de l'Université. En 1883, le Ministère de l'Instruction Publique, dont l'initiative rejoint les efforts de la Société d'Enseignement Supérieur, lance une enquête auprès des Facultés françaises, en vue d'une réforme indispensable. Parmi les rubriques de cette enquête, on lit :

— « Y a-t-il avantage à réunir les Facultés d'un même ressort en une Université ?

[150]

Quel serait le chef de l'Université ? Serait-il élu annuellement ? Quel serait son nom ? Quelles seraient ses attributions ?

Du rôle du recteur actuel, représentant du pouvoir central ?

Quels devraient être le maximum et le minimum des droits de l'État ? » ⁵²

Autant de questions qui ne font plus question aujourd'hui. Posées par le ministre lui-même, elles attestent une lucidité qui devrait nous faire honte. Le recteur napoléonien, agent de l'autorité supérieure, apparaît nettement comme un obstacle à l'existence universitaire en sa plénitude. Les Facultés françaises de 1883 l'avaient fort bien compris, lorsqu'elles se préoccupaient de savoir qui serait le chef du Conseil de l'Université à venir : « Ce chef, répondent les Facultés, serait le président élu du Conseil, précédemment élu par la Faculté à laquelle il appartient, investi par conséquent d'un double mandat, et d'autant plus fort, d'autant mieux obéi, qu'il tiendrait son autorité des libres suffrages de ses pairs. Chargé de transmettre au ministre les délibérations du Conseil, il assurerait leur exécution après qu'elles auraient été rati-

⁵² Enquête publiée par le Ministère de l'Instruction Publique, 1884, 640 pages, Imprimerie Nationale.

fiées ; et quelque nom qu'on lui donnât : Président, Directeur ou Chancelier de l'Université, il serait en fait son Recteur » ⁵³

C'est ainsi qu'un commentateur résume, à l'époque, la position prise par la plupart des facultés françaises ; certaines d'entre elles, ajoutait-il, se demandent « ce que viendra faire le recteur actuel dans une Université maîtresse d'elle-même en tout sens, et administrée par un chef qu'elle aura choisi ». La réforme souhaitée perdrait son sens « si le recteur conservait les pouvoirs de surveillance et de direction qui lui sont attribués sur l'enseignement [151] supérieur. L'amointrissement du recteur est donc inévitable ; il se renfermerait désormais dans l'enseignement secondaire, et s'il doit avoir entrée au Conseil de l'Université, ce ne pourrait être comme membre de droit, mais seulement sur sa demande et avec voix consultative ; son rôle serait celui d'un simple témoin » ⁵⁴. De son côté, la Société d'Enseignement Supérieur établit, en 1885, un projet de constitution pour les Universités, aux termes duquel celles-ci seront régies par un conseil élu, dont la présidence sera assurée par un Chancelier, élu lui-même par le Corps enseignant, pour un an, et non renouvelable ⁵⁵.

Les universitaires de ce temps-là ont donc eu la conscience assez précise des implications de l'autonomie universitaire. Malheureusement le législateur ne s'est pas conformé à leurs indications. Un décret de décembre 1883 rassemble les Facultés isolées en « Corps de Facultés », représentés par un Conseil général des Facultés. La loi du 10 juillet 1896 donne à ces « corps de facultés » le nom d'Université, qui reparaît ainsi dans le vocabulaire français avec son sens traditionnel. Mais le Conseil Général des Facultés, désormais Conseil de l'Université, demeure toujours soumis à la présidence d'office du recteur, lequel n'est pourtant dans son sein qu'un étranger.

On peut essayer d'imaginer ce que serait le Conseil Général d'un département s'il devait siéger obligatoirement sous la présidence du préfet. Une telle situation ne serait pas sans analogie avec celle du

⁵³ DUMESNIL, *Enquête relative à l'Enseignement Supérieur*, Revue Internationale de l'Enseignement, t. XI, 1886, p. 7.

⁵⁴ *Ibid.*, p. 8.

⁵⁵ *La question des Universités*, Rapport lu à la Société d'Enseignement Supérieur par Emile Beaussire, Revue Internationale de l'Enseignement, t. IX, 1885, p. 498.

Conseil de l'Université, délibérant sous la présidence du recteur. A cette différence près que les conseils généraux, il faut l'espérer, préféreraient disparaître plutôt que de subir passivement la prédominance d'un agent du pouvoir. Le Conseil de l'Université, autant qu'on sache, ne trouve rien à redire au [152] sort qui est le sien ; il se sent plutôt flatté par l'honneur que lui fait M. le Recteur en daignant s'asseoir dans le fauteuil présidentiel. La suprématie rectorale est passée dans nos mœurs intellectuelles. D'ailleurs M. le Recteur est d'ordinaire bien élevé ; il lui arrive de donner du « mon cher collègue » à des professeurs de Faculté ; une fois par an, à l'occasion de la rentrée, il ouvre ses salons pour une belle réception où sont conviés Messieurs les professeurs ainsi que leurs dames, fraternellement mêlés au personnel du rectorat.

En Russie, dans les Universités organisées par l'État, à partir du XVIII^e siècle, le recteur est toujours élu par les professeurs à l'imitation de ce qui se passe en Allemagne. Un curateur, désigné par le ministre, mais dont la situation était inférieure à celle du recteur, assurait la liaison avec le gouvernement. Après l'attentat terroriste qui, en 1881, coûte la vie au tsar Alexandre II, une vague de répression s'étend à l'ensemble du pays. Le despotisme autocratique vise tout particulièrement les intellectuels, professeurs et étudiants. Pour assurer la reprise en mains souhaitée, la mesure essentielle sera la substitution au recteur élu d'un fonctionnaire, agent du pouvoir. Tel est l'objet d'un oukase de 1884, qui, selon le rapport d'un observateur français, « a substitué le régime monarchique à l'organisation républicaine. Tous les pouvoirs du Recteur ont passé au curateur qui, de simple intermédiaire est devenu le bras droit du ministre. Le recteur n'est plus élu par les Facultés ; il est nommé par le ministre. Le régime nouveau est fondé sur les mêmes principes que l'ancienne Université de Napoléon I^{er}. Le curateur russe est presque identique au Recteur français. La Russie renonce au régime allemand pour adopter le régime français... » ⁵⁶.

Un exemple plus proche de nous pourrait peut-être [153] éveiller, en France, la conscience universitaire. En Allemagne, les Universités, dont la contribution au développement de la culture nationale a été

⁵⁶ FLEURY, *Rapport sur l'Université de Saint-Petersbourg*, Revue internationale de l'Enseignement, t. XIII, 1886, pp. 58-59.

considérable, n'ont été dépouillées de cette prérogative capitale qu'est la libre élection du recteur qu'en une seule période de leur longue histoire. Hitler, après son triomphe de 1933, se préoccupe de neutraliser les derniers îlots de résistance au national-socialisme. Il impose des recteurs choisis parmi les fidèles du Parti, avec mission de transformer les Universités en officines de propagande idéologique. La Grande Peste brune correspond ainsi à un interrègne dans l'histoire des Universités. La reconstitution de l'Enseignement Supérieur sera naturellement caractérisée par le retour à l'élection libre du chef de l'Université.

Si déplaisant que cela puisse être, il faut donc insister sur le fait que l'existence d'un premier magistrat de l'Université, désigné par ses pairs, est le signe majeur et la consécration de l'autonomie du corps universitaire. Là où personne ne l'incarne, l'Université n'existe pas. C'est pourquoi un régime autocratique ou totalitaire, soucieux de domestiquer la haute culture, ne peut tolérer qu'elle se donne elle-même un chef selon son vœu. Face à la dictature de Franco, Miguel de Unamuno, recteur de Salamanque, sauve l'honneur des universitaires espagnols. Don Miguel mourra bientôt, destitué et solitaire ; mais la noble figure de ce juste souffrant vit à jamais dans l'histoire de la culture occidentale.

Rien entendu, il ne saurait être question de soutenir que la condition de l'enseignement supérieur en France est comparable, fût-ce de très loin, à celle qu'impose le régime d'un Hitler ou d'un Franco. Avec cent cinquante ans de recul, le despotisme napoléonien s'est usé ; il a gardé ses structures, mais en perdant ses fins. La puissance publique respecte ce qui peut persister chez nous, malgré tout, en fait de franchises universitaires ; les Facultés ne sont pas opprimées, la liberté d'enseignement et d'expression [154] ne semble pas menacée. Le régime actuel, à cet égard, n'est pas plus mauvais que ceux qui l'ont précédé. Il jouit seulement de la malchance de se trouver confronté avec des problèmes matériels et techniques plus urgents, et peut-être insolubles. On ne saurait, en tout cas, l'accuser de dirigisme idéologique ou policier, comme le prouve suffisamment la multitude et la virulence des attaques dont il est l'objet. Et d'ailleurs, en soutenant le recteur actuel, les universitaires prennent parti pour le pouvoir qui l'a désigné.

Le véritable problème est dans l'inconscience générale, dans la bonne conscience des administrateurs et des professeurs, persuadés

qu'ils vivent en régime d'Université, alors que les conditions d'existence de l'Université ont depuis très longtemps cessé d'être réalisées chez nous. Il s'agit là d'un véritable état d'aliénation, caractérisé par ce qu'on pourrait appeler le « syndrome de Tananarive », en se référant à la motion syndicale citée au début de ce chapitre. La pire oppression n'est pas celle qui viole les consciences ; c'est celle qui, passée en habitude de conscience, est devenue un élément de confort intellectuel. M. le Recteur est un brave homme, plein de bonnes intentions, et parfois d'intelligence ; il laisse les Facultés s'occuper de leurs petites affaires ; au besoin, si on le lui demande, il défend l'intérêt général. Pourquoi ne pas admettre qu'il est des nôtres ? et pourquoi ne pas voler à son secours, s'il a des conflits d'attributions ou des querelles de préséances avec le Superpréfet son compère ? Autant vaudrait s'estimer inconditionnellement solidaire du Premier Ministre, sous prétexte qu'il fut, à ses heures perdues, agrégé de l'Université.

Le recteur du type français est le dernier anneau de la chaîne qui, de haut en bas, soumet l'instruction publique à la volonté et au contrôle du gouvernement. Le recteur d'une Université authentique est le couronnement du corps universitaire ; en lui et grâce à lui, la haute culture, partagée entre les diverses facultés, trouve son unité. [155] Dans sa personne, l'enseignement supérieur parvient à la pleine conscience de sa vocation solidaire. Ses collègues lui ont confié l'honneur de défendre leur honneur, de penser leurs problèmes, de veiller au présent en préparant l'avenir. Il a été, il reste et il demeurera un membre de cette Université dont les soucis seront, pour le temps de sa charge, sa préoccupation de chaque jour. Entre les diverses facultés, il sera, s'il est nécessaire, le conciliateur et l'arbitre. Surtout, il sera conduit, par sa position même, à récapituler et à ordonner en pensée les problèmes matériels et moraux de l'Université. Seul entre tous, il aura la possibilité et le devoir de saisir l'ensemble, alors que ses collègues ne voient l'Université que selon la perspective de leurs facultés respectives.

Napoléon respectait et redoutait les Idéologues. L'Université impériale est destinée, tout particulièrement, à neutraliser le pouvoir intellectuel. En supprimant l'autonomie de l'enseignement supérieur, Napoléon se protégeait efficacement contre l'objection de conscience des Idéologues. C'est pourquoi il a décapité l'Université traditionnelle ; il

l'a privée du personnage en lequel s'accomplissait sa plénitude et se consommait son unité.

Le temps a passé. La liberté de pensée et d'expression est entrée dans les mœurs. Les intellectuels ont amplement fait la démonstration de leur puissance, et de leur impuissance. Il leur est même arrivé de prendre le gouvernement. Jamais pourtant, par inconscience ou précaution, ils n'ont osé courir le risque d'émanciper les Universités. En s'obstinant à les nier, ils leur accordaient peut-être une importance excessive. Car elles ne méritent, au fond, ni cet excès d'honneur ni cette indignité. En tout cas, nos Universités ne peuvent vivre que d'une vie végétative, à la manière du pigeon décérébré des neurologues, capable encore de subsister, mais non pas d'exister au sens propre du terme.

[156]

[157]

L'Université en question.

Chapitre VIII

L'UNIVERSITÉ SANS CONSCIENCE

[Retour à la table des matières](#)

Dans le schéma napoléonien, le doyen de Faculté représente la plus haute expression de la communauté universitaire. Lorsque se réunit le Conseil de l'Université, les doyens et délégués, membres de ce conseil, représentent chacun sa Faculté, et le Recteur, qui préside, représente le pouvoir. L'abus de pouvoir commence avec la présence même, et surtout la présidence du recteur. Cette présidence affirme la prééminence de l'intérêt de l'État sur les intérêts de l'Université.

Or il est clair que l'État n'a pas les mêmes intérêts que la Communauté universitaire. Celle-ci a pour fonction d'incarner et de promouvoir la culture, alors que l'État songe d'abord à assurer une saine gestion des services publics. Il considère nécessairement les Universités comme des rouages dans le vaste appareil de l'éducation nationale. Non que l'administration fasse profession de mépriser la haute culture ; mais, à ses yeux, bien d'autres préoccupations passent avant celle-là. L'ordre des urgences se trouve donc inversé.

Comme par ailleurs le recteur n'a jamais affaire à un représentant de l'Université en tant que telle, mais seulement à des responsables de tel ou tel secteur de l'espace culturel, dont chacun est absorbé par des préoccupations qui le concernent personnellement, il en résulte que l'intérêt général de la communauté universitaire n'est défendu [158] par personne. Chaque Faculté se trouve limitée à ses propres problèmes. Faute de toute possibilité de recul, faute d'autonomie véritable, les facultés ont pris l'habitude de suivre passivement les consignes qu'elles reçoivent. Ainsi est-il arrivé que les Universités ont oublié qu'elles ont des fins propres, des valeurs à servir. L'Université qui, par vocation, devait être un corps intermédiaire, n'est qu'un tigre de papier.

Il faut le répéter ici, l'État n'a pas compétence pour prendre en régie directe la haute culture. Le domaine administratif forme un ensemble planifié où il appartient à la puissance publique de faire prévaloir ses exigences. Elle peut, elle doit gérer les finances nationales, l'instruction publique, la défense militaire et civile. Mais la haute culture échappe à la contrainte. Les aventures de l'esprit, la haute recherche, la formation supérieure constituent le domaine réservé de cette enquête fondamentale de l'homme sur le monde et sur lui-même, qui se poursuit d'âge en âge, sans considération de frontières, à travers la diversité des civilisations. L'autonomie de la vie intellectuelle est un fait. On doit constater qu'en France elle n'est pas de droit. L'État n'a pas tenu à honneur d'accorder une pleine liberté à l'enseignement supérieur. Privées d'une intelligence centrale, les Facultés ne peuvent atteindre à une pleine expansion. Chacune se trouve réduite à elle-même, et donc inférieure à elle-même, dans la mesure où elle ne peut pas communiquer avec l'unité de la connaissance.

Ici encore, le mal, passé en habitude, est devenu une condition d'équilibre. Professeurs et étudiants seraient bien étonnés d'apprendre qu'ils vivent confinés dans un horizon intellectuel artificiel et malsain. Il y a prescription ; le découpage napoléonien jouit de l'autorité de la chose jugée. Or voici en quels termes Louis Liard juge le schéma géographique de l'Université impériale : « Des facultés d'une même ville, on ne faisait ni un corps, ni [159] même un faisceau ; on ne leur assignait pas, au-dessus de leurs fonctions particulières, une fin commune qui les eût ralliées et coordonnées ; on ne leur donnait même pas un lien extérieur qui les eût au moins rapprochées, ne fût-ce que

latéralement. Chacune était conçue et traitée en soi, comme un tout complet, indépendant, ne devant recevoir rien des autres et ne leur donner rien, et si, prises ensemble, elles avaient quelque unité, ce n'était pas l'unité vivante et profonde qui vient du dedans, mais l'unité superficielle et factice d'une forme, celle qui résulte de la communauté du nom, des règlements et de l'administration. En reprenant ce vieux mot si expressif de « facultés », on en restreignait le sens historique et on méconnaissait ce qu'il contient d'intellectuel et de moral. Il ne semble pas qu'il puisse y avoir de facultés sans un corps nettement défini dont elles soient les membres, sans une unité intime qu'elles réalisent et manifestent, comme la vie, dit-on, suscite elle-même et coordonne les organes sans lesquels elle ne serait pas. A vrai dire, elles faisaient partie, ces facultés de 1808, de l'Université impériale, mais à la façon dont les panthéistes placent en Dieu les êtres individuels, absorbés et perdus ⁵⁷. »

Dans un autre de ses livres, évoquant cette même Université française du début du XIX^e siècle, Liard écrit encore : « dans une même ville, nuls rapports entre les Facultés de différents ordres, nulle communauté d'intérêts, nul échange de vues, nulle collaboration, parfois même nul voisinage. On se rencontre une fois l'an, au début de l'année, à la messe du Saint-Esprit ; on se range suivant les préséances jalousement gardées, les robes rouges devant, les robes jaunes derrière, et en voilà pour l'année entière. Aucune œuvre à poursuivre en commun, partant aucun moyen de se coordonner ; aucune excitation [160] réciproque, aucune émulation. C'est le triomphe de l'individualisme ⁵⁸ ». On doit se demander si ce tableau ne correspond pas à la situation actuelle de notre enseignement supérieur. Certes, on a institué en 1893, dans les villes universitaires, un corps des Facultés, représenté par un Conseil général des Facultés ; en 1896, on a restitué à ce « corps des Facultés » le nom d'Université. Le nom seulement, car, après comme avant, ce corps est resté sans âme. La messe du Saint-Esprit a été remplacée par la séance de rentrée de l'Université, à propos de laquelle rien n'empêche de répéter la description de Liard : « on se range suivant les préséances jalousement gardées, les robes

⁵⁷ Louis LIARD, *L'Enseignement Supérieur en France, 1789-1893*, t. II, Colin 1894, p. 98.

⁵⁸ LIARD, *Universités et Facultés*, Colin, 1890, pp. 20-1.

rouges devant, les robes jaunes derrière, et en voilà pour l'année entière ». Université impériale pas morte.

Autrement dit, on n'a pas osé pousser jusqu'à son terme normal le rétablissement des Universités. Et c'est ici que le cas du Recteur apparaît dans la plénitude de sa signification. On a voulu regrouper les Facultés, c'est-à-dire réaliser l'unification, le remembrement du savoir. Seulement, dans cette remise en circuit des divers secteurs de la connaissance, le recteur, qui aurait dû être l'agent essentiel de l'interconnexion, n'est en fait qu'une sorte d'interrupteur. Étranger au corps qu'il régit, il bloque la liaison qu'il aurait dû assurer. Pour incarner l'unité des sciences, et pour la promouvoir, il eût fallu que ce poste revînt à un universitaire. Ce fut un administrateur qui l'obtint.

Il ne s'agit pas ici seulement d'une structure formelle ; la structure des institutions commande l'articulation de la culture, indépendamment des intentions des intéressés. Victor Cousin, curieux homme, et bon connaisseur des réalités allemandes, l'avait parfaitement compris, il y a plus d'un siècle : « Il est inouï de voir, en France, écrivait-il, les diverses Facultés dont se compose une Université [161] allemande, séparées les unes des autres, et comme perdues dans l'isolement. En vérité, si l'on se proposait de donner à l'esprit une culture exclusive et fautive, si l'on voulait faire des lettrés frivoles, des savants sans lumières générales, des procureurs ou des avocats, au lieu de jurisconsultes, je ne pourrais indiquer un meilleur moyen, pour arriver à ce résultat que la dissémination des Facultés. Hélas ! nous avons une vingtaine de misérables facultés éparpillées sur la surface de la France, sans aucun vrai foyer de lumière. Hâtons-nous de substituer à ces pauvres facultés de province, partout languissantes et mourantes, de grands centres scientifiques rares et bien placés, quelques Universités, comme en Allemagne, avec des facultés complètes, se prêtant l'une à l'autre un mutuel appui, de mutuelles lumières, un mutuel ment ⁵⁹. »

Victor Cousin était, pour cette fois, lucide. Or il lui arriva aussi d'être puissant. Il a occupé toutes sortes de postes-clés dans l'instruction publique, jusques et y compris celui de ministre. Par une étrange

⁵⁹ VICTOR COUSIN, *Rapport sur l'instruction publique dan quelques pays de l'Allemagne et particulièrement en Prusse*, 1833, t. I, p. 179, dans LIARD, *L'Enseignement Supérieur en France*, t. II, p. 185.

fatalité, il fut lui-même incapable de réaliser ce dont il voyait si bien la nécessité urgente. Si l'on admet l'existence d'un corps universitaire, toutes les facultés qui le composent devraient être liées entre elles par une solidarité organique, objet d'une attention constante de la part des maîtres et des étudiants. Cette interdépendance mutuelle s'affirmait, dans l'Université médiévale, grâce aux thèmes du *studium generale* et de l'*universitas scientiarum*. Ces thèmes, pourtant repris, de temps en temps, par quelques isolés, sont nuls et non avenus dans l'Université française d'aujourd'hui.

La célèbre façade occidentale de l'Université de Salamanque, qui forme l'un des côtés du *patio de Escuelas*, [162] offre à l'admiration des foules une vaste surface ornementale, chef d'oeuvre du style plateresque. Au centre de la décoration, un médaillon inclut les bustes du roi Ferdinand et de la reine Isabelle. Autour des personnages royaux, une inscription grecque affirme respectueusement l'autonomie de la communauté universitaire, en ces mots : « Les rois à l'Université, l'Université aux rois. » Or l'auteur humaniste de cette inscription n'a pas trouvé, dans le vocabulaire hellénique, d'autre terme pour désigner l'Université que le mot *Encyclopédie*. Cela mérite réflexion. Car l'encyclopédie au sens grec du terme, ne désigne pas l'amas de connaissances incohérentes qui figurent dans un dictionnaire, mais l'idéal d'une formation humaine à la fois harmonieuse et complète.

Selon la plus vénérable tradition de la culture occidentale, l'Université est ensemble la dépositaire et la garante de l'unité du savoir. L'institution même de l'Université signifie que la connaissance forme un tout, que la cohérence et la convergence des disciplines est un bien, que la spécialisation abusive est une forme d'aliénation. La haute culture est une culture unitaire, ou du moins une culture qui ne renonce pas à faire vœu d'unité, pour laquelle le pire désespoir serait de désespérer de l'unité.

On objectera, bien entendu, que tout cela était bel et bon au temps de l'analphabétisme moyenâgeux. Un clerc de ce temps pouvait, à la rigueur, après avoir acquis une première formation à la Faculté des Arts, se cultiver en théologie, sans pour autant se priver d'acquérir les éléments alors existants des études juridiques ou médicales. Pour ne citer qu'un seul exemple, au milieu du xv^e siècle, le chanoine Nicolas Copernic est encore médecin, juriste et administrateur et même un peu astronome à ses heures perdues. Mais ces temps de sous-

développement intellectuel sont heureusement révolus. Le haut degré de savoir et de civilisation auquel nous sommes [163] parvenus a pour condition nécessaire la spécialisation des études. La culture générale avait du bon quand l'humanité n'avait pas mieux à faire ; ce serait aujourd'hui gaspillage de temps et d'efficacité.

Ces propos appartiennent au sens commun de notre temps ; les universitaires de toutes obédiences en sont pénétrés. Ainsi peuvent-ils maintenir en eux un état satisfaisant de confort intellectuel, la maîtrise consistant pour chacun à réduire de plus en plus l'envergure du regard, comme si la valeur d'un savoir était inversement proportionnelle à son amplitude. On fait vaguement confiance à la Science comme à une totalisation dans l'abstrait de tous les efforts individuels. En fait de justification dernière, ou d'arrière-pensée, il semble bien que les professionnels du savoir ne dépassent pas l'idée d'un énorme tas de sable, auquel de laborieuses fourmis apporteraient d'un peu partout de petits grains supplémentaires. Cette idéologie invertébrée constitue la forme la plus pernicieuse de l'obscurantisme moderne. Il y a là, de la part des universitaires, une sorte de haute trahison à l'égard des exigences de l'esprit. Autant supprimer les Universités, et les remplacer définitivement par un ensemble d'écoles professionnelles, d'institutions techniques et de laboratoires. Car les Universités ont été créées très précisément pour affirmer l'unité de la connaissance, c'est-à-dire l'unité de l'humanité. À cet égard, notre Centre National de la Recherche Scientifique réalise assez bien la négation même de l'idée universitaire. Il désigne une poussière de gens dont la circonférence est partout et le « Centre » nulle part ; leur seul point commun étant d'être inscrits sur une même liste, et de recevoir enfin de mois des mandats ayant même origine.

« À l'Université, écrit Karl Jaspers, toutes les sciences s'unissent. Leurs représentants se rencontrent. La présence de toutes les disciplines en un même endroit les met en relation et permet de les développer. Cette excitation [164] mutuelle achemine vers l'unité du voir ⁶⁰ ». Au sein de l'Université, le voisinage même et la solidarité des hommes tient en éveil le sens de l'indispensable solidarité des sciences, en dépit du mouvement continu d'éparpillement qui les menace. L'unification apparaît comme une tâche, dont l'exigence ne doit

⁶⁰ KARL JASPERS, *Die Idee der Universität*, Berlin, Springer, 1946, p. 63.

jamais être perdue de vue. L'existence même de la communauté universitaire intervient ainsi comme un constant rappel à l'ordre. Comme l'écrit un autre penseur : « L'opposition entre les tendances centrifuges à la différenciation et les tentatives centripètes d'intégration soutient précisément une tension vivante et féconde au cours du développement historique de chaque discipline ⁶¹ ». L'Université est l'emplacement privilégié où les tensions intimes des diverses disciplines trouvent leur commune expression dans la tension commune de l'exigence scientifique. L'institution universitaire impose à l'élaboration du savoir l'unité de lieu, l'unité de temps, l'unité d'action.

On dit que l'autruche croit échapper au danger en enfouissant sa tête dans le sable. Mais qu'advient-il de l'humanité si elle renonce définitivement à la vérité, si le sel perd sa saveur, si l'Université renonce à sa mission séculaire d'affirmer l'unité, la solidarité de la connaissance ?

Un bon exemple de l'inconscience universitaire dans la culture française pourrait être tiré de l'opposition entre les *Lettres* et les *Sciences*, aujourd'hui passée dans les mœurs, et dont beaucoup estiment sans doute qu'elle correspond à une vérité éternelle. Or cette fracture de la pensée n'est pas conforme à l'authentique tradition des études. Le programme des arts libéraux, qui est celui de l'ancienne Faculté des Arts, retient ensemble la musique, l'astronomie, l'arithmétique, la géométrie, et les disciplines [165] d'essence littéraire, grammaire, rhétorique et logique. Au XVIII^e siècle, les novateurs, et Condorcet en particulier, insistent sur la nécessité de donner plus d'importance aux connaissances exactes en restreignant la part des humanités. Mais ce débat demeure sans effet sur les institutions.

Le schéma de l'Université impériale constitue séparément des Facultés des Lettres et des Facultés des Sciences, d'ailleurs squelettiques, et sans guère d'activité propre en dehors des examens et de la collation des grades. Le fait capital est qu'à partir de 1808 Sciences et Lettres vont vivre en France sous le régime de la séparation de corps et de biens. On n'a pas assez souligné le caractère révolutionnaire de cette décision napoléonienne, car *une telle disjonction n'avait jamais été réalisée nulle part*. Pendant fort longtemps encore, les pays civilisés

⁶¹ EUGEN FINK, *Exposition des Problèmes der Einheit der Wissenschaften, Studium generale*, 1956, p. 425.

vont hésiter à s'engager dans cette voie. Aujourd'hui même, l'opposition entre sciences et lettres, qui est de droit chez nous, n'a pas triomphé partout ; et là même où elle a fini par prévaloir, ce fut après de longs débats, qui attestaient au moins une exacte conscience de l'enjeu.

Les grandes Universités anglaises n'ont jamais accepté le simplisme de la dichotomie française. Quant à l'Allemagne, elle a maintenu très longtemps l'unité de ses Facultés de Philosophie, qui unissaient les enseignements littéraires et scientifiques. En 1863 seulement, l'Université de Tübingen prend l'initiative de la séparation. Des discussions naissent un peu partout sur ce thème, mais on hésite à sacrifier l'unité du savoir. Après 1870, la nouvelle Université allemande de Strasbourg respectera le schéma napoléonien. La spécialisation des disciplines, la complexité des laboratoires se font désormais sentir de plus en plus. Mais en 1880 encore, le recteur de l'Université de Berlin se prononce contre ce qu'il appelle le « sectionnement de la faculté de philosophie ». Il faut, estime-t-il, maintenir, au moins en intention, l'exigence de culture [166] générale qui doit compenser autant que possible la perversion du spécialiste.

Si l'on sépare les Facultés, estime le recteur, les étudiants en sciences n'auront plus l'occasion, ni l'idée, de suivre des cours de lettres, et les littéraires ne développeront pas leur culture scientifique. D'où un rétrécissement inévitable de l'horizon intellectuel. Et l'orateur cite un texte du physiologiste du Bois-Reymond : « L'étude exclusive des sciences naturelles, comme toute autre occupation exclusive, rétrécit le cercle des idées. Les sciences naturelles limitent la vue à ce qui est sous nos yeux, à portée de notre main, à ce que donne l'expérience immédiate des sens avec une certitude qui paraît absolue. Elles détournent l'esprit des spéculations plus générales et moins certaines, et le déshabituent de se mouvoir dans le domaine de ce qui est indéterminé. Dans un certain sens, nous estimons en elles cette direction comme un avantage des plus précieux, mais quand elles sont maîtresses exclusives, on ne peut nier que l'esprit ne devienne facilement pauvre d'idées, que l'imagination ne perde ses couleurs, l'âme sa sen-

sibilité, et la conséquence est une manière de voir étroite, sèche et dure »... ⁶².

À l'heure actuelle encore, les Universités de Marbourg et de Kiel ont maintenu l'unité de la Faculté de Philosophie ⁶³. Exceptions honorables, mais exceptions sans doute ; l'autonomie de la Faculté des Sciences se justifie par des considérations administratives et par des conditions d'enseignement particulières. Néanmoins, on peut regretter que ce problème ait été résolu, en France, par voie d'autorité, sans même avoir eu le temps de se poser. [167] Scientifiques et littéraires se sentent à l'aise, chacun dans son domaine ; ils n'ont nullement conscience de n'être à jamais que des esprits borgnes.

Il n'y a pas d'Université en France, au sens d'une communauté solidaire ; il y a seulement une diversité irréductible de facultés et d'instituts qui s'ignorent. Le personnage du recteur symbolise cette inconscience mutuelle dont il est l'incarnation et le gérant. C'est à travers lui et en lui que l'Université devrait affirmer son unité. Or il a bien d'autres soucis en tête que ceux de l'Université, et d'ailleurs il est un homme d'administration et non un homme de culture. Dès lors il consacre la séparation au lieu de lui porter remède.

Nous sommes tellement habitués à l'état de choses actuel que ces critiques paraîtront surprenantes à la plupart des universitaires français. Depuis cent cinquante ans, les Facultés font chambre à part ; elles ont perdu jusqu'à l'idée qu'il pourrait y avoir une vie commune. L'École de Droit, l'École de Médecine, fières de leurs traditions respectives, gèrent, chacune pour sa part, un patrimoine bien délimité. Les frontières épistémologiques sont devenues des cloisons étanches rigoureusement aseptisées, au-delà desquelles l'exercice même de l'intelligence et de l'imagination semble paralysé. Chacun se sent maître d'un patrimoine dont il interdit jalousement les avenues aux étrangers. La médecine aux médecins, le droit aux juristes, l'histoire aux historiens, la physique aux physiciens, tels sont les slogans en vigueur dans

⁶² E. du BOIS-REYMOND, *Kulturgeschichte und Naturwissenschaft*, cité dans A. W. HOFFMANN, *La question du sectionnement de la faculté philosophique*, discours d'installation du nouveau recteur de l'Université de Berlin, le 15 octobre 1880, *Revue internationale de l'Enseignement*, t. I, 1881, p. 165.

⁶³ Cf. RAYMOND ARNOLD, *L'Université en Allemagne de l'Ouest*, PUF, 1962, pp. 56-57.

notre Université, infidèle à l'exigence de son nom, et dont le mot d'ordre le plus juste serait sans doute : chacun pour soi et Dieu pour tous.

Le particularisme épistémologique se trouve d'ailleurs renforcé par les jalousies confraternelles et les querelles de préséances. De là un endettement général de la connaissance, pesant très lourd sur l'état de la haute culture.

L'homme sans culture générale, le spécialiste au sens [168] le plus étroit, ne peut maintenir sa supériorité qu'en face d'autres spécialistes, moins avancés que lui dans sa spécialisation, ou nantis d'une spécialisation différente. Ses ignorances deviennent son suprême recours et sa raison d'être. C'est ainsi que le territoire de la connaissance se trouve réparti entre des esprits bornés, comme s'il y avait quelque espoir, en additionnant des ignorances, de parvenir jamais à la science véritable.

Un phénomène du même ordre apparaît dans le domaine des bibliothèques universitaires, qui sont à la fois la mémoire des savants, leurs ateliers et leurs laboratoires intellectuels. Or, à l'heure actuelle, se poursuit à travers la France, à petit bruit, une politique de démembrement de ces institutions, dont les collections sont judicieusement partagées entre les Facultés intéressées. Comme les universités éclatent de plus en plus sur le terrain, il est normal que l'intendance suive. Les livres de droit émigrent dans la nouvelle faculté de droit, ceux de sciences s'installent en annexe aux nouveaux laboratoires de physique atomique, et ainsi de suite. C'est logique ; seul un mauvais esprit peut y trouver à redire.

Strasbourg disposait d'une Bibliothèque, Nationale et Universitaire à la fois, qui était, disait-on, la seconde de France en importance. Les galeries de ce grand dépôt s'offraient au chercheur comme les voies royales de la connaissance. On sait que les méthodes de classement bibliographique sont incertaines, et que, bien souvent, aucune raison décisive ne permet d'inscrire tel ouvrage dans telle série plutôt que dans telle autre. Rien de grave dans une bibliothèque encyclopédique, où il suffit de pousser une porte ou de grimper un étage pour passer de la section de médecine à celle de biologie, d'histoire ou de philosophie. Sur ce, fut décidée la construction d'une nouvelle Faculté de Médecine, et les médecins saisirent l'occasion de réclamer la partie de la Bibliothèque Nationale et Universitaire qui, estimaient-ils, était leur patrimoine [169] particulier. Tels des enfants qui, interrompant le jeu,

reprennent leurs billes, ils prélevèrent sur le trésor commun de la culture universelle tout ce qui avait été écrit par des médecins ou sur la médecine.

Le plus remarquable en cette affaire est qu'à l'origine, lorsque fut décidé ce découpage, les représentants des autres facultés trouvaient toute naturelle la revendication des médecins. Bien sûr, les livres d'allemand, ça n'intéresse que les germanistes, et les livres de droit romain doivent être réservés aux historiens du droit. C'est logique. Un jour on expédiera en port payé *l'Ame et la danse* de Valéry au corps de ballet, et les *Olympiques* de Pindare au Centre Régional d'Education Physique et Sportive. L'administration est enchantée de cette solution, sans doute parce qu'elle a vaguement conscience que, le pire ennemi du livre étant le lecteur, plus les livres seront lointains et inaccessibles, mieux ils se conserveront.

On a bien voulu m'expliquer en haut lieu que cette dissémination des bibliothèques, pudiquement camouflée sous le nom de « décentralisation », se réalise un peu partout, à la satisfaction générale. Il paraît qu'il faut s'incliner devant les « considérations techniques ». Les considérations techniques sont la forme moderne du péché contre l'esprit. Après tout, il est normal que les bibliothécaires raisonnent en termes de stockage et non en termes de culture. La culture, pour eux, c'est une question de stockage. Mais les professeurs, les membres des diverses facultés, auraient dû voir plus haut et plus loin. Et d'abord les médecins eux-mêmes, qui ont réclamé cette dissection, en s'imaginant qu'elle se réaliserait à leur bénéfice. Ils n'ont pas compris qu'en enfermant dans leur ghetto toute la tradition médicale, ils portaient atteinte à la médecine authentique, laquelle est une science de l'homme, solidaire de toutes les sciences humaines. Il faut être atteint de débilité mentale pour imaginer que, quand on coupe une bibliothèque en quatre, on obtient quatre bibliothèques [170] au lieu d'une. Deux moitiés de bibliothèque ne valent pas une bibliothèque, et encore moins quatre quarts ⁶⁴.

Ceci n'est qu'un exemple, d'ailleurs particulièrement grave, du régime parcellaire qui s'est imposé à la haute culture en France. S'il

⁶⁴ La nouvelle bibliothèque de l'Université de Mexico, chef-d'œuvre d'architecture et de hardiesse décorative, abrite 800 000 volumes. Elle a été prévue pour en recevoir 4 millions.

existait chez nous une communauté universitaire, il y aurait une conscience universitaire, c'est-à-dire une vie commune de l'esprit, indépendamment des compartimentages épistémologiques où chacun se trouve enfermé par sa spécialisation. Si l'Université existait, chacun de ses membres se sentirait solidaire de tous les autres, humainement, intellectuellement, spirituellement. L'impératif de la spécialisation à outrance, poussant les savants dans la fuite en avant d'une désintégration croissante du savoir, se trouverait ainsi compensé par le rappel à l'ordre de l'universalité humaine. Autrement dit, l'une des fonctions maîtresses de l'Université au sens propre du terme est d'être la garante et la gardienne de l'intégrité humaine.

C'est ici le destin même de la culture contemporaine qui se trouve en jeu. La dissociation des sciences, dont l'effet se trouve multiplié par la prolifération incontrôlée des techniques, a pour effet la dégradation de l'image de l'homme, la perte du sens de l'humain. Nul ne saurait nier que l'une des tâches maîtresses de notre temps soit de mener à bien la restauration de l'humanité dans l'homme. Les universitaires, en tant qu'hommes de sciences, doivent être en même temps des hommes de culture. C'est-à-dire que l'approfondissement de leur science doit demeurer pour eux, à tout instant, solitaire de l'instauration de la culture. Toutes les sciences, même les plus abstraites, sont des sciences de l'homme, dans la mesure où elles sont sciences par l'homme et pour l'homme.

Après vingt ans d'études approfondies, le spécialiste [171] de la prostate, le spécialiste du régime dotal des jumeaux adultérins, le spécialiste des cours du coton entre 1127 et 1143, le spécialiste de la philologie hittite, et tous autres, sont devenus des maîtres universellement respectés dans leur spécialité. Mais, bien que leurs disciplines respectives puissent être considérées comme des sciences de l'homme, ils sont aussi loin que le spécialiste de la fourmi-lion, ou que celui du noyau atomique, d'avoir la moindre lumière sur le phénomène humain dans sa totalité. Ils lui ont délibérément tourné le dos, avec le ferme propos de n'y revenir jamais. De là cette impression donnée trop fréquemment par des savants qui font autorité : en dépit de leur savoir, ou plutôt à cause de leur savoir, ils paraissent avoir perdu le contact de la réalité humaine, ils vivent comme en état d'aliénation.

De par sa vocation, l'Université devrait être ce milieu de culture au sein duquel il serait matériellement impossible au savant, pris au piège

de sa méthodologie, de se renfermer hargneusement dans le cercle vicieux de sa spécialité. La tâche de l'Université unanime est de promouvoir une théorie des ensembles humains ; son institution même a le sens d'une pédagogie de l'unité et de l'universalité, contrepoison de toutes les inévitables pédagogies de la spécialisation. Non que le spécialiste doive être détourné de sa spécialité ; mais il importe de maintenir en lui le sens et l'exigence de cet horizon de la réalité humaine, à l'intérieur duquel se déploie son activité particulière. La spécialité échappe à sa propre limitation dans la mesure où elle se connaît, et se reconnaît elle-même, comme un effort de coopération, comme une contribution à un savoir total de convergence interdisciplinaire.

L'exigence universitaire en sa plénitude a presque toujours été voilée par les jalousies confraternelles, par la tension entre voisins et rivaux. Mais les échecs mêmes de l'histoire, les démentis les plus lamentables ne peuvent ici faire autorité. Lorsque les médecins de Strasbourg [172] réclament les livres de médecine de la bibliothèque, comme si ces livres leur appartenaient en propre, il y a sans doute chez eux le désir d'enlever aux non-médecins le droit de regard sur des livres auxquels ils n'ont pas droit. En somme, il s'agirait de prévenir un exercice illégal de la médecine... On songe ici à la hargne persistante du corps médical contre Pasteur et ses découvertes, tant il paraissait contraire à toutes les bonnes mœurs intellectuelles qu'un chimiste se permette de soigner et de guérir sans l'autorisation de la Faculté.

C'est une vieille histoire, et dont on pourrait trouver bien d'autres exemples en toutes sortes de domaines. Mais la pathologie universitaire ne saurait définir le bon usage de l'Université. Car l'exigence même de l'Université s'inscrit en faux contre la tendance à la spécialisation à outrance.

Le programme de l'Université occidentale pourrait être défini comme l'entreprise d'une investigation du phénomène humain, considéré dans la plénitude de son sens. Une discipline quelconque, abordant la réalité sous l'angle d'un déterminisme particulier, même si elle prétend s'intéresser à l'homme, ne peut pas rencontrer l'homme, et doit au contraire fausser radicalement son image. Car la réalité humaine correspond à l'entrecroisement d'un certain nombre de déterminismes, dont chacun retentit sur tous les autres.

Il en résulte que chacune des disciplines qui abordent l'étude de l'homme sous la perspective d'une épistémologie particulière se trouve condamnée à n'en donner qu'une vue partielle et partielle. Et l'addition même des résultats obtenus par toutes les sciences qui ont l'homme pour objet ne fournirait qu'un ensemble contradictoire d'éléments non compatibles entre eux. Si la réalité de l'homme, en sa présence complexe, ne se trouve pas présumée au départ de la recherche, il est certain qu'elle ne se dégagera pas à l'arrivée. C'est pourquoi la plupart des spécialistes [173] consacrent toute leur activité à l'étude de l'homme, sans jamais soupçonner l'homme, parce qu'ils ne se sont jamais posé la question de l'homme. Celui qui se borne à étudier l'homme au détail se figure qu'il découvrira l'homme à force d'accumuler des détails, ce qui enlève par avance à son travail toute chance d'aboutir.

Si l'Université s'est dressée à la face du monde occidental si elle s'est maintenue, en dépit de tous les démentis de l'histoire, survivant à la chute des Empires et aux vicissitudes des religions, c'est parce qu'elle avait librement assumé la charge de cette grande enquête de l'humanité sur elle-même, qui définit de siècle en siècle le progrès de la culture. L'Université est maîtresse d'humanité ; elle ne peut former les hommes qu'à l'image de l'humanité. L'école de chimie, l'école du notariat, l'école hôtelière enseignant des savoirs, ce ne sont pas des écoles d'humanité, mais des écoles techniques. L'Université aussi enseigne des savoirs, la chimie elle-même et le droit ; mais l'idée même d'Université signifie que ces savoirs ici ne sont pas considérés comme fins en eux-mêmes. En la présence et sous le patronage de l'Université, ces savoirs sont appelés à s'ouvrir au-delà de leurs propres limites, à prendre conscience de leurs relativités intrinsèques, bref à se reclasser en humanité.

Il est triste de songer que de tels propos paraîtront intempestifs et déplacés à la plupart des universitaires, aux yeux desquels il faut s'occuper d'abord de beaucoup d'autres questions plus urgentes. Nulle question n'est plus urgente que celle-là, et si l'Université s'en désintéresse, ses efforts les plus désespérés pour se réformer ne serviront à rien.

Robert Hutchins, président de l'Université de Chicago, déclarait à Yale, en 1940 : « Le jeune américain d'aujourd'hui ne comprend que par accident la tradition intellectuelle à laquelle il appartient et dans

laquelle il doit vivre : car les fragments disjoints et dispersés de celle-ci se sont [174] éparpillés aux quatre coins du *campus* de son collège. Nos gradués universitaires ont beaucoup plus d'information et beaucoup moins de compréhension qu'à l'époque coloniale » ⁶⁵. En parcourant l'horizon du campus, le jeune américain peut du moins récapituler par les yeux le domaine entier de la culture. Nulle part en France, cet horizon n'est marqué sur le terrain ; pour nos étudiants, le cercle de la connaissance universitaire (*enkuklios paideia*) a son centre partout et sa circonférence nulle part.

Une autre lacune de notre horizon épistémologique doit d'ailleurs être relevée ici, lacune si bien passée dans nos mœurs que le fait même de la signaler paraîtra sans doute une incongruité supplémentaire. Les Facultés de théologie catholique ont cessé d'exister dans les universités françaises en 1885 ; les Facultés de théologie protestante poursuivent discrètement leur existence jusqu'à la séparation des Églises et de l'État. L'histoire est, elle aussi, bien significative de la condition de l'enseignement supérieur.

Les Facultés de théologie catholique, facultés d'État, sont supprimées à petit bruit, par annulation, lors du vote budgétaire, du crédit qui les concernait. Elles étaient au nombre de cinq, et comptaient en tout et pour tout, au moment de leur disparition, 37 étudiants, dont 35 à Rouen, 1 à Paris, 1 à Bordeaux, 0 à Aix et 0 à Lyon. De 1808, date de leur création, jusqu'à 1882, ces cinq facultés réunies n'avaient pas décerné dix diplômes par an ⁶⁶. Cette situation très particulière, et qui justifiait la suppression, s'expliquait par le fait que les facultés de théologie napoléoniennes devaient prendre à leur compte la déclaration des quatre articles de l'Église gallicane, formulée par Bossuet en 1682. Bien entendu, le Saint-Siège ne voyait [175] pas d'un bon œil cette théologie impériale ; et la hiérarchie ecclésiastique avait établi un cordon sanitaire autour de ces repaires de gallicanisme, dont les grades et diplômes n'étaient pas reconnus à Rome. Au surplus, depuis le Concile de Trente, l'Église avait généralisé, pour la formation des prêtres, le système des séminaires, qui lui paraissait offrir un milieu

⁶⁵ Cité dans JACQUES MARITAIN, *Pour une philosophie de l'Éducation*, Fayard, 1959, p. 74.

⁶⁶ Cf. *Revue Internationale de l'Enseignement*, t. IX, 1885, pp. 341-352.

mieux protégé que les Universités, trop ouvertes aux sollicitations du libre examen.

Ceci signifie que, au moins depuis la fin du XVIII^e siècle, la théologie, prise dans les remous de la politique ecclésiastique, puis engagée dans les démêlés entre l'Église et l'État, a cessé de faire partie des disciplines fondamentales de la communauté universitaire. Or, quelque opinion que l'on puisse avoir soi-même en ce domaine, on doit reconnaître, surtout si l'on a quelque peu fréquenté de grandes Universités étrangères, que l'absence de la théologie en ce foyer où convergent toutes les connaissances humaines appauvrit l'ensemble, comme elle appauvrit d'ailleurs la théologie elle-même, privée de contacts vivifiants, et vouée à une sorte de rumination morbide. Le malheur des temps et la malice des hommes a fait ainsi que la prédominance catholique dans la tradition culturelle française aboutisse, par effet d'action et de réaction, à priver le haut enseignement de toute affirmation religieuse. Du même coup, la culture, sans la clef religieuse qui permet de l'interpréter, risque fort de devenir incompréhensible à ceux-là mêmes qui ont vocation de l'étudier et de l'enseigner.

Il faut citer ici une belle page de Jacques Maritain, destinée au public des États-Unis, mais qui s'adresse à bien plus forte raison à l'intelligence française : « Les problèmes et les controverses théologiques, écrit-il, ont imprégné le développement entier de la culture et de la civilisation occidentale, et sont encore à l'œuvre dans ses profondeurs, de telle sorte que celui qui prendrait le parti de les ignorer serait fondamentalement incapable de comprendre son propre [176] temps et la signification de ses conflits internes. Ainsi démuné, il serait comme un enfant barbare et désarmé, errant parmi l'incompréhensible bizarrerie des arbres, des fontaines, des statues, des jardins, des ruines et des édifices encore en construction du vieux parc de la civilisation. L'histoire intellectuelle et politique des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, la Réforme et la Contre-Réforme, l'état intérieur de la société britannique après la Révolution d'Angleterre, l'œuvre des Pilgrim Fathers, la proclamation des droits de l'homme, et les événements postérieurs de l'histoire du monde, ont leur point de départ dans les grandes disputes sur la grâce de notre âge classique. Ni Dante, ni Cervantès, ni Rabelais, ni Shakespeare, ni John Donne, ni William Blake, ni même Oscar Wilde ou D. H. Lawrence, ni Giotto, ni Michel Ange, ni le Greco, ni Pascal, ni Rousseau, ni Madison, ni Jefferson, ni Edgar Poe, ni Baudelaire, ni

Goethe, ni Nietzsche, ni même Karl Marx, ni Tolstoï, ni Dostoïevski ne peuvent être réellement compris sans un sérieux arrière-fond théologique. La philosophie moderne elle-même, de Descartes à Hegel, reste énigmatique sans cela, car en fait la philosophie s'est chargée, elle-même, tout le long des temps modernes, de problèmes et d'inquiétudes dont elle a dépossédé la théologie... » ⁶⁷.

Cette longue citation dénonce avec toute la vigueur nécessaire l'un des défauts majeurs de notre culture universitaire, qui, faute de pouvoir aborder directement le domaine religieux, doit pratiquer à tort et à travers une théologie qui n'ose pas dire son nom. Si l'on se résout un jour dans notre pays à aborder vraiment la question de la haute culture, il paraît désirable que la dimension religieuse retrouve sa place parmi les affirmations de la réalité humaine. Une telle réforme ne pourrait être réalisée [177] qu'au prix d'une véritable conversion mentale aussi bien chez les tenants du catholicisme que chez ses adversaires. On peut penser d'ailleurs que les uns et les autres y trouveraient également profit.

À cet égard, l'Université de Strasbourg représente, en France, l'exception qui confirme la règle. Les vicissitudes de l'histoire ont fait que cette Université frontalière, frontalière entre les nations, frontalière entre les confessions, est la seule à avoir maintenu la présence de la théologie dans le programme des disciplines qu'elle enseigne. Double présence, d'ailleurs, car la théologie de Rome y voisine en bonne amitié avec les théologies issues de la Réforme, — ce dont il n'y a pas lieu de se plaindre, car, pour des raisons évidentes, deux théologies, ou trois, valent mieux qu'une. L'Université de Strasbourg est la seule Université française complète. Or, en dépit du caractère imparfait des institutions, tous ceux qui ont eu la chance de vivre dans le milieu strasbourgeois, savent ce que la présence des théologiens de toute obédience apporte de richesse humaine et d'envergure intellectuelle à l'aventure de la connaissance.

Privée de chef, privée de tête, l'Université, en France, est donc aussi une Université sans programme d'ensemble, c'est-à-dire une Université sans conscience. Faute de savoir ce qu'elle veut, et de s'appartenir à elle-même, elle se trouve livrée sans défense à des sollicitations

⁶⁷ JACQUES MARITAIN, *Pour une philosophie de l'Éducation*, Fayard, 1959, pp. 96-97.

impérieuses autant que contradictoires. Incertaine, divisée entre des facultés rivales ou étrangères, elle est devenue l'enjeu d'une lutte qui la dépasse, et où son intérêt propre n'est guère pris en considération. A vrai dire, si les universitaires se désintéressent de leur propre sort, on ne voit pas bien qui, en dehors d'eux, pourrait tenter de restaurer l'Université.

[178]

[179]

L'Université en question.

Chapitre IX

LE CANCER PARISIEN

[Retour à la table des matières](#)

Toute étude sur la situation de l'Université française vient à un moment donné buter contre le phénomène parisien, qui fait figure de pierre d'achoppement. L'Université de Paris n'est pas une Université ; c'est une monstrueuse accumulation, une réalité purement quantitative et statistique, défiant toute possibilité humaine de réflexion et d'organisation.

Les effectifs de ce qu'on est convenu d'appeler l'Université de Paris ne peuvent être dénombrés qu'à l'aide d'un nombre de six chiffres ; ils sont de l'ordre de la centaine de mille. La Faculté des Lettres, en 1963, comptait, à elle seule, trente mille étudiants. Depuis longtemps d'ailleurs, on savait que s'il prenait un jour fantaisie aux étudiants en droit de se présenter un jour tous ensemble sur le lieu supposé de leurs études, la Faculté de Droit s'effondrerait sous l'effet d'un raz-de-marée sans précédent. Ce qui signifie que l'on admettait comme un fait normal qu'une grande partie des étudiants ne mette jamais les pieds à la Faculté et n'entende jamais la voix d'un professeur. Cette singulière idée de l'enseignement supérieur a gagné peu à peu les autres Facultés qui, elles aussi, seraient obligées de fermer leurs portes et de réquisi-

tionner les forces de police, si jamais la totalité des étudiants menaçait de suivre les cours. Selon les tout derniers renseignements, l'Université d'Oxford comptait [180] 8 546 étudiants, en tout, et 639 membres du personnel enseignant. Il y avait à Cambridge 8 671 étudiants, et 602 maîtres ⁶⁸.

Si Cambridge et Oxford étaient en France, elles figureraient au tout dernier rang des plus misérables Universités de province ; et le Ministère leur refuserait les crédits et les créations de postes, sous prétexte d'insuffisance des effectifs et de « rendement » dérisoire. La question est de savoir ce qu'on peut entendre par rendement d'une Université. L'exemple de Cambridge et d'Oxford, capitales glorieuses de la culture britannique, donne à penser que la valeur d'une formation culturelle, loin de marcher avec les gros bataillons, serait plutôt inversement proportionnelle à la masse des effectifs mis en œuvre. Il y a, en tout cas, des limites, des dimensions que l'on ne peut outrepasser sans nier du même coup la fonction propre et la finalité de l'institution universitaire. En Allemagne, en 1960-1961, l'Université la plus nombreuse est celle de Munich, avec 20 000 étudiants ; Cologne vient ensuite, avec 15 000 environ ; Hambourg en a 14 000 ; Berlin Ouest 12 300, Bonn 10 000 ; Goettingen, Marbourg, Tübingen comptent de 6 à 8 000 étudiants. ⁶⁹

On notera que ces chiffres n'ont aucune proportion avec la statistique parisienne. Et l'on observera aussi qu'ils sont comparables entre eux. Aucune Université ne peut prétendre écraser toutes les autres sous le seul poids de sa démographie. En France, Paris représente non seulement une monstruosité absolue, par son gigantisme pur et simple, mais encore une monstruosité relative, dans la mesure où, accaparant la moitié de la population étudiante, l'Université parisienne ne peut avoir que mépris pour ses sœurs inférieures, qui se partagent ses restes.

[181]

Les tenants de l'Université de masse, aux yeux desquels plus on est de fous, plus on rit, ne manqueront pas d'incriminer le malthusianisme

⁶⁸ Chiffres fournis par ROSE et ZIMAN, *Camford observed*, London, Gollancz, 1964, p. 253-4.

⁶⁹ Chiffres donnés par RAYMOND ARNOLD, *L'Université en Allemagne de l'Ouest*, PUF, 1962, p. 101.

culturel des réactionnaires germano-britanniques, qui refusent aux classes opprimées l'accès à l'enseignement supérieur. Force est de constater ici que la plupart de ceux qui déblatèrent sur ce thème se gardent bien d'aller voir exactement ce qui en est. Ce qui est clair, c'est que les collèges de Cambridge ou d'Oxford, cellules vivantes des Universités, ont été construits pour un nombre déterminé d'étudiants, qui ne dépassait jamais quelques centaines d'individus. En France, devant l'affluence, on aurait décidé sans doute de mettre les étudiants à deux par lit, à quatre par chambre ; après quoi, on aurait superposé les lits, suivant l'ingénieuse disposition adoptée par les Allemands pendant la guerre à l'usage des prisonniers et déportés. Les Britanniques, gens bizarres comme on sait, n'ont pas eu cette idée-là. Ils ont estimé qu'il fallait respecter les dimensions de la vie collégiale, et l'espace vital et mental des universitaires. Ils ont donc pris le parti de créer de nouvelles universités, en dehors des anciennes, si possible en plein air, et qui, elles aussi, ne devaient pas céder au délicieux vertige du gigantisme.

L'Université française, Dieu merci, a oublié, depuis bien des siècles, la réalité collégiale. Cela lui permet d'ajouter en toute quiétude des zéros à ses chiffres d'effectifs, chaque zéro supplémentaire symbolisant sans doute l'élévation à une plus haute puissance intellectuelle. L'éminente dignité de l'Université de Paris se fonde, en tout cas, sur des considérations de cet ordre.

Or, on ne le répétera jamais assez, l'Université de Paris n'est pas une Université, mais un défi au bon sens et un péché contre l'esprit. Frappée de gigantisme, elle ne respecte pas les justes proportions de la vie ; elle doit être considérée comme un phénomène pathologique. Si l'on admet, ce qui paraît aller de soi, que l'Université est un [182] établissement d'enseignement, et que l'enseignement peut être défini comme un rapport fondamental entre un maître et ses élèves, il est clair que cette définition devient inapplicable lorsque l'enseignement d'un professeur s'adresse à des milliers d'étudiants.

On peut objecter que l'idée d'un enseignement d'homme à homme représente une survivance périmée, en un temps où la mise en œuvre des moyens audio-visuels permet de multiplier indéfiniment la portée du geste et de la voix. Un seul homme a pu enregistrer en fort peu de temps la litanie radiophonique de l'horloge parlante, laquelle fait désormais autorité pour l'ensemble du territoire français et sans limita-

tion de durée. De même, quelques professeurs judicieusement choisis pourraient mettre au point une fois pour toutes un enseignement radio-télévisé, qui pourrait être seriné jusqu'à la fin des temps à tous les étudiants présents et à venir. L'Université de Paris se trouverait ainsi transformée en un Prisunic culturel à cent mille places, où les bénéficiaires du télé-enseignement se gaveraient le cerveau, et pourraient ensuite contrôler sur magnétophone la récitation correcte de la leçon. Le corps enseignant, ayant une fois pour toutes accompli sa fonction, disparaîtrait comme l'abeille mâle après la fécondation ; quelques agents techniques d'une honnête compétence électronique suffiraient pour assurer dans d'excellentes conditions de rentabilité la marche du système.

Il est possible que le progrès des techniques achemine l'humanité, d'une manière inexorable, vers une féerie cybernétique de ce genre. Tout ce que pourront réclamer les partisans de la propriété des termes, c'est qu'on veuille bien renoncer à employer, pour désigner le télé-enseignement audio-visuel, les mots d'Université ou d'enseignement supérieur. Le vocabulaire de l'artisanat, une fois réalisée la révolution industrielle, ne s'applique plus à la grande industrie. Or la notion d'Université est, par essence, artisanale. Le travail à la chaîne ou l'automatisme, la production [183] en grande série de brevetés en tous genres ont sans doute leur intérêt ; ils sont peut-être indispensables. Mais là où ils ont été instaurés, il ne saurait être question d'Université. Qu'on trouve un autre mot.

La mauvaise foi intervient ici avec le maintien de mots vidés de leur signification authentique. Les universitaires parisiens trichent avec leurs étudiants et avec eux-mêmes lorsqu'ils prétendent perpétuer une tradition qu'ils trahissent tous les jours. Il faudrait évoquer ici, pour la stupeur amusée des non-initiés, l'étonnant folklore auquel donnent lieu en ce moment les rapports entre étudiants et professeurs dans les Facultés parisiennes. Lorsqu'un professeur a mille, ou cinq mille étudiants, il est clair qu'il est un faux professeur, et ses étudiants de faux étudiants. Mais il faut faire comme si, et maintenir la fiction selon laquelle le professeur est le professeur de l'étudiant, et l'étudiant, l'étudiant du professeur. Ce qui signifie, par exemple, que l'étudiant a le droit d'adresser la parole au professeur, d'attirer son attention, de solliciter un conseil, une directive. Une telle confrontation peut paraître anodine : elle représente quelques instants dans une salle de cours,

dans un couloir ou un bureau. Multipliées par quelques centaines ou quelques milliers, ces minutes deviennent des journées, des semaines, des mois.

Dès lors, le professeur vivra dans la hantise de s'entendre adresser la parole par l'étudiant. S'il se laisse prendre au piège, s'il écoute, s'il répond, il est un homme perdu. Son temps va être dévoré par ces interlocuteurs impitoyables, dont chacun s'imagine être digne d'un geste, d'un regard, d'une phrase à lui personnellement destinée. Il ne peut y avoir de salut que dans la dérobade systématique, dans la négation de l'existence d'autrui. Il importe de parler dans le vide, de regarder sans voir personne. Pour vivre heureux, il faut vivre caché. Avant et après sa harangue, le maître pratiquera une stratégie de pénétration [184] invisible et de repli élastique. Il utilisera au mieux les ressources de la géographie intime de la Sorbonne, avec ses couloirs dissimulés, ses escaliers dérobés, ses petits cabinets et ses placards, pour apparaître et disparaître comme un diable sort de sa boîte, sans se laisser prendre en flagrant délit de présence. Mais il est des étudiants tenaces, que des échecs répétés ne découragent pas ; ils s'avancent, tels des Mohicans sur le sentier de la guerre, et finissent par coincer dans quelque recoin leur victime palpitante, qui songe avec angoisse qu'elle va manquer le prochain train de la ligne de Sceaux.

À un contre mille, un tel combat est perdu d'avance, car un trop grand nombre d'étudiants de tous grades ne prennent pas leur parti de se trouver ainsi rejetés dans le néant. De part et d'autre, dans cette poursuite impitoyable, tous les moyens sont bons. On me croira si l'on veut, mais je connais tel étudiant parisien de propédeutique, ignorant jusqu'au nom de ses professeurs, et qui eut un jour la naïveté d'aller s'informer de leur identité au secrétariat de la Faculté. Il s'entendit répondre que les noms et adresses des maîtres ne pouvaient être communiqués aux étudiants. On doit comprendre à ce trait que la résistance à l'étudiant est devenue, pour le corps enseignant, l'une des formes principales de la lutte pour la vie spirituelle. C'est pourquoi, souvent, le professeur tient secret son numéro de téléphone, et dans bien des cas ne répond pas aux lettres. Quant à lire les travaux et dissertations des étudiants, et leurs diplômes d'études supérieures, rédigés, en théorie, sous la direction du professeur, il est clair que ces corvées, si l'on voulait s'y employer sérieusement, ne laisseraient plus au malheureux correcteur un instant de liberté. Il se décharge donc de ces besognes

sur des subordonnés. Même les thèses de doctorat, degré supérieur de l'enseignement supérieur, domaine réservé, apanage prestigieux des Facultés parisiennes, sont désormais trop nombreuses pour que le [185] directeur d'études puisse vraiment diriger, ou le censeur vraiment censurer. Les professeurs parisiens ont ainsi développé en eux une faculté de double ou de triple vue ; ils pratiquent des méthodes de lecture globale, grâce auxquelles il leur est possible de corriger sans voir et de juger sans connaître ce qu'ils jugent. D'aucuns diront que cela revient au même ; personne ne se rend compte de rien, d'ailleurs, et les gens sont satisfaits.

Il serait néanmoins injuste d'accabler les malheureux professeurs parisiens sous des accusations de forfaiture. Ils sont en effet les premières victimes d'une situation démentielle. Accablés sous le nombre, littéralement asphyxiés, ils se débattent désespérément, sans aucune chance de trouver une issue puisqu'il n'en existe pas. Bon nombre d'entre eux doivent renoncer à la haute culture, à la recherche qu'ils sont censés incarner, et paraissent frappés de stérilité plus ou moins complète. Ils se figent alors dans leur personnage, et cherchent leur consolation dans les petits jeux de l'administration, ou dans l'exercice d'un despotisme plus ou moins éclairé, à l'intérieur de leur discipline.

Tous ces faits, et bien d'autres encore, sont parfaitement connus des intéressés. Tous les membres du personnel enseignant des Facultés de Paris, pris un à un, dénoncent avec la dernière énergie l'absurdité de leur présente condition, qui est la négation même d'un enseignement digne de ce nom. Mais, en vertu d'une loi bien connue de la psychologie sociale, les mêmes individus, lorsqu'ils sont rassemblés, deviennent des partisans unanimes et farouches de cette situation aberrante, dont ils se découvrent soudain les profiteurs plutôt que les victimes. *Senatores boni viri*, disait un adage latin, *Senatus mala bestia* ; les sénateurs sont de braves gens, mais le Sénat (le sénat romain, bien entendu) est une sale bête.

Telles les vedettes de cinéma, ces hommes traqués savourent les délices de la popularité, de la puissance ; [186] ils ne peuvent pas ne pas y voir la reconnaissance, au suffrage semi-universel, et la consécration, de leur propre génie. La racine du mal, par delà les considérations démographiques, se trouve sans doute dans cette conviction fondamentale que le professeur de Paris est un super-professeur, comme

l'étudiant parisien lui-même se prend volontiers pour un super-étudiant.

Il s'agit là d'un aspect particulier du rôle néfaste, et cent fois dénoncé, que joue Paris dans la réalité française. Pour des raisons qui tiennent à une histoire séculaire et à la politique, les Français se sont accoutumés à cette idée qu'il n'y a pas de salut hors de Paris. New York et Londres sont villes plus grandes que Paris, et dotées d'établissements universitaires importants. Mais l'idée ne viendrait à personne, en ces lieux, d'établir un rapport entre le chiffre de la population et la valeur d'une Université. De même, Rome, pourtant centre culturel et spirituel de première importance, n'a jamais prétendu éclipser toutes les Universités d'Italie. L'Université de Berlin, même en sa plus grande période, ne se voulait qu'une entre ses pareilles, et sa précellence demeurait contestable et contestée. Le phénomène parisien paraît donc une exception parmi les pays de haute culture.

La monstruosité même de l'Université de Paris déséquilibre l'enseignement supérieur français dans son ensemble. Une fascination malsaine attire vers le foyer supposé des hautes études la majeure partie du corps enseignant. Tous les intéressés connaissent pourtant fort bien les conditions scandaleuses qui sont faites à l'enseignement parisien, les servitudes accablantes auxquelles ils se préparent. Cela n'empêche pourtant personne de jouer le jeu dégradant des candidatures parisiennes, d'intriguer pendant des années, multipliant les bassesses et les humiliations, pour gagner les voix nécessaires à l'élection dans une Faculté de Paris. Lorsque, à force d'avaries et d'échecs, ils touchent enfin au port, on les voit accablés [187] par leur succès, se lamenter sur la situation déplorable qui leur est faite. Ils attendent qu'on les plaigne d'avoir enfin obtenu, et à quel prix, cet honneur suprême auquel ils aspiraient depuis toujours. Aucun de ces malheureux ne semble songer un seul instant qu'il y aurait un moyen bien simple d'échapper à l'enfer, — en le quittant pour gagner des eaux plus calmes. Ceci atteste assez clairement que cet enfer est aussi un lieu de délices. Il en est donc de ces lamentations comme de la plainte du parisien moyen : pas de place, trop de bruit, on perd son temps, on ne peut plus circuler, on ne peut plus respirer... Mais l'idée toute simple d'une transplantation en province apparaît toujours en pareil cas comme un remède pire que le mal.

En tout cas, cette fascination parisienne est désastreuse pour le reste des Universités françaises. Aux yeux du corps enseignant dans sa quasi-totalité, une faculté de province n'a qu'un caractère transitoire dans une carrière naturellement orientée vers la capitale. Seuls y demeureront jusqu'à l'heure de la retraite les ratés, les indignes, ceux qu'un vice congénital empêche d'accéder à la plénitude de la fonction enseignante. Et, comme le tropisme parisien n'attend pas le nombre des années, celui qui a fait ses études à Paris considérera le séjour en province comme une expatriation provisoire, dont il importe de limiter autant que possible la durée. Certains consentiront à s'installer sur place, pour y vivre les yeux tournés vers la Terre Promise, en attendant le jour béni où, à force d'intrigues, ils y seront admis. Mais, pour préparer l'élection future, le mieux est de continuer à vivre à Paris, en enseignant en province, un jour par semaine si possible, pendant les quelques heures qui séparent l'arrivée du rapide du matin d'avec le départ du rapide du soir.

Victime lui aussi du syndrome parisien, le professeur non résidant est un faux professeur. Il satisfait sa conscience en assurant effectivement ses trois heures de cours [188] par semaine, pendant le temps limité de l'année universitaire. Seulement le rôle du maître est aussi, et peut-être surtout, un rôle de présence et de communication. L'Université vivante ne trouve son sens et sa valeur que dans la communauté des personnes, dans la mutualité des idées et des influences. Celui qui se contente de débiter sa marchandise intellectuelle selon les exigences de l'horaire, laissant aux collègues assez stupides pour habiter sur les lieux le soin d'expédier au jour le jour les affaires courantes, n'a sans doute jamais pris conscience des exigences de la vocation universitaire.

Cet absentéisme professoral, en lequel on peut voir l'une des premières formes du télé-enseignement, est l'un des symptômes majeurs de notre anémie universitaire. Il est inversement proportionnel à la distance kilométrique qui sépare de Paris la faculté provinciale ; mais les progrès réalisés par la S.N.C.F. en matière de liaisons ferroviaires lui ont fourni le plus funeste des encouragements. On prétend que dans telle ou telle Université de province, à peu près aucun professeur n'habite sur place. Lorsqu'il s'en trouve un pour résider, ses collègues le nomment aussitôt doyen. Les Conseils et assemblées de la Faculté se tiennent dans le rapide de Paris. Dans de telles conditions, une Uni-

université n'est qu'un local, vide la plupart du temps. Elle n'apporte pas à la ville où elle se trouve théoriquement située ce témoignage de haute culture qu'elle devrait proposer. Quant aux étudiants, abandonnés à eux-mêmes, ils se débrouillent comme ils peuvent. Tel institut de Faculté marche grâce à un assistant, mais la fidélité de l'assistant finit par se relâcher. Alors une secrétaire énergique relève le flambeau et maintient l'ordre tant bien que mal. À son défaut, il se trouvera peut-être un étudiant de bonne volonté...

Lorsqu'on recherche, en ce moment même, des candidats à tel poste vacant dans une Faculté de province, on reçoit des réponses de jeunes docteurs parisiens qui veulent [189] bien accepter, à la rigueur, la place qu'on leur propose. Mais, disposant d'un appartement à Montparnasse, d'un pavillon à Champigny ou à Bécon-les-Bruyères, ils font valoir qu'on ne saurait attendre d'eux qu'ils renoncent à ce séjour de délices pour un exil provincial, qui prendrait le sens d'une déportation, et ce pour de simples raisons professionnelles. Ils veulent bien, à la rigueur, venir faire quelques cours entre deux trains... Mais on sent bien que l'idéal serait de faire carrière sans quitter Paris, en progressant sur place. Il y a d'ailleurs un avantage supplémentaire à demeurer au contact immédiat des puissants de ce monde, des chefs d'emplois épistémologiques ; on peut ainsi mieux faire sa cour, rendre de menus services et mériter, par une fidélité sans défaut, la consécration suprême d'une chaire parisienne.

Ainsi, non seulement l'Université de Paris n'est pas une Université digne de ce nom, mais encore elle est un sérieux obstacle à l'existence en France d'Universités authentiques, puisqu'elle détourne de sa mission une partie du corps enseignant provincial qui vit les yeux fixés sur la capitale, en tenant pour provisoires, sinon même pour négligeables, ses obligations locales. Davantage encore, la monstrueuse hypertrophie du fait parisien joue le rôle d'un écran qui empêche une saine prise de conscience des problèmes universitaires. Les données spécifiquement parisiennes, les difficultés propres à la capitale masquent aux yeux des responsables l'état de choses très différent qui existe ailleurs. L'exception monstrueuse fait figure de règle aux yeux des gens du Ministère, qui sont d'ailleurs, eux aussi, parisiens. Les professeurs de Paris, gonflés de leur importance, et d'ailleurs plus près du soleil directorial, hantent les couloirs, assiègent les bureaux et font prévaloir sans peine leur optique propre, et leurs intérêts. La même aberration

se remarque dans le cas des revendications estudiantines. Les associations d'étudiants sont dirigées de Paris par des responsables [190]parisiens. Les groupements de province, d'ordinaire, se contentent de répéter les mots d'ordre venus d'en haut, sans même prendre conscience du fait que certaines exigences, essentielles dans la géographie particulière du Quartier Latin, n'ont pas de sens à Besançon ou à Clermont-Ferrand, parce qu'elles s'y trouvent par avance satisfaites. On a vu, par exemple, des étudiants provinciaux, par chance en nombre restreint, disposant de locaux suffisants, et bénéficiant du libre accès à leurs professeurs, réclamer avec la dernière énergie des salles de cours et la possibilité de dialoguer avec les maîtres.

L'existence même de l'Université de Paris semble ainsi constituer une difficulté préjudicielle, sans doute insoluble. Il faudrait beaucoup d'audace intellectuelle pour affirmer que Paris ne doit pas être considéré comme le couronnement suprême du système universitaire, mais comme une déviation et une perversion. Le professeur de Paris, l'étudiant de Paris, loin de représenter les types idéaux de la haute culture, en seraient plutôt la caricature, victimes tous deux d'une démesure qui les empêche de s'accomplir selon leur meilleure exigence. Le caractère susceptible et ombrageux du professeur parisien, ses réactions atrabilaires se comprennent fort bien, si l'on admet qu'il est un individu traqué, victime d'une impitoyable chasse à l'homme ; il ne peut avoir qu'un regard de haine impuissante pour le malheureux étudiant qui vient lui soumettre un sujet de diplôme ou de thèse.

De même le comportement aberrant de l'intellectuel français, ses prises de position souvent surprenantes et bizarres, dans l'ordre moral, social et politique, se comprennent mieux si l'on admet que pour lui le pays réel se situe entre la Sorbonne et Saint-Germain des Prés ; quelques trottoirs privilégiés, quelques cafés d'élection définissent les horizons du monde. La ville est immense ; il est de plus en plus difficile d'en sortir, et encore plus d'y rentrer quand on en est sorti. Autant donc y rester, [191] et postuler que les évidences propres au Quartier Latin ont valeur d'universalité. De là, chez des gens très intelligents, tant d'affirmations péremptoires, tant de prévisions et prophéties qui, aussitôt démenties par l'événement, apparaissent à l'observateur comme autant de paris stupides.

Tout le monde sait depuis longtemps, à commencer par les intéressés eux-mêmes, que l'aberration parisienne fausse le système universi-

taire français dans son ensemble. Seulement, les gens de Paris se sont toujours opposés avec la plus extrême énergie à toute mesure qui pouvait vraiment modifier la situation. Ils se comportent comme des malades, habitués à leur mal, et qui, à force de se retourner dans tous les sens, ont fini par trouver une position à peu près confortable, à condition de ne plus bouger.

Par exemple, pour désencombrer Paris, il eût suffi d'assigner en province la masse toujours croissante des bourses d'étudiants. La population estudiantine aurait ainsi pu être répartie suivant les places disponibles dans les diverses Universités françaises. Ce remède très simple n'a jamais été appliqué. Bien au contraire, tout en criant très fort contre l'inflation des effectifs, les professeurs parisiens se sont toujours réservé la part du lion dans la répartition géographique des nouveaux contingents d'allocations d'études, comme on le constate chaque année lorsque sont créés des postes supplémentaires dans les I. P. E. S. Ce simple test met en évidence la mauvaise foi de ceux qui dénoncent la marée démographique. Leurs amphithéâtres ne sont jamais assez pleins, et ils se font une gloire de refuser du monde, même si, dans de pareilles conditions, il n'y a plus ni maîtres, ni étudiants, ni enseignement au sens propre du terme.

On doit observer par ailleurs que les solutions envisagées pour l'avenir de l'Université de Paris semblent bien se situer toutes à l'intérieur d'un cercle vicieux qu'on ne cherche pas à rompre. Au lieu d'une Sorbonne, on va en créer 2, 3, 4 ou 5, dispersées dans les divers horizons de [192] l'immensité urbaine. Chacune de ces Sorbonnes sera comme la Sorbonne, puisque les fondements mêmes du système ne seront pas reconsidérés. Tout continuera comme avant ; peut-être même, espérance suprême, que, grâce à la multiplication des sorbonnes préfabriquées, se lèvera enfin le jour glorieux où se réaliseront ensemble toutes les ambitions universitaires. Concentrés dans la région parisienne, tous les professeurs de France, et tous les étudiants, connaîtront la consécration d'être membres titulaires de l'Université de Paris.

Il y a un demi-siècle, Alphonse Allais, sensible, déjà, au phénomène de l'hypertrophie urbaine, proposait de reconstruire les villes à la campagne. L'Université de Paris a franchi depuis longtemps les limites du bon sens ; elle n'est guère plus justiciable aujourd'hui que de l'humour. Faut-il raser la Sorbonne, la Faculté de Droit, et l'énorme

complexe de bâtisses, de lieux communs, de villes-dortoirs en lequel se décompose ce qu'on est convenu d'appeler l'Université de Paris ? Ce qui est certain, c'est que, aussi longtemps qu'on persistera à voir dans cet agrégat monstrueux et inorganique la plus haute incarnation française de l'Université, aussi longtemps on se condamnera à méconnaître le sens propre et les exigences authentiques de la haute culture.

[193]

L'Université en question.

Chapitre X

POSITIONS ET PROPOSITIONS (Juin 1964)

[Retour à la table des matières](#)

Ce livre paraîtra sans doute, à la plupart, injuste, partial et scandaleux. Le malheur est qu'il repose sur une documentation objective, dont les leçons se sont imposées à moi malgré moi. Je n'avais pas la moindre idée de la déchéance séculaire des Universités françaises. Je partageais à cet égard les illusions de tout le monde, et croyais appartenir à un corps honorable, justement fier de ses glorieuses traditions. Le hasard de mes recherches sur la culture européenne m'a obligé à prendre du recul par rapport à la perspective étroitement nationale et nationaliste, dont j'étais jusque-là demeuré le prisonnier inconscient.

Celui qui s'est adapté tant bien que mal à une situation donnée, matériellement et moralement, celui-là n'admettra pas de gaîté de cœur que cette situation est anormale et faussée dans son principe même. Le drame est qu'à l'heure actuelle tous les universitaires sont plus ou moins bénéficiaires du régime existant. Ils ne pourraient le remettre en question sans se remettre eux-mêmes en question. Ils seront toujours

tentés de prendre fait et cause pour des structures dont ils ne peuvent saisir le caractère accidentel et aberrant.

Cette ignorance fondamentale explique, si elle ne la justifie pas, la sclérose intellectuelle des jeunes et des vieux, celle des jeunes étant plus irrémédiable encore que celle des anciens. Écrive qui voudra une défense et illustration [194] des Universités françaises, sans tricher, en montrant qu'elles ont su garder mieux que leurs sœurs étrangères le précieux dépôt des traditions. Celui qui, pour tenter l'entreprise, retournerait aux sources, en reviendrait épouvanté.

Le problème des Universités atteint aujourd'hui à un degré d'urgence que personne ne conteste plus. Malheureusement la crise est provoquée par des circonstances accidentelles : accroissement des effectifs dans les nouvelles générations d'étudiants, nécessité d'augmenter sans cesse le personnel d'encadrement des écoles, lycées, laboratoires, usines, bureaux et administrations. La crise des Universités se situe en dehors des Universités. La préoccupation dominante sera donc d'augmenter la production des diplômes, afin de faire face à la demande. On ne s'interroge jamais sur la fonction des Universités, ni sur leurs structures. On les considère comme des moyens au service de fins qui leur sont étrangères ; on les met au service d'intérêts technologiques, technocratiques ou politiques, les intérêts et les partis en cause essayant de détourner à leur profit un instrument utile.

De là le fait assez surprenant que les programmes et les plans, les rapports des commissions d'enquête tournent en rond dans le cercle vicieux du système existant. Il est implicitement admis que les Universités nouvelles, s'il plaît au Ministère d'en créer, seront pareilles aux anciennes. Une Université est une Université ; l'idée ne viendrait à personne d'introduire ici ce qui n'existe pas déjà partout ailleurs. Le fait que les Universités françaises sont dépourvues de toute autonomie empêche la comparaison, l'émulation, la création. Toute l'initiative revient aux fonctionnaires des bureaux, englués dans des situations sans issue et qui travaillent dans la seule hantise d'équilibrer aux moindres frais la production et la consommation des personnels diplômés.

La structure, d'ailleurs extrêmement complexe, de [195] l'Université d'Oxford est tout à fait différente de celle de l'Université de Cambridge, laquelle n'est guère plus simple. De l'une à l'autre des grandes

Universités anglaises, ce n'est pas seulement la constitution qui change, mais même le langage ; les mots-clefs officiels sont intraduisibles d'une cité à l'autre. On objectera sans doute qu'il s'agit là de symptômes du traditionalisme britannique. Mais quand les Anglais font du nouveau, et ils en ont fait beaucoup depuis la dernière guerre, ils ne sont pas liés impérativement par ce qui existe déjà. Une Université de fondation récente, celle de Leeds, par exemple, ou celle du Nord-Staffordshire, à Keele, peut créer de nouveaux cours d'études, en fonction de programmes révolutionnaires, afin de préparer avec plus d'efficacité les étudiants à affronter leur époque. C'est ainsi que l'idée de la connaissance interdisciplinaire, inconnue en France, a pu s'affirmer en Angleterre.

De même, dans l'Allemagne d'aujourd'hui comme dans celle des siècles passés, la création d'une Université s'accompagne d'un mouvement de pensée sur la conjoncture culturelle à laquelle doit répondre cette institution. Il n'est nullement admis en principe qu'on va recopier ici ce qui existe déjà ailleurs ; puisqu'on a l'occasion de faire du neuf, on va tenter de réaliser des solutions inédites, à la faveur d'une prise de conscience, attestée par les nombreux articles ou les livres, parfois de taille respectable, qui accompagnent les projets de fondations universitaires, à Brème, à Bochum, par exemple. En ce qui concerne la Belgique, on sait suffisamment que les Universités de Bruxelles et de Louvain ne sont pas superposables entre elles, ni non plus avec celles de Liège ou de Gand, lesquelles ne sont pas identiques pour autant. Et le projet de création d'une Université à Anvers donne occasion à des plans de réformes de structure, qui feraient de cet établissement un centre d'études original. Quant aux États-Unis, leur pluralisme universitaire résolu laisse [196] à chaque institution le soin d'organiser à sa guise la formation donnée aux étudiants.

Ces exemples, qui pourraient être multipliés, dénoncent le caractère monolithique de la centralisation française. Nos Universités sont interchangeableables comme des bureaux de poste ; les opérations intellectuelles y sont si bien standardisées que l'étudiant, conduit ici ou là par la nécessité géographique, se fixe à la plus proche faculté comme l'huître à son banc. L'idée de varier les enseignements en changeant de lieu lui paraîtrait aberrante. En vertu du principe d'identité cher à notre logique cartésio-napoléonienne, un professeur est un professeur, et surtout un diplôme est un diplôme. Par où l'on voit assez que la préoc-

cupation dominante, chez nous, n'est pas de donner et de recevoir une formation culturelle, mais bien plutôt de fournir au plus grand nombre et dans les plus brefs délais une qualification professionnelle.

Le fait n'est pas nouveau. Louis Liard dénonçait, il y a soixante-dix ans, « la transformation, par le Consulat et l'Empire, des anciens grades universitaires en garanties d'État pour l'exercice de certaines professions privilégiées ; ce ne furent plus simplement des preuves d'études et de savoir, mais des preuves de capacité professionnelle. Par suite, ils cessèrent d'être coordonnés uniquement à la science pour entrer en relation directe avec l'utilité et les besoins pratiques de la société. Des diplômes professionnels, comme terme et sanction des études supérieures ne peuvent manquer d'imprimer aux établissements chargés d'y préparer un caractère professionnel. » Tel est, au XIX^e siècle, le destin de l'École de Droit et de l'École de Médecine, seules institutions universitaires vivantes. « Fatalement, poursuit Liard, la science ne leur apparaissait pas avec la dignité d'un but désintéressé, mais avec l'aspect utilitaire d'un moyen, et, méconnaissant que, plus elle est portée haut, plus l'art et la pratique qui en tirent leurs règles sont efficaces et puissants, elles ne prenaient [197] et n'enseignaient d'elle, et encore tardivement, que ce qui leur semblait devoir servir aux initiations professionnelles, s'exposant elles-mêmes, par cet étroit et exclusif souci, à s'immobiliser dans un savoir arriéré et dépassé. » ⁷⁰

La Troisième République a redonné vie aux Facultés des Lettres et des Sciences. Mais on peut se demander si ces facultés elles-mêmes ne tombent pas sous le coup des critiques formulées par Louis Liard, en devenant à leur tour des instituts de formation professionnelle, au mépris de leur destination véritable. « Si l'enseignement supérieur a vraiment pour fonction, poursuit Liard, et il a cette fonction, d'apprendre à l'élève à penser par lui-même, à faire lui-même usage des méthodes scientifiques, à se former des choses qu'il étudie des idées qui soient siennes, et non pas à emmagasiner passivement le verbe des maîtres, la condition première de cette activité de l'esprit n'est-elle pas la liberté, la liberté de choisir parmi les enseignements ouverts devant lui ceux qui lui semblent le mieux en rapport avec ses aptitudes et ses goûts, et cela même au prix de tâtonnements, d'erreurs et de recom-

⁷⁰ Louis LIARD, *L'Enseignement Supérieur en France, 1789-1893*, t. II, Colin, 1894, pp. 384-386.

mencements ? » Et Liard conclut à la nécessité de restaurer en France la pleine liberté des enseignants et des enseignés, « *Lehr — und Lernfreiheit*, comme disent les Allemands. » ⁷¹

Lorsqu'on lit ces lignes, on ne peut s'empêcher de penser que l'oeuvre à laquelle se dévouaient, avec tant de clairvoyance, Liard et ses amis s'est soldée par un échec total. Liard, bien que haut fonctionnaire, avait le souci de la culture, et s'efforçait de constituer des Universités pour le service de la culture. Mais le mouvement de rénovation auquel il a contribué n'a pu donner vie aux Facultés des Lettres et des Sciences qu'en les transformant, elles aussi, en écoles professionnelles, avec toutes les servitudes matérielles et intellectuelles afférentes à cette fonction. La [198] licence, l'agrégation et même la propédeutique aujourd'hui ne sont que des certificats de capacité, permettant à ceux qui en sont titulaires de trouver un emploi ici ou là. Les propos de Liard concernant la liberté indispensable à la Haute Culture sont aussi déplacés aujourd'hui qu'il y a soixante-dix ans. La totalité des administrateurs de l'éducation nationale, et sans doute la majorité des professeurs avec eux, estimerait certainement que de telles idées, théoriquement respectables, sont en réalité tout à fait absurdes, sans rapport avec la réalité.

Pour dissiper le malentendu fondamental, et les hypocrisies qui le camouflent, il faudrait d'abord poser la question de savoir s'il y a place, dans la France d'aujourd'hui, pour un authentique Enseignement Supérieur. On doit reconnaître qu'à l'heure actuelle cette expression ne désigne plus guère qu'une division administrative, un service public dont les fonctionnaires et les usagers, à tous les degrés, ne se sont jamais demandé à quoi il correspondait vraiment. « Enseignement Supérieur », cela va de soi, comme « République française » ou « Postes et Télégraphes ». Or l'Université est une vocation ; elle répond à l'exigence de la haute culture, qui est une fin en soi.

On peut être contre l'Université, parce qu'elle coûte cher, et qu'elle ne sert à rien. On peut être contre l'enseignement supérieur parce qu'il est réservé à une élite, ce qui est offensant pour la majorité, laquelle est largement constituée de médiocres et d'imbéciles. En vertu de ce qu'on est convenu d'appeler le sens démocratique, ou par souci des priorités budgétaires inscrites dans le Plan, il est loisible à un citoyen

⁷¹ *Ibid.*, pp. 387-388.

conscient et organisé, fût-il universitaire, de souhaiter la suppression de la haute culture et des institutions destinées à la promouvoir. Mais alors qu'on le dise tout haut, et qu'on dise pourquoi. Surtout, qu'on respecte alors la propriété des termes, et qu'on renonce à utiliser le vocabulaire de l'enseignement supérieur [199] là où il n'y a aucune trace d'enseignement supérieur. Ce serait, à tout le moins, faire œuvre d'honnêteté et de salubrité publiques. Mieux vaut un mort proprement enterré qu'un cadavre vivant ou un sépulcre blanchi. On attribuait jadis à je ne sais quel potentat fasciste ou nazi la formule : « Quand j'entends le mot « culture », je tire mon revolver... » Celui qui parlait ainsi avait au moins le courage de ses opinions.

Le malheur est qu'aucun gouvernement, quelle que soit sa couleur politique, n'acceptera jamais d'appeler les choses par leur nom. L'État peut faire en sorte d'asphyxier la haute culture, de la rendre pratiquement impossible ; il n'osera jamais renoncer à des mots qui paraissent intouchables. Il laissera donc les mots survivre à la chose, entretenant ainsi sa bonne conscience. Il y a toujours des « Universités » dans les pays totalitaires, où pourtant l'Université en son essence, comme revendication d'autonomie intellectuelle, ne peut être qu'un signe de contradiction. La notion d'Université est une notion qui résiste. Elle a résisté, chez nous, à la Révolution, et le totalitarisme napoléonien lui-même n'a pas réussi à la tuer tout à fait. On doit donc admettre qu'il s'agit là, en un sens et dans une mesure qui restent à préciser, d'une exigence permanente de la conscience humaine.

Seulement, si l'on conserve, de gré ou de force, des Universités, il vaudrait la peine de les conserver en tant que telles. Personne ne peut contester aujourd'hui la crise de l'Enseignement Supérieur. Ce que les responsables ne veulent pas voir, c'est que cette crise, en ce qui concerne les Universités, tient à ce que nos Universités sont devenues tout autre chose que des Universités. On leur a imposé toutes sortes de tâches étrangères à leur mission, si bien qu'elles ont fini par perdre la conscience de leur destination propre.

Pour rétablir l'Université dans l'Université, il conviendrait d'abord de remettre en honneur le principe même [200] de la haute culture. L'Université est le lieu privilégié où s'élabore et se transmet le savoir intellectuel. Il s'agit là d'une double mission : dans le cas d'un enseignement sans recherche ou d'une recherche sans enseignement, on ne peut parler d'Université au sens propre du terme. Dans un établisse-

ment universitaire, maîtres et étudiants travaillent en commun à une même tâche d'élaboration et de transmission de la culture, qui suppose un dialogue des esprits, malgré la différence des âges. Un professeur sans originalité personnelle ou sans capacité de promouvoir la connaissance, un élève que l'insuffisance de sa formation maintient au-dessous d'un certain niveau mental, ne peuvent entretenir entre eux ce libre dialogue de la recherche en commun, dont on trouve de bons exemples dans la *disputation* médiévale ou dans la méthode de travail inauguré par les *séminaires* des Universités allemandes au XVIII^e siècle.

Un tel enseignement peut être aujourd'hui nié dans son principe même, puisqu'il affronte des individus, dont chacun est considéré comme ayant une valeur propre. En un temps où les étudiants affluent par dizaines, par centaines de milliers, on dénoncera comme ridicule et désuète l'idée que chacun puisse avoir une existence personnelle. Nous vivons à l'âge des masses ; il nous faut donc des Universités de masse. L'époque des petits boutiquiers, des artisans de la culture est révolue ; il nous faut de grandes usines et de grands magasins, des Prisunic à self-service, seuls capables d'assurer une distribution à grande échelle, — pour employer le vocabulaire à la mode.

J'ai regret de le dire : une Université de masse est une contradiction dans les termes, et une malhonnêteté intellectuelle. Je sais bien qu'on décore du nom d' « Université populaire » les cours du soir où d'honnêtes pédagogues distribuent quelques rudiments d'anglais, d'allemand ou de calcul à de pseudo-prolétaires. Cette appellation décorative fait sans doute plaisir aux uns et aux autres. [201] Mais je suis pour le respect des appellations contrôlées. En matière de vins, par exemple, les tribunaux sont sévères pour les fraudeurs, et tout le monde y gagne au bout du compte. Sauf les filous, bien entendu.

L'explosion démographique est un fait. La diffusion de la culture, l'élévation du niveau de vie intellectuel de la population est incontestablement un bien. Mais cela ne supprime pas, cela augmenterait plutôt, les responsabilités des Universités en tant qu'emplacements réservés à la haute culture. Les Universités ne sont pas des organes de vulgarisation du savoir, mais des organes de promotion du savoir. Non que la vulgarisation soit condamnable ; mais elle doit être assurée par d'autres enseignants, dans d'autres institutions.

Et qu'on n'aille pas dire que les droits de l'homme et du citoyen interdisent de donner à celui-ci un plus haut niveau de formation culturelle qu'à celui-là. Il paraît que dans les premiers temps de la révolution soviétique, des théoriciens obtinrent la suppression des chefs d'orchestre, pour la raison que personne ne devait dominer personne. L'expérience ne fut pas concluante, et le chef retrouva sa baguette et son estrade, pour le plus grand bénéfice de la musique, laquelle n'a rien à voir avec des idéologies infantiles. La notion de « culture de masse » semble autoriser aujourd'hui une propagande contre toute espèce d'élite, supposée antidémocratique. Une campagne s'esquisse contre les grandes écoles, incriminées parce qu'elles se refusent à admettre sans discrimination n'importe qui, et parce que leur concours d'entrée camoufle un *numerus clausus* qui n'ose pas dire son nom. Les grandes écoles se trouvent ainsi suspectes parce qu'elles représenteraient une aristocratie des études. Parmi leurs accusateurs, on trouve, bien entendu, ceux qui n'ont pu en forcer le seuil. Mais on y voit figurer aussi un certain nombre d'anciens élèves, qui ne se pardonnent pas leur succès. Cette forme du sentiment de culpabilité est un trait de [202] notre époque ; la conscience coupable trouvait naguère sa satisfaction dans l'ordre théologique. Les humiliés et offensés d'aujourd'hui, ayant tué Dieu, projettent leur mauvaise conscience latente en fantasmes sociaux ; ils s'épanchent en considérations philanthropiques à l'égard des sous-développés mentaux. J'ai eu connaissance d'une protestation contre l'orthographe, dénoncée comme un préjugé de classe. Il faut supprimer l'orthographe pour que la femme de ménage n'ait plus à souffrir, à l'égard de sa patronne, de cette infériorité supplémentaire...

Il n'y a aucune raison pour que la diffusion toujours plus large de la culture entraîne un nivellement général. Ou plutôt, si cette diffusion comporte un risque de vulgarisation, tout l'effort du corps enseignant devrait tendre à compenser la dégradation menaçante par un surcroît de volonté éducative. Or tout se passe comme si l'on prenait ici et là le parti contraire, comme si l'on se complaisait à la dégradation jusqu'à vouloir en faire une irrémédiable déchéance.

Un sociologue prenait récemment la défense de la haute couture dont les produits sont réservés à un petit nombre de privilégiés de la fortune. A l'époque de la confection de masse, les modèles des grands couturiers, cédés aux industriels, finissent par inspirer les modèles à

bon marché vendus en série dans les Prisunic. En travaillant librement pour le luxe de quelques-uns, le couturier finit par contribuer à l'élévation de tous. Haute Couture – Haute Culture. Les hommes des Universités sont les modélistes de l'intelligence et du savoir. Développant librement et à loisir les exigences les plus rigoureuses de l'esprit et ses curiosités désintéressées, ils augmentent le capital culturel de l'humanité dans son ensemble. Ce qu'ils auront conquis d'authentiquement valable sera ensuite mis à la portée du grand nombre et redistribué aux enfants des lycées et des écoles par les soins des personnels enseignants des divers degrés. L'universitaire, lui, est l'homme de pointe, [203] l'homme de la vérité qui se fait, et non pas le diffuseur, ou le propagandiste, des vérités toutes faites.

C'est pourquoi, au sein même de la civilisation de masse, l'Université garde une fonction privilégiée. Il ne lui appartient pas seulement d'élaborer sans cesse et de perfectionner les techniques épistémologiques dans tous les secteurs de la connaissance. Elle doit être aussi la gardienne des valeurs culturelles. C'est-à-dire qu'une Université n'est pas seulement un emplacement géographique où se trouvent localisés ensemble un certain nombre d'enseignements différents les uns des autres. Elle doit constituer aussi un lieu de rencontre, un foyer d'unité entre les hommes de savoir. De cette rencontre entre des gens que lie l'analogie de leurs vocations se dégage le sens d'une solidarité commune ; face à leur époque, les universitaires, qu'ils le veuillent ou non, ont un témoignage à porter, une responsabilité à assumer.

Il est vrai que notre civilisation est une civilisation de masse. Cela signifie une élévation générale du niveau de vie et une diminution de l'inégalité entre les conditions sociales ; les plus favorisés sont relativement moins favorisés, et les plus défavorisés sont de moins en moins défavorisés. De quoi l'on ne peut que se réjouir. Mais il y a aussi un danger de la masse. La civilisation de masse met en œuvre des moyens de production et des circuits de distribution extrêmement puissants, et ces moyens finissent par prendre plus d'importance que les fins qu'ils sont censés servir. Dans la société industrielle de notre époque, quelle que soit la couleur idéologique dont elle se pare, l'industrie se prend à son propre jeu. Le salut de l'industrie, lourde, légère ou moyenne, risque de devenir, en une sorte de cercle vicieux, la loi suprême de la vie sociale. Les droits de l'homme et du citoyen font place aux impératifs de la consommation ; et l'on peut se demander si

le primat de l'économie politique, admis sans discussion dans les régimes occidentaux comme dans [204] ceux où règne le dirigisme socialiste, n'aboutit pas à un gigantesque non-sens. J'ai entendu un directeur de la radio-télévision prendre violemment à partie les universitaires, coupables de se montrer généralement réfractaires à la télévision. De même le professeur qui ne change pas assez souvent d'automobile fait parfois figure de suspect, sinon de traître, dans l'ordre du civisme économique.

L'Université comme corps représente dans la situation actuelle l'un des rares recours contre les périls inhérents à la civilisation de masse. Face à la menace d'une prédominance des *moyens* de production, il lui appartient de maintenir l'exigence des *fins*, et de rappeler que la production est faite pour l'homme, non pas l'homme pour la production. Il y a une culture de masse, fondée sur l'existence de moyens de masse : radio, télévision, cinéma, magazines. Or si l'on s'abandonne au simple déterminisme des moyens, il est assez clair que ces techniques, sous prétexte de plaire au grand nombre, s'abandonneront à l'exploitation systématique de l'analphabétisme affectif, moral et intellectuel. Au suffrage universel, Mozart est battu de très loin par Johnny Halliday ; le yéyé et le catch triomphent sans conteste. La question est de savoir si c'est là ce qu'on entend par la démocratisation de la culture.

Il appartient à l'Université de mettre tout en oeuvre pour faire obstacle à cette falsification et dégradation de l'énergie culturelle. Elle incarne la plus haute exigence de la connaissance. Elle n'est pas seulement recherche et enseignement de ceci ou de cela ; en chaque domaine aussi, par delà l'horizon proche du savoir en question, elle est école d'humanité. C'est-à-dire qu'à aucun moment la préoccupation de la culture spéciale ne devrait faire oublier le primat de la culture générale. Tel est l'un des critères les plus irréductibles de l'enseignement supérieur. Autrement dit, il appartient à l'Université d'être le lieu où se constitue la *théorie des ensembles humains*, indispensable à la sauvegarde de l'humanité dans l'homme.

[205]

Cet impératif est d'ailleurs l'un de ceux que méconnaissent le plus allègrement les Universités françaises d'aujourd'hui. Gagnées à leur tour par la fascination technique, elles s'abandonnent aux délices de la spécialisation. Le travail parcellaire, qui régnait dans la grande indus-

trie il y a quelques décades, et qui maintenant semble de plus en plus périmé, est devenu la norme de la recherche intellectuelle. Chacun pour soi, dans l'étroit domaine de sa spécialité, et personne pour tous. Or, le « travail en miettes », c'est l'homme en miettes. Une Université fidèle à sa mission doit entrer dans l'âge interdisciplinaire, et reconsidérer son travail et ses méthodes dans le sens de la solidarité des perspectives et de l'unité du domaine humain.

Ce point est capital. Les Universités françaises sont en retard d'une révolution épistémologique. Chacun s'obstine à y travailler en tournant le dos à tous les autres. Et la situation paraît sans issue : des maîtres sans conscience interdisciplinaire ne peuvent former que des étudiants à leur ressemblance, aveugles conduisant d'autres aveugles. Ici encore, il s'agit d'une inconscience générale, liée à l'insuffisance des structures existantes. Tout se passe comme si la force essentielle de nos Universités était la force d'inertie ; elles continuent passivement à travailler sur la lancée des générations précédentes. Privées de toute initiative, elles ont renoncé depuis longtemps à penser par elles-mêmes ; elles marchent à reculons, obéissant passivement aux directives gouvernementales, elles-mêmes liées à des impératifs financiers, et aux soubresauts incohérents de l'opinion publique ou de la conjoncture économique. Les vraies questions, les urgences fondamentales ne sont pas les plus évidentes. Dès lors personne ne s'en soucie.

J'ai constaté à diverses reprises que lorsque les circonstances permettent d'organiser, en dehors des programmes universitaires, au sens restrictif du terme, des [206] rencontres, séminaires ou colloques, à la campagne, dans un hôtel ou un village de vacances, étudiants et professeurs découvraient avec étonnement un monde insoupçonné. En lieu et place des orateurs inscrits et des exercices rituels, des maîtres de disciplines auxquelles on ne pense jamais proposent des thèmes de réflexion dont on découvre qu'ils sont de première importance. L'historien, le philologue exposent leurs problèmes aux philosophes ; les médecins s'adressent aux juristes, les littéraires parlent aux scientifiques. Entre les étudiants et les professeurs, la glace est rompue ; tout le monde parle avec tout le monde ; on découvre un langage commun, et la discussion peut reprendre, ou s'engager autour des tables du déjeuner, se prolonger au cours de la promenade qui suit. On dirait une autre vie, singulièrement plus enrichissante que les travaux et les jours dans la grisaille de la caserne habituelle.

Le malheur est qu'il s'agit là d'une expérience exceptionnelle dont la réalisation demande des efforts exceptionnels, non renouvelables. Et si l'exception démontrait l'inanité de la règle ? et si l'exception devenait la régie ? Dans la situation présente, il faut sortir de l'Université pour retrouver l'Université.

Telle est pourtant la tâche de notre temps. Dans un pays qui a perdu la tradition universitaire, il faut restaurer l'exigence universitaire. Il faut réinventer l'Université.

La première mesure et la plus efficace serait une réforme de l'institution elle-même qui, consacrant son autonomie, lui rendrait le droit d'auto-détermination qu'elle a perdu depuis des siècles. Les législateurs de la Troisième République, en dépit de leurs bonnes intentions, n'ont pas osé aller jusqu'au bout de leur entreprise. Si les Universités doivent revivre autrement qu'en trompe-l'œil, elles doivent s'incarner dans une assemblée représentative, dotée de pouvoirs réels, et [207] habilitée à élire elle-même un président, chancelier ou recteur, qui puisse parler en leur nom et agir dans le sens de la volonté commune. Un doyen, en règle générale, défend efficacement les intérêts de la faculté qui l'a élu ; et chaque faculté comprend un noyau de maîtres en qui s'affirme le souci du bien commun. Mais le prétendu « Conseil de l'Université », et son recteur-président imposé, dans la situation actuelle, ne représentent pas grand-chose et ne peuvent rien.

L'autonomie universitaire serait la reconnaissance du fait que chaque Université forme un ensemble solidaire. Dans la situation présente, les facultés vivent, chacune pour sa part, dans un splendide isolement. Il ne viendrait pas à un professeur de médecine l'idée qu'il a quelque chose de commun avec les maîtres besogneux de la faculté des lettres ; et le juriste se situe à une distance mentale considérable du scientifique. Tous les intéressés devraient apprendre qu'ils appartiennent à un grand ensemble, qu'ils participent à une tâche commune.

Pour convertir les universitaires à l'Université, il importe d'attribuer à l'institution un pouvoir réel. L'incurable méfiance du pouvoir à l'égard des universitaires trouve sa contrepartie dans l'incurable torpeur des universitaires, trop contents d'être tenus en tutelle, parce que cela leur épargne des soucis. Le seul moyen d'en sortir est de restituer aux Universités un droit d'initiative qui soit aussi un devoir. Chaque Université indépendante doit avoir, dans des limites déterminées, sa

politique propre. Elle doit recevoir un pouvoir délibératif pour l'examen des problèmes qui se posent, et un pouvoir exécutif pour la mise en œuvre des décisions prises. Un tel statut d'autogestion n'est concevable que si les Universités cessent d'être simplement subordonnées aux pouvoirs publics ; elles doivent agir en coordination avec eux, et se voir reconnaître la capacité de penser et d'agir, d'innover.

[208]

À l'heure actuelle, toutes les décisions sont prises dans les bureaux ministériels, qui consultent parfois les Universités, mais tiennent rarement compte de leurs avis, lesquels d'ailleurs sont généralement contradictoires. Des fonctionnaires, étrangers à l'Université, élaborent des décisions qui, par grâce d'autorité, deviennent exécutoires aux quatre coins du territoire, et même ailleurs. Or les problèmes de Besançon ne sont pas ceux de Lille, qui peuvent eux-mêmes être fort différents de ceux de Toulouse ; et l'Université de Paris ne ressemble à rien. La centralisation présente aboutit sans cesse à des conséquences absurdes : parce qu'une mesure est souhaitable à la faculté des sciences, une faculté en valant une autre, on l'appliquera à la faculté des lettres, ou réciproquement. Parce que telle réforme s'impose au Quartier Latin, on l'impose à Dakar et à Poitiers.

On conçoit que toutes les compagnies de gendarmerie, ou toutes les recettes-perceptions soient organisées et gérées de la même façon, parce qu'elles ont à assurer un service uniforme. Mais les Universités, en vertu de leur situation géographique ou historique, peuvent avoir des préoccupations différentes ; elles peuvent résoudre les mêmes problèmes d'une manière non absolument identique. Rien n'empêcherait une Université autonome d'avoir sa politique intellectuelle propre ; d'organiser les études, de composer les programmes selon des principes correspondant aux besoins du moment et à la conjoncture locale. Une telle diversité épouvanterait des esprits façonnés par un siècle et demi de centralisme napoléonien. Il est pourtant vrai que partout ailleurs qu'en France on n'enseigne pas, dans toutes les Universités, exactement la même chose, et de la même façon. Chacune a le droit, et même le devoir, de chercher à améliorer, à corriger, à innover. Les enseignants n'ont pas renoncé à tout droit de regard sur la matière et la forme de leur enseignement. La décentralisation universitaire supposerait donc une [209] prise de conscience : il faudrait que les universitaires se mettent à réfléchir et à vivre en tant qu'universitaires.

Alors peut-être ils deviendraient aptes à assumer les responsabilités collectives d'une communauté élargie. Alors sans doute se proposeraient à leur libre choix des recteurs dignes de ce nom, en lesquels s'incarnerait la plus haute exigence de l'Université en tant que telle. Nous sommes loin de compte ; aucun gouvernement n'acceptera de céder ce que d'ailleurs personne ne lui réclame. On remarquera que ceux qui, de Tananarive à Taman-rasset, protestent hautement au nom des franchises universitaires, dans des occasions où d'ordinaire elles ne sont pas en cause, ne songent jamais à revendiquer la franchise plénière de l'autonomie, principe de toutes les autres, et d'ailleurs origine de l'institution, tellement l'attitude d'infantilisme à l'égard des pouvoirs publics est devenue une seconde nature.

Cette condition de mineur en tutelle qui paralyse l'initiative des Universités françaises s'affirme dans l'ordre matériel autant que dans l'ordre intellectuel. La mise en œuvre des budgets, d'ailleurs ridiculement médiocres, est surveillée par des contrôleurs implacables, qui ont le pouvoir de faire obstacle aux affectations de crédit les plus anodines. Quant à la générosité privée, il semble que l'on fasse tout pour la décourager. Il y a quelques années, un professeur de Strasbourg léguait une partie de sa fortune à la Faculté des lettres, pour aider à la publication d'ouvrages savants. Ce geste inconsidéré devait susciter des vexations administratives qui durent encore ; et lorsqu'enfin les formalités seront terminées, si elles s'achèvent jamais, le mode d'emploi de ces sommes comportera des réserves et des vérifications si minutieuses qu'on se dit qu'aux yeux des autorités les universitaires ne peuvent être que des inaptes congénitaux ou des malfaiteurs en puissance.

Le dernier collège créé dans l'Université d'Oxford, en [210] 1948, le Collège Saint-Antoine, est dû à la générosité de l'industriel français Antonin Besse, qui donna à cet effet un certain nombre de milliards de l'époque. Je m'étais toujours demandé pourquoi cette fondation avait été réalisée en terre étrangère. Je crois comprendre maintenant qu'une générosité de ce genre est impensable dans le domaine français. Les Universités n'existent que d'une existence fictive ; toute donation va se perdre dans le gouffre sans fond qu'est le budget d'un service public nationalisé. Privées de la libre disposition d'elles-mêmes dans l'ordre intellectuel, les Universités ne sauraient y prétendre dans l'ordre administratif.

Tout est lié. La restitution aux Universités de leur autonomie fondamentale, en leur rendant un corps et une tête, leur rendrait aussi une forme d'intelligence qu'elles ont perdue. La division et la subdivision des Facultés a dressé partout des cloisons étanches qui empêchent le déploiement de la curiosité et la libre circulation de la connaissance. Une Université solidaire serait interdisciplinaire, c'est-à-dire qu'elle prendrait conscience du devoir d'échapper à toutes les routines qui la font avancer le dos tourné vers le passé. Les Facultés actuelles sont surtout des conservatoires où l'on enseigne la science d'hier, dans la limite des programmes, car les programmes officiels ne peuvent mettre en cause la science de demain.

Il appartiendrait au Conseil d'une Université solidaire de remembrer l'espace intellectuel, actuellement dispersé dans les multiples parcelles de la spécialisation. Il est indispensable aujourd'hui de regrouper la connaissance, afin de reconstituer une culture à l'échelle humaine. Chaque Université autonome pourrait tenter l'aventure de cette réforme du savoir, selon les voies et moyens qui lui conviendraient le mieux. En fait d'ailleurs, et par constitution, par vocation, une Université est un groupe de recherche ; et si, dans les conditions actuelles, elle ne l'est [211] pas, c'est parce qu'elle n'est pas une Université authentique. C'est la sclérose des institutions qui fait la sclérose des personnalités. Le jour où le mathématicien se sentirait solidaire du juriste, et le médecin de l'historien ou du philosophe, sans doute les uns et les autres apprendraient-ils, ce dont ils n'ont pas aujourd'hui la moindre idée, que la culture est un bien commun, qu'ils doivent promouvoir de concert.

Un véritable Conseil de l'Université, où les principales disciplines seraient représentées, aurait donc la valeur d'un Conseil d'administration interdisciplinaire. Il lui appartiendrait de définir des programmes d'enseignement et de recherche, sans tenir compte des compartimentages établis. Le nouvel horizon de la connaissance permettrait ainsi aux maîtres et aux étudiants de devenir des hommes nouveaux dans un univers à l'échelle humaine. Les différents ordres du savoir, au lieu de s'exclure, seraient reconnus comme complémentaires. Ils pourraient ainsi s'enrichir de significations jusque-là inaperçues. Pour chaque discipline, la conscience prise des implications et des connexions,

la découverte de l'existence d'autrui, aurait la valeur d'une révolution épistémologique ⁷².

En contrepartie, l'Université, pour se consacrer à sa [212] tâche essentielle, devrait se débarrasser d'un certain nombre d'obligations dont elle s'est laissé accabler, bien qu'elles ne lui incombent pas.

Tout d'abord, la *propédeutique*, sorte de répétition de l'enseignement secondaire, doit être cantonnée en dehors des Universités. Ni les programmes, ni les méthodes, ni la discipline de cet enseignement ne correspondent aux normes de l'enseignement supérieur. L'année propédeutique est peut-être un mal nécessaire ; elle doit trouver place dans des institutions à sa mesure, sous la direction d'une élite de professeurs du second degré.

Débarrassée des foules de la propédeutique, l'Université doit également se délester de tous les candidats à un concours de recrutement : C.A.P.E.S., agrégation, etc. La préparation à un concours présente un caractère utilitaire, incompatible avec la libre recherche. Les lycées et collèges ont certainement besoin de professeurs de toute espèce. Pour la formation de ces professeurs, la solution la plus simple serait de créer en nombre suffisant des instituts pédagogiques spécialisés, placés sous la direction d'inspecteurs généraux, et qui donneraient aux futurs maîtres une formation appropriée à leur tâche, en liaison avec des lycées voisins où seraient effectués les stages indispensables. On compte sur une grâce d'état pour donner aux jeunes maîtres la compétence indispensable. Or il n'y a aucun rapport entre des études de grammaire et philologie classique et l'enseignement de *rosa, rosam* en classe de 6^e ; il n'y a aucun rapport entre l'histoire ancienne ou moder-

⁷² On pourra méditer les propos tenus au Sénat, en 1911, par Charles Dupuy, président de la Commission de l'enseignement supérieur, et qui gardent aujourd'hui toute leur valeur : « Ce mot d'Université n'est qu'un mot, j'ai le regret de le dire. Il n'est qu'un mot, parce qu'il ne cache pas une organisation dont tous les éléments soient solidaires, dont toutes les parties se sentent les organes d'un même tout. On a un centre commun, c'est le Conseil de l'Université ; mais () chacun tire de son côté, les hommes du droit, ceux de la médecine, ceux des lettres forment autant de groupes à part et, dans chacune de ces facultés, les spécialités, elles aussi, forment des groupements, je ne dirai pas un peu jaloux, mais assez fermés les uns aux autres. » (*L'Instruction publique au Sénat*, Revue Internationale de l'Enseignement, tome 62, 1911, p. 259).

ne de la Faculté et les gentillesques qu'on raconte aux enfants des écoles.

Dans l'enseignement secondaire, le sens pédagogique doit l'emporter sur la valeur scientifique. Cela n'a guère été compris en France. La faute n'en revient pas aux Facultés : elles ne sont pas des écoles professionnelles ; il ne leur incombe pas de produire en série des professeurs de collège, des infirmières diplômées ou des clercs de [213] notaire. Si elles se livrent à ce genre d'exercice, c'est au mépris de leur vocation. Elles risquent fort de le faire mal, tout en s'interdisant du même coup de faire bien ce qu'elles ont à faire. De même, il n'appartient pas à la faculté des sciences de fabriquer des ingénieurs ou des laborantines. Il est vrai que la république a le plus urgent besoin de ce genre de personnels qualifiés. Mais il est absurde de vouer les Universités à des tâches qui leur sont étrangères.

Mais, objectera-t-on, si l'on élimine des Universités tout ce qui se rapporte à la propédeutique, à l'agrégation et à des formations professionnelles diverses, il ne restera plus personne. A la hantise actuelle du surpeuplement se substituerait une hantise de la dépopulation. Délestées des basses besognes qui les accablent, on dirait que les Universités n'auraient plus rien à faire. Les institutions existantes sont encombrées ; il y a beaucoup trop d'étudiants ; il y a trop de professeurs. Mais cette inflation est un phénomène morbide. Ce monstrueux gigantisme cache en réalité un dépérissement de l'enseignement supérieur proprement dit.

La fonction propre des Universités est de promouvoir et de transmettre la haute culture. Or, parmi les foules qui assiègent les facultés actuelles, l'immense majorité songe seulement à obtenir par ce moyen un emploi aussi bien rémunéré que possible. Il est clair que la culture n'est pas considérée comme une valeur nécessaire et suffisante ; le temps passé à l'Université correspond à un apprentissage technique. De là le pragmatisme étudiantin : on travaille dans les strictes limites des programmes d'examen et de concours ; ce qui n'est pas au programme est nul et non avenu. Une fois l'examen passé, l'étudiant vend ses livres, désormais inutiles, et se contente souvent de la nourriture intellectuelle offerte par les romans policiers.

La fonction utilitaire, qui n'incombe aux facultés que par accident, a fini par faire oublier la fonction culturelle, [214] qui est fondamenta-

le. Pour rendre aux Universités leur dignité réelle, il faut disjoindre les deux fonctions, en confiant la préparation technique aux diverses carrières à des instituts spécialisés, dont l'intervention serait d'ailleurs plus efficace.

On observera que la faillite des Universités françaises en tant qu'établissements d'enseignement supérieur a été ressentie à diverses reprises dans le cours de l'histoire. François I^{er} crée les lecteurs royaux pour introduire à Paris les études humanistes en dépit de l'hostilité des universitaires. En 1868 encore, lorsque Victor Duruy crée l'École des Hautes Études, dont le nom lui-même est significatif, c'est précisément pour réintroduire les hautes études dans une Université qui n'en voulait pas : « Nul parmi les contemporains de cette époque, écrit Louis Liard, n'ignore que ce fut devant les résistances des facultés à se transformer, et en désespoir de les convaincre, que M. Duruy se résolut à créer l'École des Hautes Études ⁷³. » Le malheur est que les hautes études ainsi réintégrées dans les limbes de l'Université de Paris furent et demeurent des études sans étudiants, puisque les diplômés qu'on peut y obtenir n'ont guère de valeur sur le marché de l'emploi. Le Collège de France, quant à lui, ne décerne pas de diplômes du tout. Quant au C.N.R.S., il représente un organisme de recherche et non d'enseignement, d'ailleurs incoordonné et anarchique. Et les mauvaises langues prétendent qu'on y cherche peut-être, mais qu'on n'y trouve pas grand-chose. La tentative la plus récente pour réintroduire la haute culture dans les Universités fut la création de ce qu'on a appelé le Troisième Cycle, consacré par un nouveau type de doctorat. Il s'agit bien là d'une sphère d'activité où l'enseignement se trouverait conjugué avec la recherche. Mais l'insuffisance des moyens financiers a empêché de [215] donner tout son sens à cette innovation. Le troisième cycle vient parasiter les enseignements existants ; et comme il s'agit de travaux à effectifs réduits, ils ne peuvent prendre qu'une place secondaire et quasi honteuse, dans des Universités en proie à la fascination du nombre. Le paradoxe apparaît en pleine lumière dans le fait que ce qui devrait être la règle prend figure d'exception.

La révision des valeurs universitaires devrait donc trouver son principe dans l'affirmation du primat de la culture par rapport aux préoccupations techniques et professionnelles. La question est alors de

⁷³ LIARD, *L'Enseignement Supérieur en France*, t. II, Colin, 1894, p. 294.

savoir si, le jour où l'on proclamerait que les Universités sont des maisons de la culture, elles se videraient nécessairement de l'immense majorité de leurs effectifs. La culture n'est-elle en ces lieux qu'un épiphénomène, un produit de luxe réservé à quelques curieux et à des étrangers ?

Il apparaît ainsi que, dans le système français, l'enseignement supérieur est conçu en fonction du principe que la recherche de la connaissance désintéressée n'a pas d'intérêt, parce qu'elle ne mène à rien. La culture n'est excusable que si elle fournit aux intéressés le moyen de gagner leur vie le plus confortablement possible. Les questions-clefs de l'administration en face de toute suggestion pour un changement, sont : « Qu'est-ce que ça coûte ? » et « A quoi ça sert ? » Quant aux étudiants, leur préoccupation est : « Qu'est-ce qu'on gagnera, après ? »

Je ne dis pas que ces questions soient complètement aberrantes. Il paraît néanmoins regrettable qu'elles déterminent, à elles seules, la structure des institutions et l'orientation des études. La haute culture est une chose, la formation professionnelle en est une autre. Même si l'on confie à des instituts spécialisés la tâche de former des cadres compétents, l'activité des facultés, délivrées des basses besognes, n'en demeurerait pas moins indispensable pour une importante proportion des étudiants actuels. Chacun reconnaîtra qu'un ingénieur, un professeur de [216] qualité, un fonctionnaire, un administrateur d'un certain rang doivent posséder autant que possible, en dehors de la capacité technique, une culture supérieure. Un industriel, un commerçant, un spécialiste de telle ou telle activité, un enseignant, s'ils ont acquis le sens des grands ensembles de la pensée, s'ils sont sensibles aux perspectives lointaines de la connaissance où les parallèles, qui semblaient obstinément se fuir, se rejoignent enfin, n'en seront que mieux en mesure d'assumer les responsabilités qui leur incombent. Il y a une différence considérable entre le technicien étroitement spécialisé et son collègue qui, en dehors de sa formation pratique, a bénéficié aussi de l'enrichissement spirituel que donne la haute culture. Le premier demeurera toujours un homme borné qui a seulement appris en vue de son métier ; il sait exactement ce qu'il fait, mais parce qu'il n'en sait pas plus, son action même demeure asservie aux limites de son savoir-faire. La culture désintéressée, en augmentant l'envergure intellectuelle, multiplie les possibilités de la réflexion, et son efficacité. La haute culture confère à celui qui l'a acquise la possibilité de donner à toute

activité la valeur d'une activité libérale. Elle permet à l'administrateur, à l'homme d'affaires de prendre une meilleure conscience de leurs problèmes, qu'ils sont désormais capables d'apercevoir non plus seulement dans les limites étroites de la perspective technique, mais dans le contexte global du domaine humain.

Les Universités devraient être le lieu privilégié où l'homme reçoit sa formation d'homme. On n'y viendrait pas faire l'apprentissage d'un métier ; on n'y ferait pas seulement provision de connaissances hâtivement accumulées. L'étudiant pourrait acquérir sa spécialisation professionnelle après son passage à l'Université, au cours d'un stage dans une de ces écoles d'application, dont les programmes seraient résolument utilitaires et pédagogiques. Mais le temps de l'Université serait celui des études [217] désintéressées, le temps de la libre entreprise intellectuelle. Les diplômes décernés par les Universités cesseraient donc de représenter des certificats d'aptitude professionnelle. Ils reconnaîtraient seulement un certain degré de qualification intellectuelle. Lorsque je fis partie, pour la première fois, d'un jury d'examen à la Faculté des lettres, le collègue plus âgé auquel je succédais avait bien voulu m'assister de son expérience. Pendant les épreuves orales, il insista, à mon grand étonnement, pour recevoir un candidat qui, manifestement, ignorait tout de la question posée. « Bien sûr, me dit-il, ce garçon ne sait rien ; mais lui, au moins, il peut apprendre... » Le mot porte loin : la capacité mentale ne se laisse pas mesurer par la somme de connaissances disponibles à un certain moment.

Dans un enseignement supérieur digne de ce nom, le colloque singulier entre les enseignants et les enseignés, le dialogue d'homme à homme au cours d'un travail en commun, permettrait au maître de discerner le degré de maturité d'un jeune esprit, et de le reconnaître, le moment venu, par l'attribution d'un titre universitaire. Les examens d'aujourd'hui se contentent de noter quantitativement un stock de connaissances ; ils ne correspondent pas à l'appréciation d'une personnalité. La hantise des programmes, la perspective menaçante des concours dénature le travail intellectuel. Cette hantise disparaîtrait si l'Université retrouvait sa fonction authentique ; le maître fixerait lui-même son programme ; il enseignerait ce qu'il sait, et ce qu'il aime, alors que dans la situation présente beaucoup de professeurs sont condamnés à professer des matières qu'ils ignorent, et qui d'ailleurs ne les intéressent pas. Les titres universitaires garderaient pourtant leur

valeur, attestant une qualification spirituelle, une aptitude à la recherche, une sensibilité à l'humain, qui pourrait ensuite trouver son application dans telle ou telle spécialisation professionnelle, moyennant un apprentissage convenable.

[218]

Bien entendu la majorité des universitaires français poussera les hauts cris, ou simplement s'esclaffera, à l'idée d'un enseignement supérieur sans programme officiel et sans examens, sans certificats de licence soigneusement notés, suivant un barème où un quart de point en plus ou en moins peut revêtir une signification fatale. C'est pourtant un fait que, dans les Universités allemandes, chaque professeur choisit librement les thèmes des travaux semestriels ; les étudiants sont libres aussi de s'inscrire à tel ou tel séminaire et de participer à la recherche commune. À la fin du semestre, le professeur donne à ceux qui ont fait honorable figure une attestation de scolarité. L'étudiant doit réunir, au cours de ses études, un certain nombre d'attestations de ce genre. Il échappe ainsi à l'effroyable et stupide hantise des examens, qui sévit chez nous. Et le résultat n'est pas si mauvais, à en croire les professeurs français qui ont enseigné dans des Universités allemandes (car la France est un des rares pays où l'on refuse de titulariser des maîtres étrangers)...

De même, la plupart des universitaires français sont sincèrement persuadés qu'il est impossible de maintenir un enseignement en forme de dialogue, où l'on s'occuperait de chaque étudiant individuellement. Or les meilleures Universités anglo-saxonnes fonctionnent selon le principe du *tuteur* : tout étudiant est pris en charge et suivi par un maître qui dirige et contrôle ses études au cours de rencontres seul à seul, en principe chaque semaine. On y discute des recherches et travaux en cours, et l'aîné s'efforce d'orienter le cadet en utilisant au mieux les promesses qu'il porte en lui.

Il serait inutile de développer longuement le programme d'une réforme de l'Enseignement Supérieur. Une telle réforme n'a aucune chance de se réaliser, pour la bonne raison qu'elle ne satisferait personne. Il n'y a rien à attendre de l'État, sauf au cas hautement improbable où il y aurait dans les bureaux des hommes exceptionnels. [219] Mais les hommes exceptionnels sont rares, et, le peu qu'il y en a, ce n'est pas dans les bureaux qu'on peut espérer le trouver. Dans la situa-

tion présente, l'État ne s'intéresse aucunement à l'Université pour elle-même ; il n'y voit que la grande industrie qui fabrique des diplômés. L'enseignement supérieur en tant que tel ne peut être pour l'État qu'une dépense inutile ; tout au plus une dépense de prestige, et un thème pour discours officiels. Quant aux universitaires, ils sont, au fond, les bénéficiaires de l'état de choses actuel. Il leur serait pénible, arrachés à leur routine, de se trouver confrontés avec la nécessité d'agir, d'innover, de dialoguer avec l'étudiant au lieu de le fuir, d'entrer en relation avec les collègues des autres disciplines, d'élaborer une recherche commune, de transformer le visage de la culture et d'affronter résolument le monde actuel, afin d'en dégager les lignes de force et les significations. L'universitaire d'aujourd'hui est presque toujours un émigré à l'intérieur, qui ne tient pas à voir remettre en question son statut privilégié.

Restent les étudiants. Mais je doute qu'il y ait chez eux, en dépit des criaileries des organisations qui prétendent les représenter, un véritable désir de rénovation. Comment d'ailleurs des débutants, des jeunes gens en voie d'initiation culturelle, pourraient-ils élaborer des programmes culturels, même s'ils en éprouvaient le souci ? La masse des intéressés semble amorphe, préoccupée seulement par des questions de carrière et par le marché des automobiles d'occasion. On voit mal comment il pourrait en être autrement dans la structure universitaire actuelle.

Dans cette situation sans issue, l'Université retrouve sa pleine valeur d'utopie.

Les Universités officielles ont cessé depuis des siècles d'être des Universités authentiques. S'il est impossible de rétablir l'Université dans les Universités existantes, le remède le plus approprié au temps présent serait peut-être [220] de susciter un authentique centre de culture, dégagé de toutes les servitudes qui pèsent sur les institutions actuelles.

L'initiative privée pourrait lancer l'expérience d'une Université indépendante, dont le programme limitatif serait celui de la haute culture authentique. Il s'agirait de tout reprendre par la base, de rassembler dans un climat communautaire une élite de jeunes maîtres et une élite d'étudiants, pour une entreprise-pilote. Ce collège interdisciplinaire et

universitaire, par sa seule existence, porterait un témoignage qui forcerait l'attention, qui imposerait aux uns et aux autres une réflexion salutaire.

Il existe de par le monde un certain nombre de fondations désintéressées, dont le projet est de servir la cause de l'esprit humain. Le climat français n'est guère favorable à ce genre d'initiatives ; elles sont contraires à nos bonnes mœurs administratives et fiscales. Pourtant, aux grandes époques de la civilisation, les Sociétés savantes, les Académies, les Universités mêmes ont souvent été le fruit d'un grand désir de rénovation de la culture dans son ensemble. La tâche n'est pas différente aujourd'hui. Et l'expérience prouve que telle ou telle institution nouvelle peut prendre la valeur d'un signe des temps, et faire autorité.

On a d'ailleurs tenté, en France même, l'expérience d'un rajeunissement des structures administratives, intellectuelles et humaines de la culture supérieure. Des initiatives mi-officielles, mi-privées ont permis de réunir, dans la banlieue parisienne, à Bures-sur-Yvette, une communauté de savants voués à la libre entreprise de l'approfondissement d'une pensée qui se donne à elle-même son programme et son cahier des charges. Imitée de l'Institut des Études avancées, de Princeton, cette initiative a été baptisée : « Institut des Hautes Études Scientifiques ». Des mathématiciens et des physiciens y travaillent à loisir, et confrontent leurs pensées en dehors de toute servitude universitaire.

[221]

Cet établissement est sans doute un signe des temps. Le malheur est que, conformément à l'esprit du temps, il est réservé aux spécialistes de la géométrie algébrique, ou de l'algèbre géométrique. Nul n'entre ici s'il n'est bourbakiste, ou polytechnicien, ou cybernéticien. Le mot « recherche fondamentale », dans le vocabulaire français, ne concerne que la langue des calculs, et la raison, ou la déraison, mathématique. L'atome fait problème, mais pas l'homme. Moyennant quoi Renault et Fiat, Euratom et I.B.M. sont prêts à couvrir d'or un projet aussi louable. Saint-Gobain priez pour nous ! On peut espérer en effet que ces moines scientifiques, à force de calculer en toute innocence, finiront par contribuer utilement à la culture du transistor ou à la promotion des ventes d'aspirine.

Mais l'idée d'un centre de recherche pure, où l'approfondissement de la culture concernerait non pas l'électron ou l'équation, mais

l'homme lui-même, n'intéresse ni les pouvoirs publics, ni les puissances privées. Une communauté analogue, où seraient convoqués le théologien, et le biologiste, l'historien, le philosophe et le philologue, le juriste et le mathématicien aussi bien que le géographe et le paléontologiste, pour une mise en question concertée de la condition humaine, paraît aux uns et aux autres dépourvue de tout intérêt. Ce serait un gaspillage pur et simple. Les gens en place, ceux qui occupent sans esprit de recul les avenues de la connaissance, ne voient évidemment pas la moindre raison de changer quoi que ce soit à un système qui leur a permis de faire une aussi brillante carrière.

Notre culture est dans une impasse. Il faut à nouveau franchir les colonnes d'Hercule pour aborder l'espace neuf de la recherche interdisciplinaire, où l'Université retrouverait le sens de son identité perdue. Un Collège indépendant pour la haute culture trouverait sans peine des professeurs qui ne soient pas des esprits bornés, et qui acceptent de tenter l'aventure de la connaissance, [222] considérée non pas comme une procédure d'ultra-spécialisation mais comme la recherche des interconnexions, l'élaboration de vues d'ensemble sur la situation présente de l'homme dans son univers. Les étudiants ne manqueraient pas d'affluer ; et sans doute le plus difficile serait d'opérer le tri indispensable, si l'on veut maintenir à cet enseignement son caractère d'humanité, par opposition aux multitudes qui assiègent les Universités du type courant.

Les débouchés pour les étudiants ainsi formés seraient aisés à trouver. Ces diplômés, même pourvus de titres sans garantie du gouvernement, s'imposeraient par leur seule qualité intellectuelle, par une envergure mentale très supérieure à celle de leurs camarades. Moyennant un minimum de formation professionnelle, ils seraient aptes aux tâches les plus diverses. Leur seule présence serait un ferment de renouvellement.

En somme, l'intérêt d'une telle expérience pédagogique serait de porter témoignage, par sa seule existence. Une institution nouvelle et différente serait la contre-épreuve qui manifesterait aux yeux des plus incrédules le caractère absurde du système universitaire existant. Introduit dans une solution sursaturée, un seul cristal peut faire prendre la masse dans son ensemble. Écrasée sous le poids de ses savoirs, as-

siégée par des effectifs plus nombreux que ceux du métro aux heures d'affluence, nos pseudo-Universités ont perdu la mesure humaine, et le sens du réel, c'est-à-dire le sens du possible.

On demande un milliardaire.

Fin du texte